



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LIMOGES MÉTROPOLE

LIMOGES MÉTROPOLE
19, rue Bernard-Palissy
CS 10001
87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.00
www.agglo-limoges.fr





EDITO

L'élaboration d'un rapport d'activités annuel est un exercice qui peut paraître fastidieux mais qui a pourtant bien des vertus.

Tout d'abord, ce document constitue un tableau de bord objectif, structuré et transparent des réalisations de Limoges Métropole pendant cette année 2017. Nos partenaires institutionnels, les élus municipaux et communautaires, mais également les agents territoriaux y trouveront ainsi de précieux enseignements; dans une vie administrative et politique parfois agitée, il est bon de pouvoir se référer à des éléments factuels, précis et synthétiques.

En 2017, notre agglomération s'est encore renforcée, avec l'intégration de Chaptelat au 1^{er} janvier, désormais 20^e commune de notre EPCI.

L'exercice de nouvelles compétences, telles que la promotion du tourisme, a permis de donner plus de cohérence au rôle moteur de Limoges Métropole en matière d'attractivité. L'achèvement de la piste du Vélodrome, la requalification des rues du centre-ville de Limoges, le début des travaux de rénovation urbaine du quartier de La Bastide, ont confirmé la capacité de notre

intercommunalité à redessiner le visage de votre ville, de vos communes, pour améliorer encore votre quotidien.

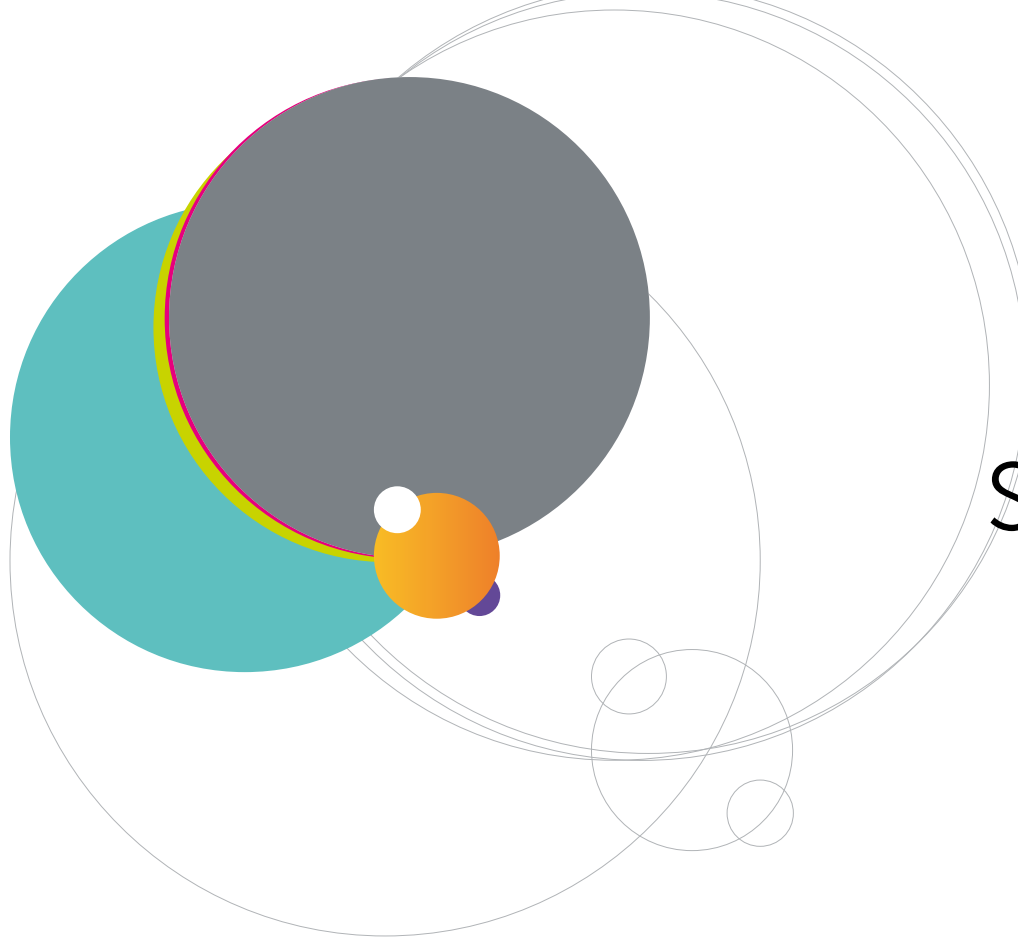
En matière de mobilité, la montée en puissance du V'LiM, le renforcement de l'offre de transports en commun, ont contribué à faciliter vos déplacements tout en préservant notre environnement.

La stratégie de développement économique, au cœur de nos préoccupations, s'est affirmée en lien notamment avec le Schéma Régional (SRDEII) : zones d'activités, ESTER, soutien à l'innovation, l'Agglo est désormais le fer de lance de l'économie sur notre aire urbaine et au-delà.

C'est tout cela et bien d'avantage que vous pourrez découvrir, au fil des pages de ce bilan d'activités : l'identité et le dynamisme d'un territoire ambitieux, soucieux des hommes et de l'environnement et résolument tourné vers l'avenir.

Bien cordialement.

Gérard VANDENBROUCKE
Président de la Communauté d'agglomération
Limoges Métropole.



SOMMAIRE

• PILOTER ET ANIMER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

FÉDÉRER UN ESPACE DE COOPÉRATION

- Les communes du territoire
- Les compétences de l'Agglo
- La carte des équipements

ANIMER LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

- Délibérer en séance publique :
 - Les attributs du Conseil communautaire
 - Les conseillers communautaires titulaires et suppléants au 31/12/2017
- Se prononcer sur les projets de délibérations :
 - Le rôle du bureau
 - Échanger, informer, débattre

• CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE, DURABLE ET SOLIDAIRE

STRUCTURER UNE STRATÉGIE

DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Schéma Régional de Développement Economique (SRDEII)
- Schéma d'Accueil foncier et immobilier des entreprises (SAFIE)

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Proposer un foncier attractif
- Faciliter le raccordement des entreprises à la fibre optique
- Faciliter l'installation ou le maintien durable des entreprises
- Soutenir les entreprises
- Préparer le transfert de la compétence tourisme

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX AXES DE STRATÉGIE

- Miser sur l'innovation (French Tech)
- Développer le maraîchage péri-urbain et les circuits alimentaires de proximité
- Conduire une démarche d'écologie industrielle et territoriale

P. 6

RENFORCER LES PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- Faciliter le retour à l'emploi
- Promouvoir les clauses sociales

DÉPLOYER UNE ACTION DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La révision du plan climat
- Poursuivre les actions sectorielles

• AMÉNAGER ET CONSTRUIRE UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

P. 30

PILOTER UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DU TERRITOIRE

- Piloter les grands projets d'aménagement
- Instruire les actes d'urbanisme

AMÉNAGER, STIMULER L'OFFRE DE LOGEMENT

- Construire une stratégie communautaire en matière d'habitat
- Poursuivre les engagements de terrain

TRANSFORMER DURABLEMENT LES QUARTIERS FRAGILES

- Renforcer la mission politique de la ville
- Mettre en œuvre le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

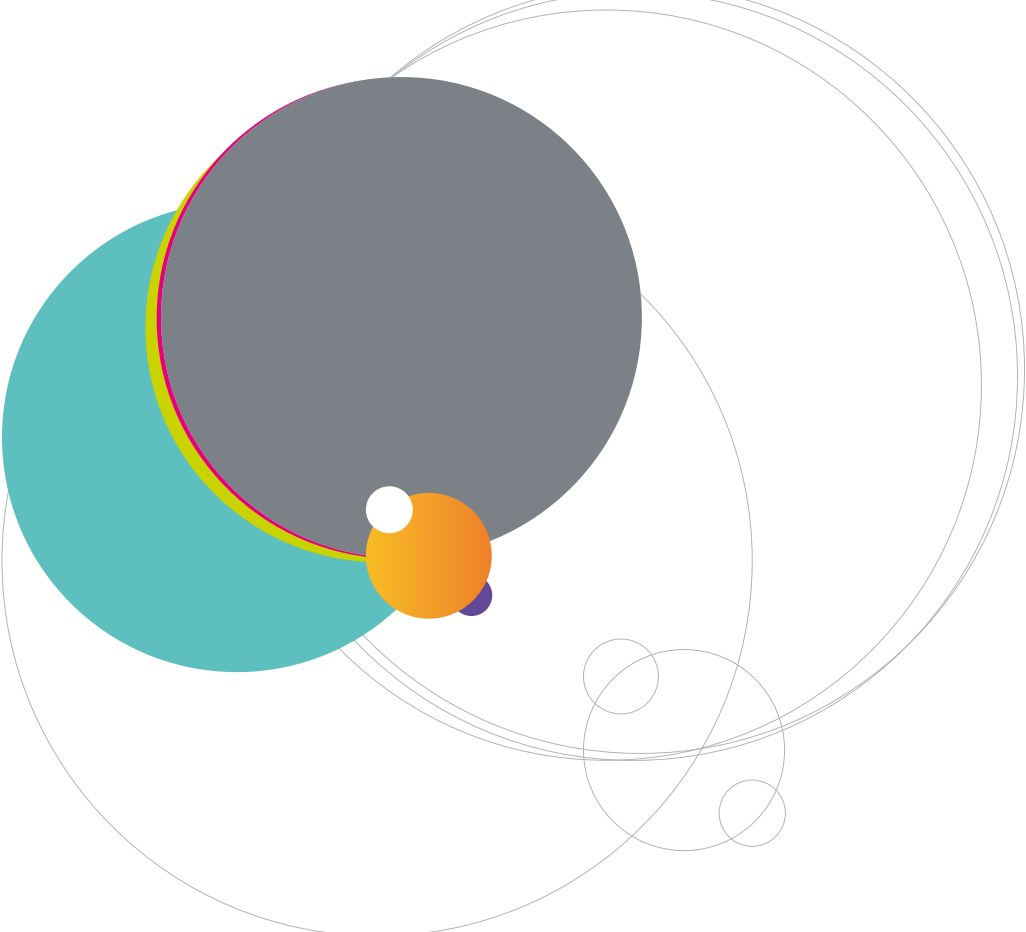
VEILLER À LA BONNE QUALITÉ DU PATRIMOINE ROUTIER

- Décliner des travaux soutenus sur tout le territoire
- Mettre en œuvre le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)
- Conduire les grandes opérations d'équipement et entretenir les ouvrages d'art
- Garantir le respect des règles du patrimoine routier
- Assurer la propreté sur la commune de Limoges
- Optimiser l'organisation administrative
- Rationaliser la maîtrise d'œuvre

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL

- Concevoir une gestion durable des ressources
- Engager des travaux et des expériences novatrices

P. 17



• SERVIR AU QUOTIDIEN UNE AGGLO DURABLE

PENSER DE NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENTS

- Promouvoir une mobilité durable
- Sécuriser les déplacements
- Promouvoir les transports en commun
- Organiser les transports scolaires

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

- Améliorer la performance de collecte sélective
- Améliorer les installations de traitement
- Réduire les déchets à la source

ASSAINISSEMENT

- Créer, réhabiliter et moderniser les réseaux
- Maintenir des tarifs équitables
- Contrôler les installations d'assainissement

• MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

ADAPTER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AUX PROJETS DE L'AGGLO

- Rationaliser l'organisation des services
- Construire des parcours professionnels
- Améliorer les conditions de travail
- Développer la politique santé et sécurité
- Structurer la communication interne
- Quelques données chiffrées (bilan social)

MAÎTRISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Maîtriser le budget
- Gérer les grands équipements
- et professionnaliser la contractualisation
- Construire le schéma de mutualisation

P. 49

SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES PROJETS ET DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES

- Gérer le patrimoine communautaire au regard des projets
- Sécuriser les procédures et les actes juridiques
- Optimiser les marchés publics

CONSOLIDER LES RESSOURCES TECHNIQUES DE L'EPCI

- Construire un système d'information autonome, performant, et fiable
- Optimiser la gestion du patrimoine bâti, des véhicules et des stocks
- Zoom sur Palissy

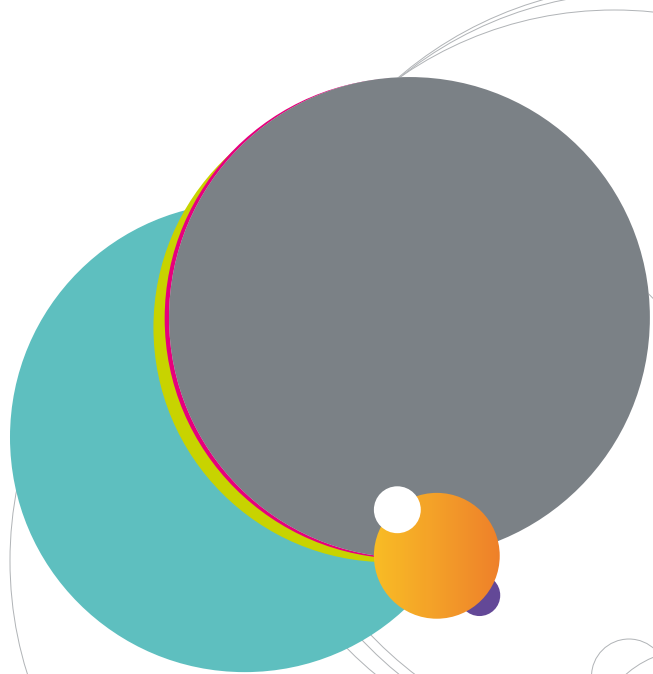
PROMOUVOIR LES ACTIONS ET LES PROJETS DE L'AGGLO

- Soutenir les élus dans leur travail
- Expliquer, donner du sens à l'action communautaire

• ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

P. 81-82-83

P. 61



PILOTER ET ANIMER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

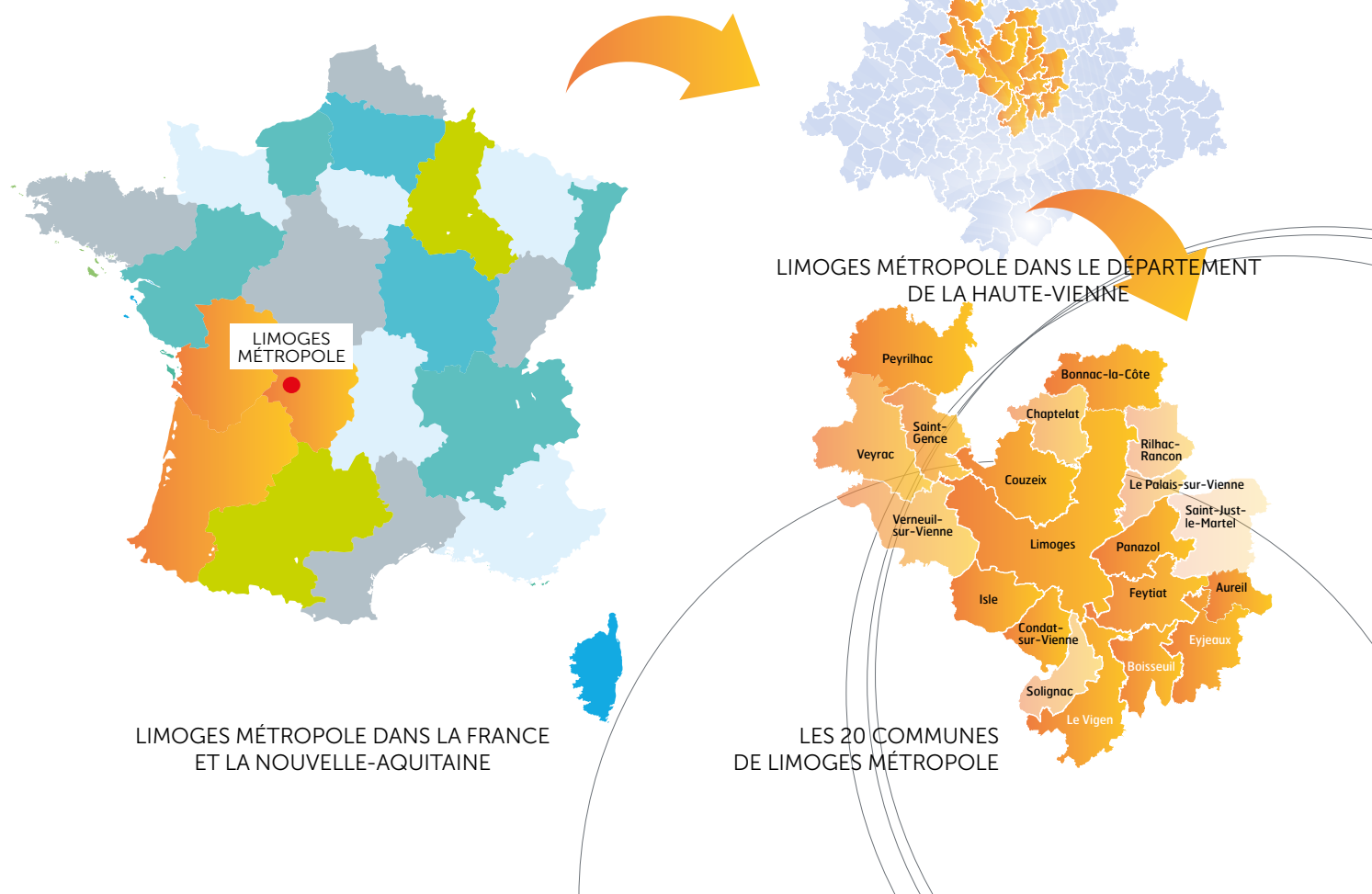




Conseil communautaire à Aureil

FÉDÉRER UN ESPACE DE COOPÉRATION

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé depuis le 1^{er} janvier 2003. Il regroupe 20 communes et rassemble 208.705 habitants, soit plus de la moitié de la population de la Haute-Vienne. Cela en fait le 3^e pôle urbain du Grand Sud-Ouest.





Solignac

LES COMMUNES DU TERRITOIRE

20 COMMUNES / 1 PROJET COMMUN

AUREIL

Maire : Bernard Thalamy
Tél. 05.55.00.28.11 - www.mairie-aureil.fr

BOISSEUIL

Maire : Jean-Louis Nouhaud
Tél. 05.55.06.91.06 - www.boisseuil87.fr

BONNAC-LA-CÔTE

Maire : Claude Brunaud
Tél. 05.55.39.93.01 - www.bonnac-la-cote.fr

CHAPTELAT

Maire : Julie Lenfant
Tél. 05.55.39.94.52 - www.chaptelat.fr

CONDAT-SUR-VIENNE

Maire : Bruno Genest
Tél. 05.55.30.20.00
www.condatsurviennne.fr

COUZEIX

Maire : Michel David
Tél. 05.55.39.34.09 - www.couzeix.fr

EYJEAUX

Maire : Jacques Roux
Tél. 05.55.00.27.81 - www.eyjeaux.com

Feytiat

Maire : Gaston Chassain
Tél. 05.55.48.43.00 - www.ville-feytiat.fr

ISLE

Maire : Gilles Begout
Tél. 05.55.01.56.15
www.ville-isle.fr

LE PALAIS-SUR-VIENNE

Maire : Isabelle Briquet
Tél. 05.55.04.34.00 - www.lepalaisurviennne.fr

LE VIGEN

Maire : Jean-Claude Chanconie
Tél. 05.55.00.51.17 - www.le-vigen.fr

LIMOGES

Maire : Emile Roger Lombertie
Tél. 05.55.45.60.00
www.ville-limoges.fr

PANAZOL

Maire : Jean-Paul Duret
Tél. 05.55.06.47.70 - www.mairie-panazol.fr

PEYRILHAC

Maire : Claude Compain
Tél. 05.55.75.84.15
www.peyrilhac.fr

RILHAC-RANCON

Maire : Annick Chadoin
Tél. 05.55.36.70.10
www.rilhac-rancon.fr

SAINT-GENCE

Maire : Alain Delhoume
Tél. 05.55.75.86.05 - www.saint-gence.fr

SAINT-JUST-LE-MARTEL

Maire : Joël Garestier
Tél. 05.55.09.20.19
www.saintjustlemartel.fr

SOLIGNAC

Maire : Yvette Aubisse
Tél. 05.55.00.50.09 - www.solignac.fr

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Maire : Pascal Robert
Tél. 05.55.48.03.00
www.verneuil-sur-vienne.fr

VEYRAC

Maire : Nancette Mazière
Tél. 05.55.03.50.76 - www.veyrac.fr



Limoges

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

La Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres des compétences obligatoires, des compétences optionnelles ainsi que des compétences facultatives que les communes leur transfèrent.

- 4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES • 4 COMPÉTENCES OPTIONNELLES
- 5 COMPÉTENCES FACULTATIVES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace communautaire. — Schéma de cohérence territoriale, organisation des transports urbains et sentiers de randonnée.

Développement économique. — Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales, développement touristique d'intérêt communautaire, différentes actions d'intérêt communautaire en faveur des entreprises, aides aux Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Équilibre social de l'habitat. — Cohésion sociale et habitat (Programme Local de l'Habitat, accueil des gens du voyage), actions et aides financières en faveur du logement social et des logements des personnes défavorisées.

Politique de la ville. — Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le Contrat de ville.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté d'agglomération a choisi quatre compétences optionnelles parmi une liste de six propositions prévues par la loi. — Création, aménagement et entretien de l'ensemble des voies de Limoges Métropole, création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

— Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Zénith Limoges Métropole, Centre aquatique L'Aquapolis, Vélodrome Raymond Poulidor).

— Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (prévention des pollutions de l'air, des sols, des nuisances sonores et prévention des risques sanitaires, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés).

— Assainissement collectif.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

La Communauté d'agglomération peut choisir d'assumer en plus d'autres compétences dites facultatives (aucune obligation légale). — Etudes préalables à la mise en œuvre de compétences nouvelles ou visant à élargir l'intérêt communautaire des compétences transférées.

- Aménagement des rivières.

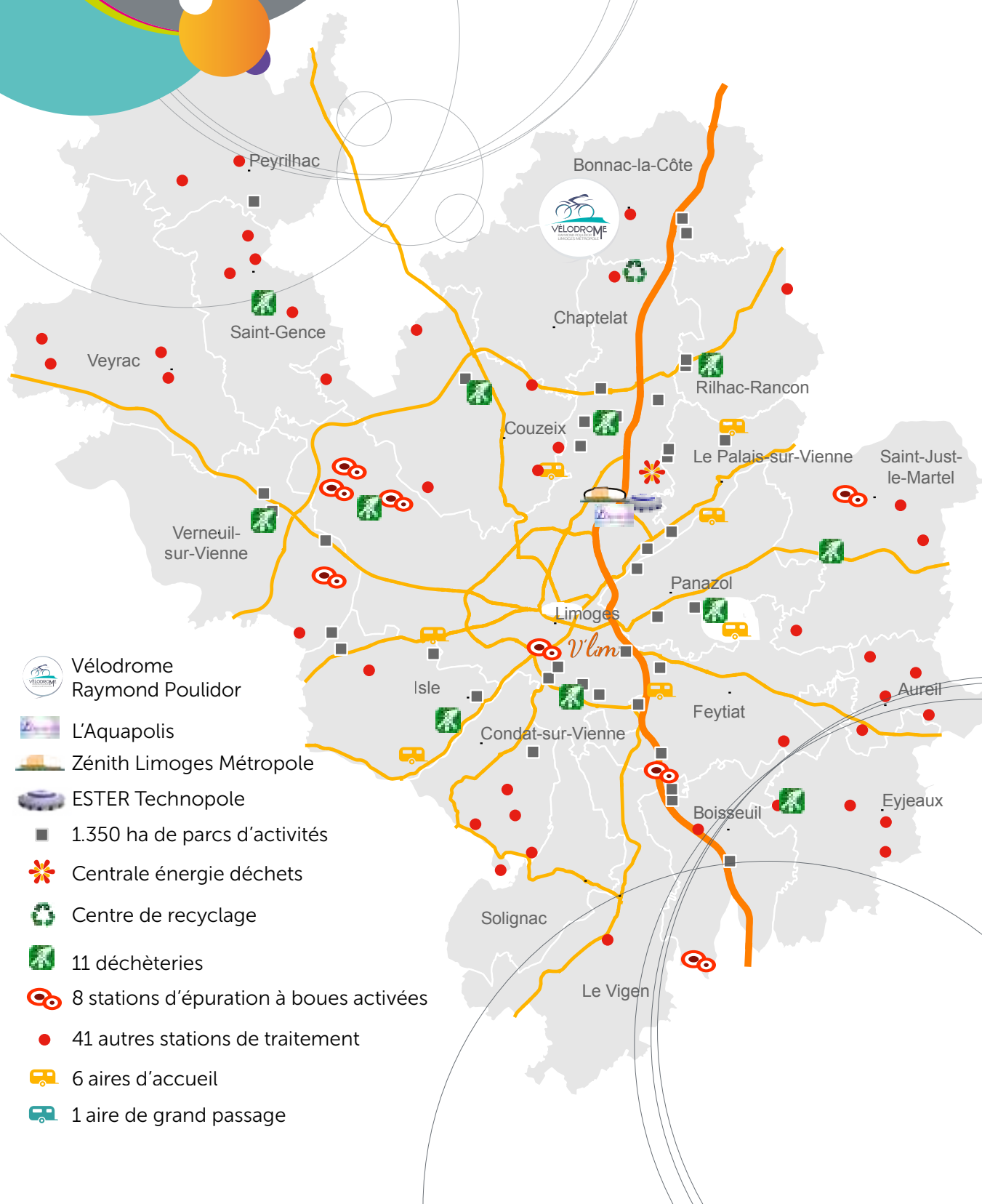
- Schéma directeur des eaux pluviales.

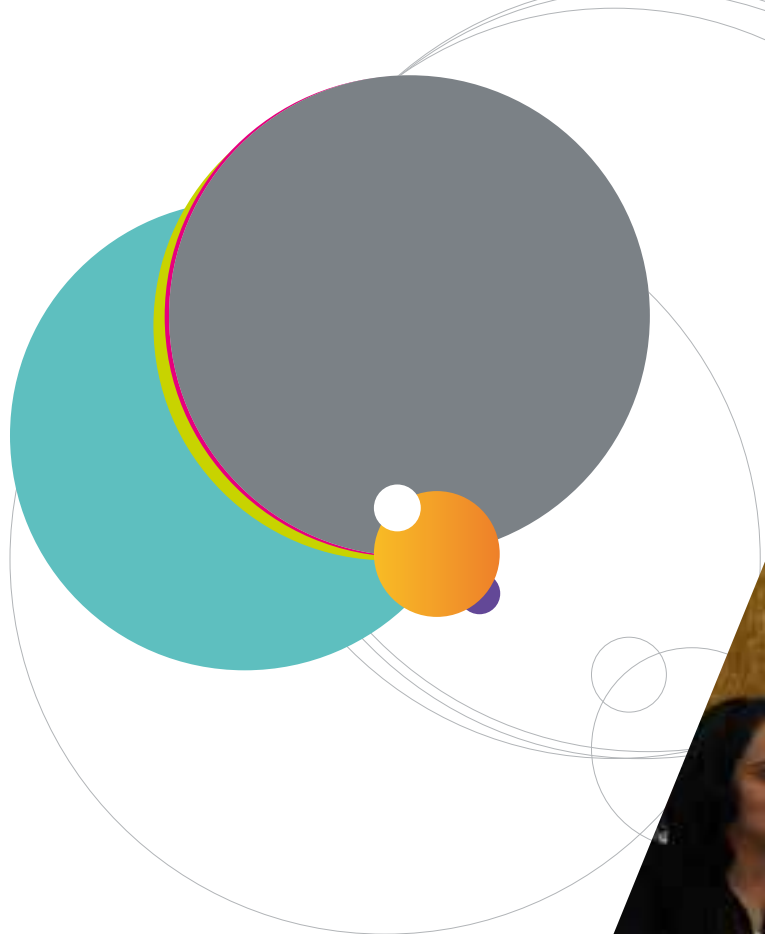
- Contrôle de l'assainissement autonome.

- Réseaux de l'éclairage public reconnus d'intérêt communautaire.

LA CARTE DES ÉQUIPEMENTS

Les grands équipements du territoire communautaire





ANIMER LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES





DÉLIBÉRER EN SÉANCE PUBLIQUE : LES ATTRIBUTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En 2017, les conseils décentralisés se sont tenus à :

- Mars : Chaptelat et Limoges.
- Mai : Aureil.
- Juin : Boisseuil.
- Octobre : Condat-sur-Vienne.
- Novembre : Bonnac-la-Côte.
- Décembre : Saint-Gence.

EN 2017 : CHIFFRES CLEFS

- 7 conseils communautaires
- 464 délibérations
- 278 décisions

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole a intégré la commune de Chaptelat, faisant passer le nombre des élus communautaires de 54 à 74 élus communautaires.



Réunion publique suite à l'intégration de Chaptelat au sein de Limoges Métropole



© Photo : C. RAMA.

Bureau Communautaire Palissy

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU 31/12/2017

• 74 ÉLUS COMMUNAUTAIRES + 11 SUPPLÉANTS (NOM ENTRE PARENTHÈSE)

AUREIL

Bernard Thalamy
(Christian Blanchet)

BOISSEUIL

Jean-Louis Nouhaud
(Bernard Zborala)

BONNAC-LA-CÔTE

Claude Brunaud
(Jean-Jacques Lamy)

CHAPTELAT

Julie Lenfant
(Alain Laurent)

CONDAT-SUR-VIENNE

Bruno Genest
Béatrice Ramadier

COUZEIX

Michel David
Sylvie Billat
Philippe Pécher

EYJEAUX

Jacques Roux
(Maurice Charbonnier)

FEYTIAT

Gaston Chassain
Marie-Claude Boden
Jean-Marie Mignot

ISLE

Gilles Begout
Marie Laplace
(Michèle Laurent, Pascal Theillet)

LE PALAIS-SUR-VIENNE

Isabelle Briquet
Ludovic Géraudie
Christophe Barbe

LE VIGEN

Jean-Claude Chanconie
(Armand Laplaud)

LIMOGES

Emile Roger Lombertie
Guillaume Guérin
Pierre Coinaud
Nicole Glandus
Isabelle Debourg
Vincent Léonie
Sarah Gentil
Rémy Viroulaud
Nadine Rivet
Philippe Pauliat-Defaye
Nathalie Vercoustre
Christian Uhlen
Chantal Stievenard
Annie Schwaederlé
Pierre Lafond
René Adamski
Jean-Marie Lagedamont
Corinne Piquet-Lavaire
Catherine Mauguien-Sicard
Sylvie Rozette
Alain Rodet
Bernard Vareille
Geneviève Manigaud
Marie-Anne Robert-Kerbrat
Philippe Reilhac
Sandrine Rotzler
Vincent Gérard
Régine Champion-Gauthier
Vincent Jalby
Isabelle Maury
Michel Cubertafond

Patricia Minel
Marc Bienvenu
Corinne Robert
Christian Hanus
Stéphane Destruhaut
Catherine Beaubatie

PANAZOL

Jean-Paul Duret
Sandrine Picat
Fabien Doucet
Francis Boluda, Isabelle Bellezane,
Christian Desmoulin

PEYRILHAC

Claude Compain
(Jacques Sertorio)

RILHAC-RANCON

Jacques Migozzi
Annick Chadoin

SAINT-GENCE

Alain Delhoume
(Serge Roux)

SAINT-JUST-LE-MARTEL

Gérard Vandenbroucke
(Joël Garestier)

SOLIGNAC

Yvette Aubisse
(Marie-Claude Naudon)

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Pascal Robert
Anne-Marie Coignoux

VEYRAC

Jean-Noël Joubert
(Jean-Yves Rigout)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



LE PRÉSIDENT
Gérard Vandenbroucke



Bruno Genest
Vice-président



Gilles Bégout
Vice-président



Isabelle Briquet
Vice-présidente



Jean-Paul Duret
Vice-président



Pierre Coinaud
Vice-président



Claude Brunaud
Vice-président



Alain Delhoume
Vice-président



Emile-Roger Lombertie
Vice-président



Gaston Chassain
Vice-président



Jacques Migozzi
Vice-président



Guillaume Guérin
Vice-président



Pascal Robert
Vice-président



Vincent Léonie
Vice-président



Julie Lenfant
Vice-présidente



Yvette Aubisse
Secrétaire



Claude Compain
Secrétaire



Jacques Roux
Secrétaire



Bernard Thalamy
Secrétaire



Jean-Louis Nouhaud
Secrétaire



Jean-Noël Joubert
Secrétaire



Michel David
Secrétaire



Jean-Claude Chanconie
Secrétaire



Marie-Anne Robert-Kerbrat
Secrétaire



Philippe Reilhac
Secrétaire



Sarah Gentil
Secrétaire



Jean-Marie Lagedamont
Secrétaire



© Photos : C. RAMA.

SE PRONONCER SUR LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS : LE RÔLE DU BUREAU

• LE BUREAU

13 secrétaires membres du bureau communautaire (pour tenir compte de l'intégration de la commune de Chaptelat) : 1 président, 13 vice-présidents et 13 secrétaires.

Le Conseil communautaire a décidé, par délibération du 22 mai 2017, de déléguer au bureau communautaire certaines décisions relevant de la gestion courante des affaires de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. Parmi les délibérations qui relèvent désormais du bureau, on peut citer celles relatives aux garanties d'emprunt accordées aux bailleurs

sociaux, aux cessions de parcelles dans les zones d'activités, les conventions relatives au déversement des effluents aux réseaux publics d'assainissement, les conventions conclues entre Limoges Métropole et les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des clauses d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics, le lancement de marchés en-dessous d'un certain montant...

Ainsi, 7 bureaux communautaires se sont réunis en 2017 et dès le mois de juin le bureau a pu délibérer sur les affaires relevant de sa délégation.



Conseil Communautaire Aureil



Conseil communautaire à Limoges

ÉCHANGER, INFORMER, DÉBATTRE

• LES COMMISSIONS

8 commissions thématiques ont été créées et subdivisées en 21 sous-commissions qui couvrent l'ensemble des compétences exercées par Limoges Métropole :

En 2017, une nouvelle commission « Affaires générales, prospective et évaluation » a été créée ainsi que deux sous-commissions : « Coopération décentralisée » rattachée à la Commission communication interne/externe et numérique et « Transports scolaires » rattachée à la Commission aménagement et organisation des réseaux.

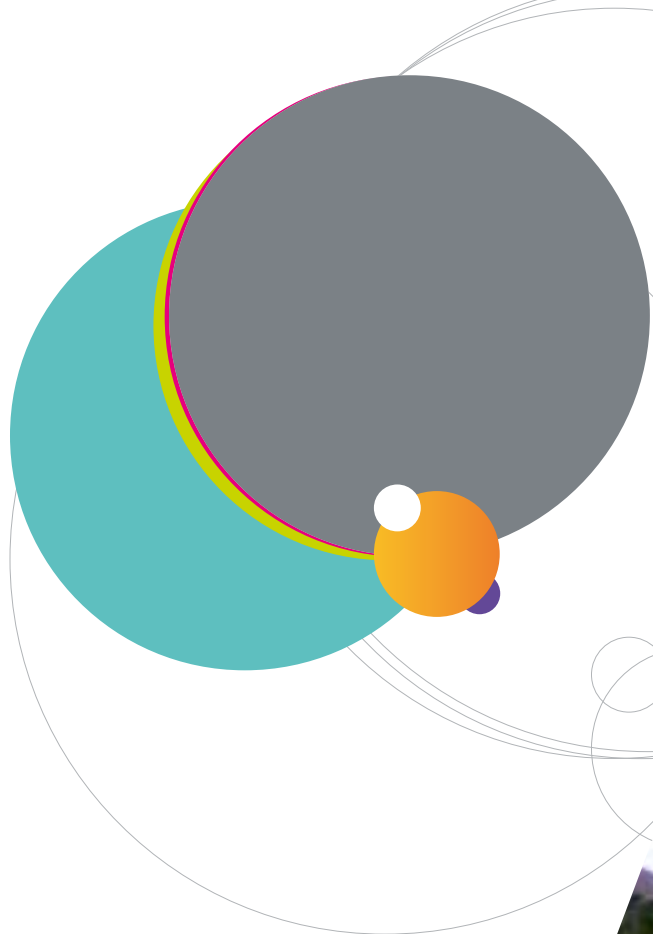
Ces commissions sont un lieu d'échanges et d'informations qui regroupent les conseillers communautaires et municipaux et sont chargées d'étudier les dossiers qui seront soumis au bureau et au conseil communautaire.

- Commission politique de la ville, solidarité et cohésion sociale : 6 réunions.
- Commission aménagement et organisation des réseaux : 7 réunions.
- Commission moyens, finances : 7 réunions.
- Commission environnement, eaux, déchets et milieux naturels : 7 réunions.
- Commission développement économique : 7 réunions.
- Commission communication interne/externe et numérique : 3 réunions.
- Commission aménagement de l'espace, urbanisme et accessibilité : 6 réunions.
- Commission grands équipements : 4 réunions
- Commission affaires générales, prospective et évaluation : 5 réunions.

• LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

La Commission consultative des services publics locaux et la Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées se sont réunies une fois chacune en 2017. La Commission locale d'évaluation des transferts de charges s'est réunie 3 fois et la Commission de délégation de service public s'est réunie 1 fois.





CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE, DURABLE ET SOLIDAIRE





Réunion des maires SAFIE

STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Contribution de Limoges Métropole au Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la région Nouvelle-Aquitaine (vision du développement économique sur ce nouveau territoire pour les 10 à 15 ans à venir).

- Un travail préparatoire à l'élaboration d'une convention destinée à fixer le cadre de la mise en œuvre du SRDEII sur le territoire de Limoges Métropole et notamment la partie pour laquelle Limoges Métropole conserve une « autonomie de gestion » (règlement d'intervention des aides à l'immobilier de Limoges Métropole) en coordination avec les actions de la Région. Cette convention permettra à Limoges Métropole de prétendre à des aides financières de la part de la Région sur des

projets de développement économique s'inscrivant pleinement dans les orientations du SRDEII. La convention comprendra 4 annexes :

- Par une délibération en date du 5 février 2015, Limoges Métropole a décidé de lancer une étude stratégique foncière sur l'accueil des entreprises sur son territoire. Cette étude a permis de mettre en évidence les axes structurants d'une stratégie de développement reposant sur l'identification et la priorisation d'opérations de confortement et de requalification de certains parcs d'activités du territoire, ainsi que sur l'opportunité de mettre en œuvre de nouveaux produits d'accueil à destination des entreprises (création/développement de nouveaux sites notamment).

Cette stratégie doit maintenant se traduire par la définition et par l'adoption d'un Schéma de développement des parcs d'activités de Limoges Métropole. Ce schéma aurait pour objectif principal de développer une stratégie d'aménagement des parcs d'activités communautaires à 10 ans et à 20 ans afin de sécuriser le futur développement économique de Limoges Métropole, et de répondre ainsi aux besoins d'installation et de croissance des entreprises.



Ester Technopole

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

PROPOSER UN FONCIER ATTRACTIF

Chaque année, des aménagements (voirie, viabilisation de terrains...) sont réalisés pour améliorer ou accroître l'offre de foncier. Sur le parc d'ESTER, le montant des études et travaux s'est élevé à 336.981,51 HT pour 2017. ESTER Technopole concentre des compétences de pointe et engendre ainsi une véritable dynamique au service des entreprises et du développement territorial.

- Achèvement des travaux de bouclage de la rue Soyouz à la rue Gemini, mise en circulation de la voie et création du rond-point.
- Viabilisation des terrains de La Ferme-de-La-Basse et extension de la rue Buck-Clayton reliant la rue Bill-Coleman sur le secteur du Puy-Imbert.

Ainsi, 4 hectares pourront être rendus disponibles au nord de la rue Soyouz ainsi que 4 hectares au sud de la rue Soyouz côté Le Palais-sur-Vienne. Sur le secteur de La Basse 2,5 hectares seront disponibles à la commercialisation.

Au Puy-Imbert, le bouclage de Buck-Clayton avec Bill-Coleman permettra d'ouvrir une emprise totale de foncier commercialisable de 8 hectares.

Un terrain d'une superficie de 2.500 m² a été cédé à la société PEWAG France spécialisée dans la production métallurgique (extension d'activité sur un bâtiment de 600 m², 5 nouveaux collaborateurs possibles en plus des 20 déjà existants).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT CENTRAL D'ESTER TECHNOPOLE

- Rédaction du programme technique détaillé de l'opération et choix du maître d'œuvre chargé de conduire ces travaux. Avant-projet sommaire prévu début 2018.

En 2017, la Technopole ESTER comptait :

- 2 pôles de compétitivité.
- 5 pôles de compétences.
- 1 école d'ingénieurs (regroupement ENSIL et ENSCI soit 754 étudiants).
- 1 incubateur.
- 187 raisons sociales et 2.672 salariés.
- 850 étudiants.



FACILITER LE RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE DES ENTREPRISES

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole a décidé lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2015, la mise en œuvre d'un programme d'aide au raccordement à la fibre optique sur le réseau public numérique DORSAL des entreprises situées sur les parcs d'activités communautaires.

A travers la mise en œuvre de ce programme, l'objectif de Limoges Métropole est de faciliter l'accès aux entreprises au très haut débit, de permettre leur transformation numérique pour celles qui ont engagé ce processus, et de leur faire bénéficier de tarifs attractifs. Ce dispositif comprend la prise en charge des frais de raccordement sur le domaine public, jusqu'en limite de propriété. Les frais restant à la charge des entreprises sont donc limités et sont ceux liés au raccordement à la fibre optique sur leurs propres parcelles. En 2017, 18 entreprises ont ainsi été raccordées à la fibre optique pour un montant total de 142.000 euros, dont 88.000 euros pris en charge par Limoges Métropole.

- 31 entreprises ont déposé une demande depuis le début du dispositif dont 13 en 2016 et 18 en 2017.
- 25 demandes ont reçu une autorisation de travaux.
- 4 demandes sont en attente d'autorisation de travaux.
- 2 demandes ont été refusées car hors périmètre d'éligibilité.
- 18 sont déjà raccordées à la fibre optique.

LES PARCS D'ACTIVITÉS EN COURS DE COMMERCIALISATION

• PETIT-BONNEFOND

- SAINT-JUST-LE-MARTEL
- 9 hectares dont 3,3 commercialisés (36,6 %)
- 5 entreprises installées
- 31 emplois

• L'AQUEDUC

- PEYRILHAC
- 4,6 hectares dont 1 commercialisé (21,7 %)
- 2 entreprises installées
- 9 emplois
- 1 prospect en cours pour un terrain de 1.200 m²

• LA RIBIÈRE

- LIMOGES
- 6 hectares dont 4 commercialisés (66,6 %)
- 2 entreprises installées
- 28 emplois
- 1 prospect en cours

• MAISON-ROUGE

- BONNAC-LA-CÔTE
- 4,2 hectares dont 0,23 commercialisé (5,5 %)
- 1 entreprise installée
- 4 emplois
- 1 prospect en cours

• NORD 3

- LIMOGES
- 123 hectares dont 73 commercialisés (60 %)
- 47 entreprises
- 1.969 emplois
- 1 prospect en cours pour une superficie de 6.500 m²

• LA GRANDE PIÈCE

- LIMOGES
- 37 hectares dont 1,3 commercialisés (3,5 %)
- 2 entreprises installées
- 45 emplois
- 5 prospects en cours

PARCS D'ACTIVITÉS

- Parcs d'activités d'intérêt communautaire
- Autres statuts





Piste cyclable - La Grande Pièce

FACILITER L'INSTALLATION OU LE MAINTIEN DURABLE DES ENTREPRISES

Un bâtiment-relais industriel pour septembre 2019

Par une délibération en date du 22 mai 2017, les élus communautaires ont décidé de lancer le projet de construction d'un bâtiment locatif à usage de plateaux techniques sur le parc d'activités de la Technopole ESTER, dans le cadre de la concession, par la SELI. Cet équipement a pour vocation de jouer le rôle de bâtiment-relais industriel, offrant ainsi aux entreprises issues des filières d'excellence du territoire, une étape intermédiaire d'hébergement entre la technopole ESTER (entreprises en démarrage) et le bâtiment en propre (entreprises déjà mûres et souhaitant disposer de leurs propres locaux). Une première tranche de 5 ateliers représentant 500 m² de surface utile et 170 m² d'espaces administratifs sera réalisée. Elle sera conçue de façon à rendre possible d'éventuelles extensions futures. La livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2019.

Soutien à l'immobilier des entreprises

Depuis 2007, Limoges Métropole soutient régulièrement des projets immobiliers d'entreprises sur le territoire en cohérence et en complémentarité avec le dispositif d'aide de l'ex-Région Limousin (aide aux investissements immobiliers ou aide à la location d'immeubles).

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de développement et de modernisation.

Le règlement d'aide à l'immobilier aura pour vocation à s'intégrer dans la convention du Schéma Régional de Développement des Entreprises, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) qui sera signée entre la région Nouvelle-Aquitaine et Limoges Métropole.

- 172.000 euros mobilisés pour les projets d'extension d'A3D DESIGN et CERADROP Création possible de 24 emplois d'ici 3 ans.

SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE CONTEXTES SPECIFIQUES

Une Commission Consultative de Règlement Amiable a été créée par délibération en date du 19 juin 2015 pour faciliter et

simplifier le règlement à l'amiable des préjudices commerciaux causés aux commerçants et artisans du centre-ville de Limoges lors des travaux de réhabilitation des rues piétonnes du centre ville (juillet 2015-juillet 2017).

- 20 dossiers de demande d'indemnisation ont été instruits en 2017.
- 17 ont fait l'objet d'une indemnisation pour un montant total de 142.830 €.
- Le bilan 2016-2017 a conduit au versement d'un montant total d'indemnisation de 158.971 €.

PRÉPARER LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TOURISME

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et en vertu des prescriptions de la loi NOTRe, Limoges Métropole exerce la compétence pleine et entière portant sur la « Promotion du Tourisme » (compétence exercée auparavant par la Ville de Limoges et la commune de Solignac sur leurs territoires). Cette compétence concerne notamment l'accueil et l'information des touristes, ainsi que la promotion des atouts touristiques du territoire.

La région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2017 une concertation visant à la réalisation de son Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs. Dans ce cadre, Limoges Métropole a apporté sa contribution à ce Schéma Régional en veillant à associer les acteurs locaux du tourisme. Cette contribution a été déposée le 15 septembre 2017 sur le site de la Région. Un certain nombre d'axes stratégiques ont ainsi été identifiés, préfigurant les grandes lignes d'un schéma de développement touristique local dont l'élaboration démarrera en 2018.



Espace collaboratif Ester

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX AXES DE STRATÉGIE

MISER SUR L'INNOVATION

Le 25 juillet 2016 à Laval, le ministre de l'Economie et des Finances, Emmanuel Macron, et la secrétaire d'Etat au numérique, Axelle Lemaire, annoncent la composition des 9 réseaux thématiques French Tech. L'agglomération de Limoges entre dans le réseau thématique Santé (HealthTech) englobant les biotechnologies (BioTech), les techniques médicales (MedTech), la e-santé et la Silver Economie (l'économie du bien-vieillir).

Une trentaine d'événements portés par Limoges Métropole et ses partenaires ont eu lieu en 2017. Ces événements visaient surtout à favoriser la rencontre entre les entreprises innovantes du territoire d'une part, et l'ensemble des acteurs publics et privés engagés dans le programme French Tech Limoges Métropole d'autre part. Par ailleurs, Limoges Métropole a accompagné 6 entreprises innovantes sur des salons nationaux en 2017 tels que le Salon HOPITECH à Poitiers ou encore le Salon SILVER ECONOMY à Paris. A ce titre, la part des contacts qualifiés susceptibles de déboucher sur du business, pris par les entreprises lors du salon SILVER ECONOMY est de 30 % de l'ensemble des contacts pris.

Un nouvel espace de co-working situé au cœur de la coupole d'ESTER (espace de 30 m² baptisé « La Soucoupe ») a ouvert ses portes le 14 novembre 2017. La vocation de cet espace est d'accueillir tout télétravailleur en recherche d'un lieu ouvert doté en accès très haut débit et offrant une certaine dynamique collaborative. Des animations ont été portées par ESTER Technopole en fin d'année 2017.

Le Quartier du Villaret-d'Or (Feytiat) est opérationnel depuis octobre 2017 et comprend 16 logements destinés principalement aux personnes en perte d'autonomie (opération pour le compte de la Mutualité Française). Ces logements comportent entre autre des aménagements et services innovants permettant aux personnes locataires de se maintenir à domicile en toute sécurité. Les entreprises de la French Tech disposent également

d'un espace showroom au sein de ce quartier afin de permettre la démonstration de leurs produits et services innovants.

Le bilan 2017 de cette première année du programme French Tech Limoges Métropole est positif dans la mesure où une vingtaine de rendez-vous d'affaires ont pu découler des événements French Tech, une progression du nombre d'emplois a pu être observée au sein de certaines entreprises, 10 nouvelles entreprises/start-ups ont été identifiées pour intégrer l'écosystème French Tech. Enfin, plusieurs levées de fonds ont été réalisées par les entreprises de l'écosystème ou sont actuellement en cours de réalisation.

DÉVELOPPER LE MARAICHAGE PÉRI-URBAIN ET LES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

En 2017, Limoges Métropole s'est doté d'une stratégie de développement des circuits courts de proximité sous la forme d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT). Un PAT est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs afin de développer l'agriculture sur le territoire ainsi que la qualité de l'alimentation.

Le PAT Limoges Métropole comprend 3 axes de travail :

1. Créer un pôle d'activité dédié au maraîchage en agriculture biologique.
2. Faciliter l'accès au foncier et l'installation des porteurs de projet en maraîchage en agriculture biologique.
3. Structurer la filière de proximité principalement vers la restauration collective.

Le pôle d'activités dédié au maraîchage biologique se situe sur un terrain de 15 hectares localisé sur la commune de Verneuil sur Vienne. Ce pôle d'activités comprendra dès 2018, un espace-test agricole pouvant accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet par an sur environ 9 hectares, ainsi qu'un jardin coopératif ouvert aux habitants des quartiers prioritaires sur environ 1 hectare.



Parc d'Activités Petit Bonnefond - St-Just-Le-Martel

En décembre 2017, Limoges Métropole a proposé la signature d'une Charte aux communes impliquées dans le cadre du projet « Ceinture Maraîchère », ceci afin que ces dernières s'engagent notamment sur des actions telles que former et impliquer le personnel communal (notamment ceux des cantines collectives). Cette Charte complète les autres actions du PAT qui ont pour but de favoriser l'installation de producteurs locaux, de se faire le relais auprès des consommateurs, de réaliser une veille foncière sur le territoire de Limoges Métropole,...

CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

La démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) vise à optimiser pour les entreprises, l'utilisation des ressources quelles qu'elles soient afin de limiter la pollution, le prélèvement des ressources, la production de déchets et la consommation d'énergie. Elle doit permettre d'instaurer des relations de partenariat et d'encourager les échanges entre acteurs économiques et industriels tout en favorisant le développement économique local et la prise en compte des enjeux environnementaux.

En 2017, la CCI a réalisé une dizaine de diagnostics de flux auprès d'entreprises installées sur le territoire du parc d'activités OCEALIM présentés aux entreprises concernées (synergie ou mutualisations possibles sur la zone). Des groupes de travail thématiques (ex : gestion des cartons...) devraient voir le jour en 2018.

En parallèle sur le parc d'activités de la zone Nord, une enquête sur la gestion des déchets a été réalisée pour déterminer les entreprises qui pourront être diagnostiquées en 2019.



© Photos : C. RAMA.

Association Culture Alpha

RENFORCER LES PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Limoges Métropole s'est fixée 3 objectifs en matière d'emploi et de l'insertion : renforcer les partenariats en faveur de l'emploi, tirer parti des opportunités d'emploi liées à son tissu économique et améliorer les services rendus aux publics en difficulté d'insertion économique et sociale.

FACILITER LE RETOUR OU L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PUBLICS FRAGILISÉS

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est une **plateforme partenariale de proximité** dont l'objectif est de mutualiser des moyens et des compétences du territoire, afin de **favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi durable des publics fragilisés par leur parcours de vie** (demandeurs d'emploi de longue durée et les bénéficiaires des minima sociaux).

Il propose aux publics qui lui sont adressés par les partenaires de l'emploi (Mission locale, Pôle Emploi, le département...) un accompagnement individuel renforcé dont l'objectif est de structurer leur parcours d'insertion par la mise en place d'actions (formations, mises en situation professionnelle, insertion par l'activité économique, aide à la mobilité...) avec comme finalité le retour à l'emploi durable. Il s'adresse aux personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi de manière autonome : 11 conseillères en insertion professionnelle (référentes PLIE) sont chargées de l'accompagnement plus de 1000 personnes par an.

Trois actions phares pour le PLIE

- Évaluation du PLIE et élaboration du Protocole d'accord 2018-2021 pour repositionner le PLIE dans les différents niveaux d'élaboration des politiques de l'emploi et de l'insertion, d'identifier où il est efficace et pertinent et de déterminer des axes d'amélioration.

- **Périodes d'immersion en interne au profit des publics en parcours d'insertion** : avec pour objectif la féminisation des équipes, une action a été mise en place, à titre expérimentale,



en partenariat avec la DRH de Limoges Métropole, les services du PIRT et le service insertion de Limoges Métropole.

8 femmes ont été positionnées pour une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), de 15 jours chacune, sur des postes d'agent de propreté et de maintenance. À l'issue de ces PMSMP, 3 personnes se sont vu proposer des contrats en remplacement saisonnier et 3 participantes PLIE faisaient partie du vivier des remplacements et sont amenées à travailler régulièrement à la Direction travaux et infrastructures.



CVthèque

Dans les courriers de réponses des candidatures spontanées, une mention spécifique a été rajoutée. Elle permet de renvoyer les candidats résidant sur le territoire de Limoges Métropole vers le service insertion afin qu'ils puissent bénéficier d'un appui dans leurs démarches de recherche d'emploi, par le biais du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ou par le biais d'interventions salariées au titre des Clauses Sociales d'Insertion.

Deux personnes ont ainsi intégré l'accompagnement PLIE et plusieurs étapes ont d'ores et déjà étaient mobilisées pour elles : chantier d'insertion, missions via ATOS (manutention, peinture...), réflexion sur formation employé libre service, opportunité d'emploi au CHU (en attente de réponse).

1.056 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE PLIE

584 demandes d'accompagnement	La durée moyenne est de 28,91 mois	429 sorties dont 148 sorties positives, soit 53 %
3.079 étapes de parcours mobilisées		

319 PERSONNES SONT ENTRÉES DANS LE DISPOSITIF EN 2017 DONT

43 % résident en quartier prioritaire	23 personnes âgées de plus de 50 ans	152 personnes ayant un niveau de qualification infra V
154 personnes de nationalités étrangères	199 femmes	

PROMOUVOIR LES CLAUSES SOCIALES

86 opérations comportant des clauses sociales d'insertion se sont déroulées au cours de l'année 2017 parmi lesquelles :

- Collecte des déchets ménagers en porte à porte : **55.507 heures** d'insertion réalisées.

- Marchés de transports scolaires : **12.570 heures** d'insertion réalisées.
- Recyclage de pavés et bordures en granit : **5.742 heures** d'insertion réalisées.
- Exploitation du Zénith de Limoges : **3.193 heures** d'insertion réalisées.
- Travaux d'assainissement sur le territoire de Limoges Métropole : **1.733 heures** d'insertion réalisées.
- Aménagement allée Fabre-d'Eglantine : **495 heures** d'insertion réalisées.

Depuis 2008, date de la mise en œuvre des clauses sociales sur le territoire de Limoges Métropole, le cumul d'heures d'insertion réalisées est de **689.856 heures, soit près de 480 ETP sur une année !**

ANNÉE	2017	TOTAL DEPUIS 2008
Nombre d'heures réalisées	128.111	689.856
Nombre de maîtres d'ouvrage	24	33
Nombre d'opérations	24	243
Nombre de participants	294	946

En 2017, les **128.111 heures d'insertion (80 ETP)**, ont été réalisées dans le cadre de 86 opérations différentes, contre 78 en 2016. Limoges Métropole est à l'origine de 37 opérations intégrant une clause sociale, soit **43 % des opérations** totales.

Les clauses sociales ont concerné 294 personnes :

- Surtout des hommes mais un pourcentage de femme en augmentation (20,41 %) du fait du développement des marchés de services.
- Des jeunes de moins de 26 ans sans qualification accompagnés par la Mission Locale (34 % contre 33 % en 2016), puis des publics bénéficiaires du RSA (28 % contre 32 % en 2016), des



demandeur d'emploi de longue durée (16 % contre 14 % en 2016) et enfin les personnes accompagnées par le PLIE (8 % contre 20 % en 2016).

- Des résidents dans les quartiers prioritaires de la ville à plus de 37 % des participants.

- 418 contrats signés dans le cadre de la clause sociale dont 47 % de Contrats de Travail Temporaire d'Insertion (CTTI), 19 % de Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, 12 % de CDI, 6 % de Contrats de Professionnalisation.
- 111 sorties ont eu lieu, dont 39 sorties dynamiques (CDD > ou = à 6 mois, CDI, formations qualifiantes, intérim > 6 mois, solution emploi, création d'entreprise).





DÉPLOYER UNE ACTION DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA RÉVISION DU PLAN CLIMAT

Encadré par le décret du 11 juillet 2011, le contenu réglementaire des PCET a été modifié par un nouveau décret paru le 28 juin 2016 qui prévoit notamment l'intégration obligatoire d'un volet air, transformant le PCET en PCAET.

Limoges Métropole a décidé d'inscrire la révision de son PCET dans le cadre de la démarche de Stratégie Énergétique Départementale portée par le Syndicat Énergie Haute-Vienne (SEHV). Une première délibération a été adoptée lors du conseil communautaire du 30 mars 2017 portant sur le partenariat avec le SEHV pour l'élaboration des volets « diagnostic » et « stratégie territoriale ».

Les bureaux d'études Énergie Demain/AEC, retenu par le SEHV pour élaborer la Stratégie Énergétique Départementale ont produit sur l'année 2017 le diagnostic énergie/gaz à effet de serre avec restitution des données à la maille EPCI.

L'ensemble des éléments du diagnostic va permettre d'engager en 2018 la réflexion sur l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions opérationnelles.

POURSUIVRE LES ACTIONS SECTORIELLES

Projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bonnac-la-Côte :

Limoges Métropole est propriétaire d'une parcelle de 5,5 ha en proximité directe de la zone d'activités de Maison-Rouge, identifiée comme étant potentiellement intéressante pour y développer un projet de centrale photovoltaïque au sol. Elle propose, en effet, une superficie suffisante et une topographie adaptée qui permet d'envisager une centrale d'une puissance d'environ 2.500 kWc. Le groupement Irisolaris/SEM SIPeNR a été retenu pour développer ce projet. Lancement d'étude d'impact, réalisation des relevés de terrain, expertise hydrologique ont été engagés.

Accompagnement au développement des projets dans le domaine de l'éolien, du solaire ou de la biomasse :

En 2017, la société Vol-V Biomasse a déposé la demande

d'autorisation unique pour l'exploitation de l'unité de méthanisation territoriale de la Ribière et toutes les questions ont été levées pour déposer la version finale en préfecture.

A l'échelle de la zone d'implantation, Vol-V Biomasse a engagé une démarche de communication et de concertation auprès de l'ensemble des riverains du projet.

- Rencontre avec 17 entreprises voisines.
- Rencontre avec les particuliers le 11 décembre à l'ESAT.



Distribution kit ampoules LED Secours populaire

Opération LED

Dans le cadre d'un partenariat entre EDF et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, EDF a offert aux territoires à énergie positive (TEPCV) comme Limoges Métropole, 2.500 kits d'ampoules Led à distribuer gratuitement aux habitants : 500 kits ont été donnés à l'association FACE qui accompagne notamment les ménages des quartiers sensibles, 200 kits ont été donnés aux participants des 2 dernières éditions du Défi Famille à Énergie Positive afin de les remercier pour leur engagement citoyen.



Pour l'ensemble des kits restant, Limoges Métropole a décidé de répartir les ampoules Led entre 3 associations caritatives : Secours Populaire, La Croix-Rouge, et les Restau du Cœur qui en assureront la distribution gratuite à leurs propres bénéficiaires par le biais de leurs propres réseaux (épiceries solidaires, visites à domicile...).

PROPOSER DES PRESTATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Sensibilisation à l'agriculture biologique (classes maternelles et élémentaires de son territoire) assurée par l'association InterBio Nouvelle-Aquitaine : 18 interventions réalisées pour 13 écoles (25 classes et plus de 600 enfants).

Découverte et protection de la faune : en partenariat avec l'association SOS Faune Sauvage, Limoges Métropole a acheté et installé des mangeoires dans les écoles du territoire. Limoges Métropole prend en charge, pour les écoles volontaires, l'intervention d'une animatrice de l'association qui va accompagner une école sur le montage et l'entretien de cette mangeoire.



Sensibilisation au commerce équitable : animations assurées par l'Association Artisans du Monde sur la thématique du commerce équitable (18 classes et près de 500 enfants).

Sensibiliser les habitants et les décideurs au développement durable

5^e édition du concours Familles à Énergie Positive sur le territoire de l'agglomération : 13 équipes se sont constituées provenant d'horizons très variés (entreprises, associations, administrations, voisins...) soit environ 80 familles inscrites qui ont diminué de 11 % leur consommation d'énergie et leurs émissions de GES. Elles ont économisé, en moyenne et par foyer, plus de 1.800 kWh.



AMÉNAGER ET CONSTRUIRE UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR





La Grande Pièce - Limoges

PILOTER UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DU TERRITOIRE

- Organisation du transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans le cadre de la loi ALUR au 27 mars 2017 et création d'une unité de gestion des PLU communaux au sein de la direction.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur le parc d'activités de La Grande Pièce.
- Coordination des moyens administratifs, techniques, financiers du NPRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain).
- Coordination études de production et organisation COTECH (Comité Technique) et COPIL (Comité de Pilotage) pour le grand projet Campus U-Pôle hospitalier.
- Construction d'une base de données quantitative et qualitative décrivant l'agglomération et toutes ses composantes pour élaborer une identité de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole.
- Assistance à la Direction des transports pour la construction du second dépôt d'exploitation des transports urbains.
- Assistance aux communes de Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Limoges, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Verneuil-sur-Vienne, Solignac, Veyrac, pour la révision des PLU communaux.
- Participation à l'analyse de la phase DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une station sport nature.
- Participation aux COTECH et COPIL pour l'étude de requalification urbaine du quartier du Sablard, l'étude de requalification urbaine du quartier du Vigenal, l'entrée de ville Les Casseaux, la déviation est de Feytiat, le pont de franchissement A20 (analyse et propositions sur AOP du PLU de la ville de Limoges), le BHNS.

- Assistance technique auprès de la Direction du développement économique pour le Schéma de développement des parcs d'activités.
- Elaboration d'un diagnostic pour le devenir route de Toulouse.
- Assistance technique auprès de la Direction de l'habitat pour élaboration PLH 3 (Programme Local de l'Habitat).

INSTRUIRE LES ACTES D'URBANISME

Instruction des actes d'urbanisme en service commun pour 14 communes de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole depuis le 01 janvier 2017 :

Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Le Vigen, Peyrilhac, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Veyrac.

Gestion de la consultation des services internes de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole dans le cadre de l'instruction des actes d'urbanisme pour les 20 communes.

Le nombre d'actes d'urbanisme, liés à l'adhésion des deux nouvelles communes, mais également liés à l'évolution du contexte économique, a augmenté de façon significative par rapport aux années antérieures.

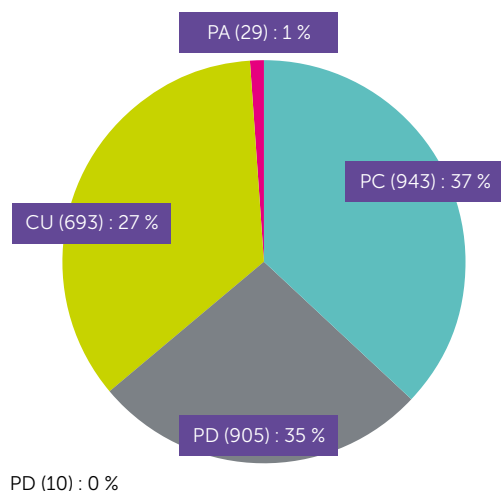
Le nombre de demandes instruites est passé en 1 an de 2.214 à 2.580 :

- Celui des avis de 2.209 à 2.550.
- Celui des dépôts de 1.828 à 2.273.
- Celui des décisions de 1.800 à 2.177.

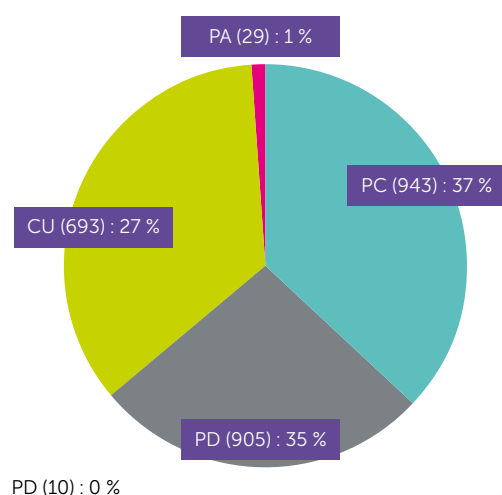


Conférence intercommunale du logement

RÉPARTITION DES DEMANDES
PAR TYPE SUR UNE ANNÉE



RÉPARTITION DES AVIS
PAR TYPE SUR UNE ANNÉE



- Certificat d'urbanisme type A (CU).
- Certificat d'urbanisme type B (CU).
- Déclaration préalable (DP).
- Permis de construire (PC).
- Permis d'aménager (PA).
- Permis de démolir (PD).



Logements sociaux rue de la Liberté - Panazol

AMÉNAGER, STIMULER L'OFFRE DE LOGEMENT

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE D'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH 3) :

Trois enjeux majeurs : rendre le territoire plus attractif, garantir un accès au logement pour tous et mettre en place une nouvelle gouvernance des politiques de l'habitat.

Une priorité : assurer un développement de l'offre résidentielle qui soit durable en optimisant l'utilisation de la ressource foncière, en luttant contre la vacance et en mettant en place des actions pour développer la mixité sociale.

L'année 2017 a permis d'établir un diagnostic objectif du marché de l'habitat de Limoges Métropole. Une première lecture des enjeux fait apparaître l'importance de limiter :

- La péri-urbanisation en rationalisant la localisation et la typologie de la production de logements.
- Le déclassement de l'offre résidentielle existante (parc privé et parc social).

Pour autant, cette démarche devra aussi prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes, des ménages les plus modestes, des gens du voyage, ou encore liés au vieillissement de la population.

Cette phase de constat, partagée avec l'ensemble de ses communes membres, a constitué l'étape préalable au lancement de la construction des orientations du nouveau PLH. Cette démarche participative, associant l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat social, incluant la participation à des tables rondes thématiques avec une dimension pédagogique, sera finalisée dans le premier semestre 2018, avant d'aborder la construction opérationnelle du plan d'actions du PLH.

La recherche de mixité sociale et d'égal accès au logement social :

Les lois ALUR et LAMY de 2014, et plus récemment Egalité-Citoyenneté (2017), ont modifié la gouvernance locale en matière de logement social, en positionnant les EPCI comme chefs de file. Ils doivent coordonner l'action des acteurs locaux avec comme objectifs la mixité sociale et l'accès au parc

d'habitat social facilité.

Pour cela, Limoges Métropole s'est vu confier la mise en place d'une **Conférence Intercommunale du Logement** (CIL co-pilotée avec l'Etat) qui doit permettre le partage de la connaissance du parc social et de son occupation (peuplement) pour ensuite définir, en partenariat avec les acteurs, une stratégie visant à limiter la concentration des ménages les plus fragiles dans les mêmes secteurs. P20 : CIL

En 2017, Limoges Métropole a produit, avec les bailleurs sociaux, une analyse de la fragilité du peuplement dans le parc social afin de disposer d'un état des lieux objectif et partagé de chaque quartier. Des orientations stratégiques d'attributions sont élaborées afin de permettre d'orienter les attributions de logements sociaux réalisées par les bailleurs en fonction du profil des ménages et de la situation de chaque quartier.

Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Le Logement d'Abord » :

Suite à la présentation faite par le Président de la République, le 11 septembre 2017 à Toulouse, le plan quinquennal pour « Le Logement d'Abord » et la lutte contre le sans-abrisme propose une réforme structurelle de l'accès au logement pour les personnes sans-domicile, répondant au constat d'une saturation toujours croissante des dispositifs d'hébergement d'urgence dans les territoires. Cette nouvelle stratégie a pour ambition de diminuer de manière significative le nombre de personnes sans domicile d'ici 2022.

24 territoires, dont Limoges Métropole, ont été retenus pour une mise en œuvre accélérée de ce plan.

POURUIVRE LES ENGAGEMENTS DE TERRAIN

Le soutien à la création de logements sociaux :

En 2017, 14 contrats de garanties d'emprunts (assumés par Limoges Métropole à 25 ou 50 %) ont été accordés pour 8 projets de Limoges habitat, 3 de l'ODHAC, 2 du Nouveau Logis Centre Limousin et 1 de Scalys pour un montant garanti global de 8,8 M€.



Inauguration de logements sociaux - Le Puy Vert - Le Palais-sur-Vienne

En matière de participations financières aux opérations de création de logements sociaux, sont recensés :

- L'entreprise sociale de l'habitat DOM'AULIM pour 104 logements (70 PLUS et 34 PLAI), pour un montant total de 380.000 €.
- Limoges habitat pour 12 logements (7 PLUS, 3 PLAI et 2 PLS), dont 2 logements adaptés au vieillissement et/ou au handicap, pour un montant de 46.000 €.
- L'ODHAC pour 51 logements (34 PLUS et 17 PLAI), dont 2 logements adaptés au vieillissement et/ou au handicap, pour un montant total de 197.000 €.

Soutien financier à la création de 167 logements sociaux par Limoges Métropole (dont 3 % de logements adaptés à un public spécifique).

Le total des aides accordées : 623.000 € pour un coût global d'investissement des bailleurs de 20,46 M€.

2.2.- L'aide à l'amélioration des logements :

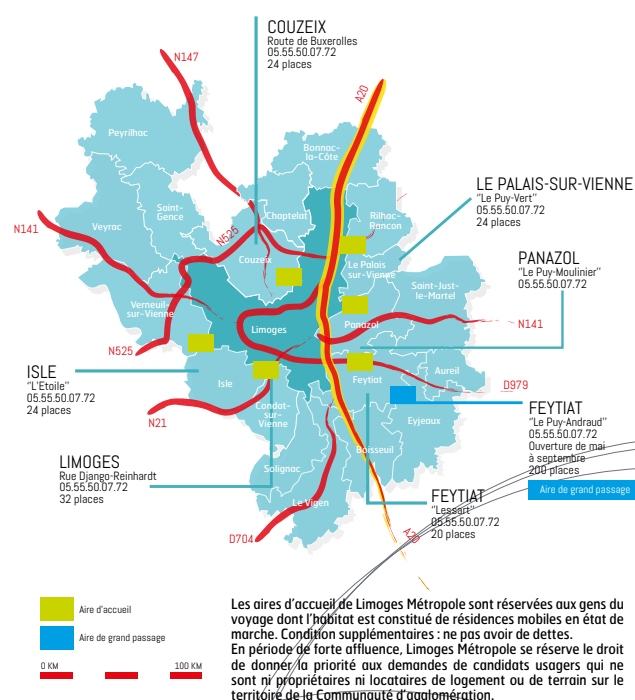
La Ville de Limoges et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ont décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain multi-sites sur deux périmètres d'intervention le « centre ancien » de Limoges et le périmètre « communal » de Limoges hors centre ancien.

L'opérateur choisi par la ville de Limoges (SELI) est chargé de proposer un accompagnement gratuit pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux (conseils techniques, diagnostics divers, analyse des devis, plan de financement, montage des dossiers de subventions).

Limoges Métropole apporte son soutien financier à la mise en place de cette opération pour la période 2016- 2021. En effet, l'EPCI souhaite participer à l'attractivité de la ville-centre dans l'agglomération tout en soutenant les publics les plus modestes (travaux pour l'adaptation des logements à l'âge et au handicap, la lutte contre la précarité énergétique et les travaux concernant les logements indignes). L'objectif prévisionnel pour Limoges Métropole est de subventionner 95 logements de PO/an pour un montant d'aide maximum annuel de 346.000 €.

Au 30/09/2017 :

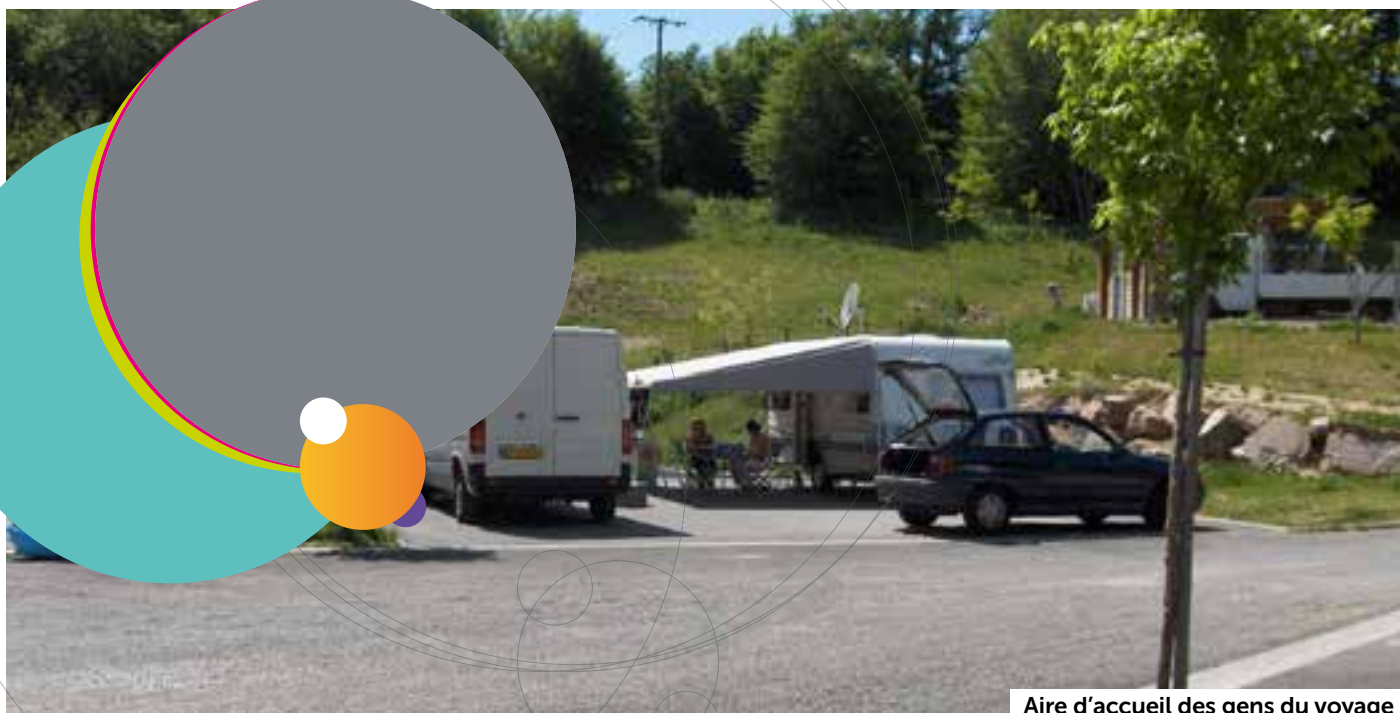
- 365 contacts ont été enregistrés. 122 dossiers étaient en cours de traitement.
- Taux moyen de subvention : 57 %.



2.3.- L'accueil des gens du voyage

Limoges Métropole, en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage élaboré en 2016, propose aux voyageurs un accès à :

- 6 aires d'accueil comprenant au total 74 emplacements ou 148 places de caravanes de 150 m² chacun, goudronnés, avec des compteurs individuels pour l'eau et l'électricité, le ramassage des ordures ménagères, des bennes à déchets encombrants... Les emplacements bénéficient tous d'une douche, d'un W.-C.



Aire d'accueil des gens du voyage

indépendant, d'un espace cuisine/électroménager fermé (sur 4 aires)...

- 1 aire de grand passage de 200 places, ouverte de mai à septembre avec eau, électricité, ramassage des ordures ménagères et une fosse pour la vidange des toilettes chimiques.

Une présence quotidienne des agents de Limoges Métropole est assurée en semaine pour accueillir les usagers et effectuer l'entretien des aires. De plus, une astreinte 24 h/24 et 7 j/7 est prête à intervenir en cas de problème technique.

Limoges Métropole réalise en régie ou via des entreprises des travaux d'entretien courant des 6 aires, afin de maintenir les équipements en bon état, avec un service de qualité. En complément, afin d'uniformiser le niveau des prestations sur l'ensemble des 6 aires d'accueil, des travaux d'amélioration plus importants ont été réalisés en 2017 afin d'assurer la sécurisation des locaux techniques et du local accueil sur chaque aire.

Limoges Métropole a entrepris la création de logements sociaux adaptés aux gens du voyage pour répondre à la volonté

grandissante des voyageurs d'évoluer vers un mode d'habitat leur permettant d'avoir un point d'ancrage.

Le 20 octobre 2017, Limoges Métropole a inauguré un projet pilote unique dans le département et très limité dans la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un lotissement de trois maisons, dites « Logement Social Adapté » (LSA), spécifiquement conçues pour répondre aux besoins de gens du voyage souhaitant s'engager dans une démarche de sédentarisation.

La résidence du Puy-Vert (Le Palais-Sur-Vienne) est un programme expérimental porté conjointement avec le bailleur social Limoges habitat pour un coût de la construction de 370.000 M€, dont un financement de 114.000 € par Limoges Métropole.

Un nouveau projet de LSA, porté par la ville de Couzeix, proposera 12 logements sociaux individuels (2 T3 et 10 T4) de 62 m² à 77 m² avec 900 m² de foncier et d'un terrain de 1.800 m² constructible mais non bâti qui sera vendu.

- Taux de remplissage des aires : 69 %
- 4 groupes accueillis sur l'aire de grand passage



Les Bessières - Boisseuil



Les Portes Ferrées

TRANSFORMER DURABLEMENT LES QUARTIERS FRAGILES

RENFORCER LA MISSION POLITIQUE DE LA VILLE

La loi Lamy de février 2014, a confié aux EPCI la responsabilité du pilotage de la politique de la ville (gouvernance, suivi financier, évaluation) qui vise à réinsérer durablement les quartiers en difficulté au sein de leur agglomération. La Communauté d'agglomération Limoges Métropole a élaboré, aux côtés de l'Etat et en partenariat étroit avec la commune de Limoges, un nouveau contrat de ville au profit des neufs nouveaux territoires prioritaires.

L'Agglo est plus particulièrement chargée du pilotage de la démarche de Renouvellement Urbain qui cible 4 quartiers rencontrant les difficultés les plus lourdes à savoir, Beaubreuil, le Val de l'Aurence Sud, les Portes-Ferrées et le Val de l'Aurence Nord.

Limoges Métropole est, au même titre que l'ensemble des partenaires signataires du Contrat de ville, amenée à décliner ou à accompagner financièrement, les actions ciblant les habitants des quartiers et qui relèvent de son champ de compétence. Cette politique de la ville se décline au niveau local à 3 niveaux :

Le renforcement du soutien aux associations de proximité via la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs (6 juin 2017) :

Sur l'année, 160.200 € ont été versés à ce titre (près de 50 % des crédits accordés dans le cadre de la programmation annuelle du contrat de ville) aux structures suivantes : ALEAS (1 action), ALSEA (1 action), ARENE boutique Club Emploi (3 actions), BGE (2 actions), CRIJ (1 action), Cultre Alpha (3 actions), Face Limousin (4 actions), PEP87 (1 action) CIDFF (1 action).

L'accompagnement de projets associatifs ou institutionnels structurants : signature du nouveau Contrat Local de Santé :

Le Projet Régional de Santé doit être porté à travers une démarche partenariale avec les collectivités pour améliorer la santé et les conditions de vie de la population. De par ses diverses compétences (insertion, politique de la ville, mobilité, propreté, habitat...), la Communauté d'agglomération agit directement sur les déterminants de la santé. Aussi, Limoges Métropole s'est pleinement associée à la démarche et a signé ce nouveau Contrat Local de Santé aux côtés des 10 autres partenaires le 11 décembre 2017.

La mise en œuvre de dispositifs thématiques :

Le Contrat de Ville de l'agglomération de Limoges prévoit, au sein du pilier « politiques transversales » la déclinaison d'actions relatives à la lutte contre les discriminations, l'égalité femme homme, la laïcité et les valeurs républicaines.

Sous la coordination de la mission Politique de la Ville de l'agglomération, un groupe de travail s'est réuni afin de décliner un programme visant à promouvoir les valeurs de la République et à mieux appréhender les fondements du mieux vivre ensemble. Souhaitant offrir aux habitants (quartiers prioritaires ou non) et aux professionnels concernés par ces enjeux, des temps d'échanges et de débats en présence d'intervenants qualifiés, le collectif a proposé et organisé des conférences débats tout au long de l'année 2017. Ces temps pédagogiques ont réussi dès cette première année à toucher des publics variés.



Atelier Culture Alpha



Baubreuil

A titre d'exemples :

16 mars 2017 : La radicalisation religieuse (Guillaume LITARDI, membre de la cellule départementale de suivi).

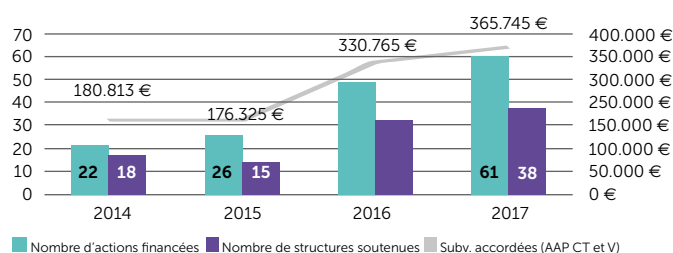
6 avril 2017 : La laïcité (Yilsirim GULSEN, maître de conférence Université de Limoges, membre du CREOP (Centre recherche sur les entreprises, les organisations et le patrimoine).

23 novembre 2017 : Mobilité et inégalités sociales, le concept de la mobilité inclusive (Marc FONTANES, consultant mobilité durable et inclusive).

7 décembre 2017 : Comment réapprendre à vivre ensemble ? (François DUBET, sociologue).

Cette année, Limoges Métropole aura financé 61 actions pour un montant total de 365.745€.

EVOLUTION DES ACTIONS FINANCÉES PAR LE CONTRAT DE VILLE DEPUIS 2014



Val de l'Aurence



METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

L'objectif du programme piloté par Limoges Métropole est de transformer en profondeur les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord, et des Portes-Ferrées souffrant de nombreuses difficultés sociales et économiques et d'une image de territoires à faible attractivité.

En s'appuyant sur des atouts tels que la forte présence d'équipements publics (scolaires, culturels, sportifs...), le dynamisme du tissu associatif, la proximité d'espaces naturels de qualité, ainsi que l'opportunité de diversifier l'habitat, de faire évoluer l'offre en services et équipements publics, le NPRU peut changer fondamentalement la qualité de vie des habitants et le regard porté sur leurs quartiers.

Projet multipartenarial, la solidarité prend tout son sens dans la démarche en mobilisant l'ensemble des acteurs potentiels agissant sur le quotidien des habitants. Les instances du Contrat de Ville sont aussi celles du NPRU pour garantir toute la lisibilité et les liens entre ces compétences assumées par l'agglomération, la Ville de Limoges, les bailleurs sociaux, les services de l'Etat, les partenaires techniques et financiers (ANRU, Caisse des Dépôts et Consignations, Europe, Région, Département, ADEME...), les associations, les habitants, les commerçants, professions libérales et entrepreneurs, les chambres consulaires, etc.

Projet intégré, en cohérence avec les documents stratégiques que sont notamment le PDU, le PLH, le PLU de la Ville de Limoges, il se doit d'être l'expression de la déclinaison des politiques publiques sur ces quartiers, en s'y appliquant de manière volontariste. Et au-delà, la solidarité territoriale s'exprime également en termes de répartition spatiale des logements sociaux, d'activités, de développement de lien entre les lieux de vie (voies, chemins, lignes de transport en commun...) dépassant ainsi le strict périmètre des quartiers.

Projet pluridisciplinaire, il se doit de traiter tous les aspects de la vie quotidienne bien au-delà des formes urbaines et de la seule structure de l'espace. Des groupes de travail thématiques associant les experts locaux (emploi, environnement, pédagogie,

animations, mobilité, santé ...) ont été constitué pour apporter leur regard, leurs propositions.

Projet durable et au long cours, le NPRU est une action publique d'envergure qui propose un projet pour tous, qui cherche à instaurer davantage de mixité sociale, qui prend en compte les composantes environnementales et sanitaires, les usages, et tend à répondre aux spécificités des quartiers mais également permettre leur évolution et adaptations à venir.

Projet participatif qui s'appuie sur un processus de concertation et d'échanges avec la population est engagé tout au long de son déroulement – du diagnostic à la réalisation puis à la gestion, via des actions d'information, de débat, de réalisation d'animation...

QUELQUES DATES SIGNIFICATIVES

- 5 janvier 2017 : signature du protocole de préfiguration.
- 2^e trimestre 2017 : validation des orientations pour l'écoquartier des Portes-Ferrées.
- 3^e trimestre 2017 : attribution des marchés d'étude de programmation urbaine de Beaubreuil et du Val de l'Aurence.
- Ecoquartier des Portes-Ferrées : validation du pré-programme.
- 4^e trimestre 2017 : remise du diagnostic stratégique des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence.
- Ecoquartier des Portes-Ferrées : validation du programme, mise au point de la maquette financière.



Carrefour Schuman La Bastide - Limoges

VEILLER À LA BONNE QUALITÉ DU PATRIMOINE ROUTIER

DES TRAVAUX SOUTENUS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Cinq opérations ont marqué l'année 2017 :

- Achèvement des travaux de construction de la **piste du Vélodrome à Bonnac-la-Côte** : coût global (hors couverture) estimé à 2,9 M€ HT. Les travaux ont débuté en septembre 2014 avec le terrassement, et se sont achevés au printemps 2017. Le projet de Vélodrome comprend également la mise en œuvre d'une couverture, combinant dôme gonflable et entrées bâties en structures métal. Les travaux de couverture, débuteraient au mois de mai 2018.

- Achèvement des travaux de **requalification des rues du centre-ville de Limoges (notamment rues du Clocher, du Consulat, du Temple et Ferrerie)** : coût global estimé à 2,9 M€ TTC (1,85 M€ LM, 1,05 M€ VdL). L'inauguration des rues a eu lieu en juin 2017.

- Poursuite des travaux de **réaménagement global de l'avenue de Louyat, à Limoges** : coût global estimé à 2,72 M€ TTC, pour un achèvement réalisé en février 2018 (1,97 M€ LM, 0,75 M€ VdL).

- Début des travaux relevant de l'opération **La Bastide 2020**.

- Début des travaux d'aménagement d'un nouveau **carrefour giratoire boulevard Schuman à Limoges** : en entrée de ville, et faisant partie intégrante du projet Bastide 2020, il s'agit d'aménager un carrefour avec terre-plein végétalisé, en faisant la part belle aux transports en commun (voie bus dédiée) et aux cheminements piétons : coût global estimé à 1,4 M€ TTC. Début des travaux en juin 2017, pour un achèvement prévu en mai 2018.

La liste suivante fait le point sur les opérations marquantes ayant connu un achèvement ou un début d'exécution au cours de l'année dernière. Les montants sont donnés à titre indicatif, sans refléter forcément le budget, certaines opérations connaissant une réalisation à cheval sur plusieurs exercices budgétaires.



Vélodrome Raymond Poulidor



Avenue de Louyat, Limoges

DIRECTION DES TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES - SERVICE TRAVAUX

PRINCIPALES OPÉRATIONS ACHEVÉES OU INITIÉES EN 2017

DATE DÉBUT	DATE FIN	INTITULÉ DES TRAVAUX	OBJET	HEURES TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX
SEPTEMBRE 2016	MARS 2017	Rue des Pilateries (Limoges)	Chaussée, trottoirs	5.000	620.000 €
SEPTEMBRE 2016	MARS 2017	Aménagement centre-bourg (Saint-Just-le-Martel)	Aménagement centre-bourg	3.200	434.000 €
JUILLET 2016	MARS 2017	Abords de la médiathèque (Rilhac-Rancon)	Aménagement centre-bourg	4.000	530.000 €
AOÛT 2016	AVRIL 2017	Rue Lucien-Faure (Limoges)	Chaussée, trottoirs, eau potable	4.800	674.600 €
SEPTEMBRE 2014	MAI 2017	Construction d'un vélodrome à Bonnac-la-Côte	Construction équipement sportif	28.000	3.000.000 €
AOÛT 2016	MAI 2017	Rues Michaux et Cugnot (Limoges)	Réalisation d'une liaison	3.200	454.000 €
NOVEMBRE 2016	MAI 2017	Rue du Mas-Loge (Limoges)	Voirie, eau potable, éclairage public	5.400	700.000 €
OCTOBRE 2016	MAI 2017	Rue de Texonnières (Couzeix)	Trottoirs	4.100	545.000 €
AOÛT 2016	MAI 2017	Rues Hugo et Curie (Le Palais-sur-Vienne)	Assainissement, chaussée, trottoirs	6.500	810.000 €
OCTOBRE 2016	JUIN 2017	Rue de Provence (Limoges)	Chaussée, trottoirs, eau potable, assainissement	5.200	630.000 €
OCTOBRE 2016	JUILLET 2017	Rue Degas (Limoges)	Résidentialisation	8.600	1.180.000 €
JUILLET 2015	JUILLET 2017	Aménagement des rues piétonnes du centre-ville (Limoges)	Aménagement global	25.000	2.909.000 €
JUIN 2016	AOÛT 2017	Rues Cazautets et Jaurès (Isle)	Réaménagement global	8.200	1.050.000 €
FÉVRIER 2016	FÉVRIER 2018	Avenue de Louyat (Limoges)	Réaménagement global	20.000	2.720.000 €
JANVIER 2017	JUILLET 2017	ZA Océalim 1 ^{re} tranche (Couzeix)	Réaménagement global	6.800	860.000 €
JANVIER 2017	NOVEMBRE 2017	Allée Fabre-d'Eglantine (Limoges)	Réaménagement global	7.800	1.000.000 €
JANVIER 2017	SEPTEMBRE 2017	Lotissement Les Farges 1 ^{re} tranche (Le Vigen)	Réaménagement global	3.600	360.000 €
FÉVRIER 2017	JUILLET 2017	Rue de La Vialoube	Eau potable, voirie	2.900	370.000 €
FÉVRIER 2017	MARS 2017	Carrefour à feux Saint-Exupéry (Rilhac-Rancon)	Aménagement de sécurité	480	66.000 €
MARS 2017	MAI 2017	Allée de Montplaisir (Isle)	Réaménagement de la voie	1.600	200.000 €
MARS 2017	SEPTEMBRE 2017	Impasse Charles-Bichet (Limoges)	Assainissement, voirie	4.600	510.000 €
MARS 2017	MAI 2018	Rue du Puy-Réjaud	Réaménagement global	14.500	1.824.000 €
MARS 2017	DÉCEMBRE 2017	Centre-bourg Verneuil-sur-Vienne	Réaménagement global	7.200	960.000 €
AVRIL 2017	JUIN 2017	Impasse du Portefaix (Limoges)	Trottoirs, chaussée	1.100	155.000 €
MAI 2017	MAI 2017	Avenues des Lilas et Limosin (Panazol)	Chaussée	900	90.000 €
JUIN 2017	JUILLET 2017	Rue des Tuilières (Limoges)	Eau potable, voirie	1.900	270.000 €

Suite page suivante.



DATE DÉBUT	DATE FIN	INTITULÉ DES TRAVAUX	OBJET	HEURES TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX
JUIN 2017	JUILLET 2017	Avenue de Fontgeaudrant (Limoges)	Réfection de la chaussée	950	155.000 €
JUIN 2017	MAI 2018	Giratoire Schuman	Aménagement	10.000	1.400.000 €
JUIN 2017	DÉCEMBRE 2017	Lotissement Le Buis (Couzeix)	Chaussée, trottoirs	4.100	520.000 €
JUIN 2017	MAI 2018	Centre-bourg Boisseuil	Réaménagement global	5.200	652.600 €
JUIN 2017	DÉCEMBRE 2017	Rue du Mas-Gigou (Couzeix)	Giratoire et voie nouvelle	4.800	625.000 €
JUILLET 2017	MARS 2018	Rues Laurencin et Morisot	Réaménagement des voies	8.600	780.000 €
JUILLET 2017	SEPTEMBRE 2017	Lotissement de Beauvais (Le Palais-sur-Vienne)	Chaussée, trottoirs	1.100	210.000 €
JUILLET 2017	NOVEMBRE 2017	Centre-bourg Aureil	Réaménagement global	400	68.500 €
SEPTEMBRE 2017	JANVIER 2018	Rue Edmond-About (Limoges)	Chaussée, trottoirs	3.200	440.000 €
SEPTEMBRE 2017	JUILLET 2018	Place de la Libération (Condat-sur-Vienne)	Réaménagement global	7.000	900.000 €
OCTOBRE 2017	DÉCEMBRE 2017	Rues Michaux et Cugnot (Limoges)	Aménagement, enrobés porcelaine	2.200	300.000 €
OCTOBRE 2017	FÉVRIER 2018	Rue Labiche (Limoges)	Eau potable, voirie	1.800	200.000 €
OCTOBRE 2017	DÉCEMBRE 2017	Rue du Grand-Theil (Limoges)	Reconstruction mur de soutènement	1.200	105.000 €
OCTOBRE 2017	JUIN 2018	Rues Charles-Gide et Pénitents-Blancs (Limoges)	Réaménagement global	4.200	538.000 €



Inventaire des cavités souterraines

DIRECTION DES TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES SERVICE CONDUITE D'OPÉRATION ET OUVRAGES D'ART

Ce service, composé d'un ingénieur et d'un technicien, est chargé de la conduite de grandes opérations d'équipement et de la gestion des ouvrages d'art, composantes du domaine routier communautaire.

Conduite d'opération, 2017 a été consacrée à :

Aménagements à l'Est de l'agglomération de Limoges (de Crézin à la voie de liaison Sud) : études préliminaires et procédure de concertation, menée de concert avec le Conseil départemental, maître d'ouvrage des déviations de Feytiat et de Panazol. Choix d'une solution préférentielle sur la partie concernant le domaine public routier communautaire.

Franchissement de l'autoroute A20 entre La Bastide et Le Puy-Ponchet, à Limoges, aménagement destiné aux modes doux (cycles, transports en commun).

Suite au lancement du projet en décembre 2016, 2017 a été marquée par le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un maître d'œuvre, par l'élaboration du programme et de l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération, estimée à 10 M€ TTC.

Des études préliminaires, préalables à la concertation prévue en mars-avril 2019, ont été établies.

Inventaire des cavités souterraines à Limoges

D'un montant prévisionnel de 550.000 € TTC, financé à 70 %, cet inventaire consiste en une étude, exhaustive et à large échelle, des cavités présentes sous le domaine public routier de la commune de Limoges.

Les analyses préalables, établies par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et des enquêtes auprès des riverains, ont été réalisées en 2017.

Une première campagne d'analyse micro-gravimétrie a eu lieu à l'été 2017. Elle sera complétée par une seconde campagne en 2018. La restitution de l'inventaire est prévue en 2019.

Ouvrages d'art

Principales opérations 2017 :

- Reconstruction d'un mur de soutènement rue du Grand-Theil à Limoges : 130.000 € TTC.
- Travaux sur le pont du Breuil à Verneuil-sur-Vienne : 29.000 € TTC.
- Réparation du pont de Chambon à Condat-sur-Vienne : 10.000 € TTC.
- Confortement de cavités : 9 cavités pour un total de 74.500 € TTC.





GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES DU PATRIMOINE ROUTIER

Basé rue de Nexon, le service patrimoine routier, créé en 2009, est le garant de la bonne conservation des infrastructures diverses (voirie, éclairage public). A ce titre, il s'assure que les interventions de tiers se fassent dans le respect des règles sur le territoire.

On note une diminution globale de 6,1 % du nombre de dossiers traités, par rapport aux données 2016, diminution qui est surtout le fait des dossiers « Limoges ». En effet, les dossiers « Limoges » connaissent une diminution sensible de près de 26 %, lorsque le nombre de dossiers concernant les autres communes augmente fortement de plus de 16 %.

PERMISSIONS DE VOIRIE NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	2017
LIMOGES	786
AUREIL	20
BOISSEUIL	29
BONNAC-LA-CÔTE	30
CHAPTELAT	139
CONDAT-SUR-VIENNE	39
COUZEIX	88
EYJEAUX	22
FEYTIAT	159
ISLE	85
LE PALAIS-SUR-VIENNE	65
LE VIGEN	29
PANAZOL	111
PEYRILHAC	28
RILHAC-RANCON	63
SAINT-GENCE	24
SAINT-JUST-LE-MARTEL	50
SOLIGNAC	9
VERNEUIL-SUR-VIENNE	38
VEYRAC	37
TOTAL COMMUNES HORS LIMOGES	1.065
TOTAL	1.851



Rénovation de la Rue du Pont Saint-Etienne - Limoges

AVIS SUR DOCUMENTS D'URBANISME

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	CU/DP/PC PA	CU/DP/PC PA/DP/LOT	CU/DP/PC PA/DP/LOT	CU/DP/PC PA/DP/LOT	CU/DP/PC PA/DP/LOT	CU/DP/PC PA/DP/LOT
LIMOGES	730	664	657	696	386	1.374
COMMUNES HORS LIMOGES	628	692	961	1.112	702	2.841
TOTAL	1.358	1.356	1.618	1.808	1.088	4.215

CU : Certificats d'Urbanisme / DP : Déclaration Préalable / PC : Permis de Construire / PA : Permis d'Aménager.

Il est à noter la forte augmentation des dossiers traités liée à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui conduit désormais à l'instruction au niveau communautaire de l'intégralité des dossiers des communes.

Éclairage public

Limoges Métropole gère 2.500 points lumineux repartis dans les zones d'activités, les parkings des grands équipements (Zénith, L'Aquapolis, Vélodrome), ainsi que les aires d'accueil et les déchèteries.

2017 a vu la fin de l'expérimentation du projet Lumiroute, qui fera l'objet d'un compte rendu d'évaluation par les services de l'Etat (CEREMA) en 2018. Au vu premiers résultats très favorables dans le domaine des économies d'énergie, l'agglomération envisage de poursuivre et de perfectionner ce procédé en le déployant sur les rues Michaux et Cugnot, dans la zone industrielle Nord de Limoges.

Dans le domaine des économies d'énergie, l'agglomération, en concertation avec les communes de Peyrilhac et de Saint-Just-le-Martel a procédé à l'extinction en partie de nuit des zones d'activités de ces communes.

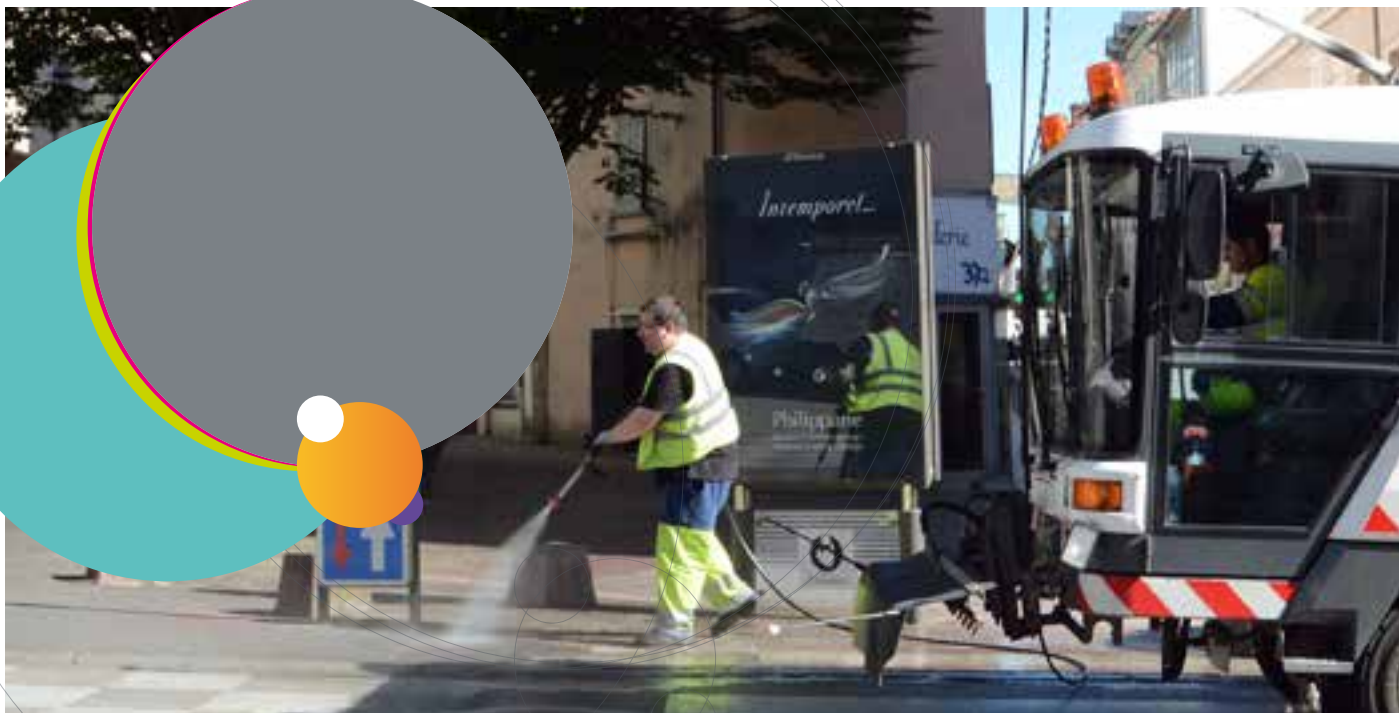
Patrimoine vert

Limoges Métropole assure la gestion des espaces verts situés sur le domaine public routier.

En 2017 le recensement des arbres a pu débuter (plus de 7.000 arbres d'alignement sont implantés sur la commune de Limoges).



Procédé Lumiroute - Boulevard Schuman, Limoges



ASSURER LA PROPRETÉ SUR LA COMMUNE DE LIMOGES

La grande majorité des effectifs de la régie d'exploitation est composée des équipes de propreté et de maintenance intervenant chacune sur une partie du territoire de la commune de Limoges (centre, sud, ouest, nord).

Au cours de l'année 2017, les subdivisions ont généré 187.557 heures de travail (186.590 en 2016).

ACTIVITÉ DES SUBDIVISIONS 2017		
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	HEURES 2017	PART DANS L'ACTIVITÉ GLOBALE DES SUBDIVISIONS
Curage-Binage	38.437	20 %
Balayage mécanisé	37.217	20 %
Balayage manuel	26.752	14 %
Enlèvement encombrants	11.496	6 %
Signalisation	11.484	6 %
Rebouchage voirie	10.488	6 %
Maçonnerie	7.170	4 %

Les missions de propreté constituent 75 % de l'activité du service : balayage manuel ou mécanisé, collecte d'encombrants, curage, entretien W.-C...

La régie d'exploitation peut s'appuyer sur l'équipe ressource des « moyens généraux » qui regroupe au sein de l'atelier des menuisiers, des serruriers, des peintres et des mécaniciens. Une équipe « travaux neufs » réalise en régie des travaux de voirie et de signalisation, et intervient dans les communes (chantiers mutualisés)...

Au total, les activités des moyens généraux (hors magasin) ont généré 16.142 heures de travail en 2016, réparties comme suit :

ACTIVITÉS	HEURES 2017	% PAR ACTIVITÉ	HEURES 2016
Serrurerie	4.255	22 %	3.695
Peinture	800	21 %	3.469
Menuiserie	1.130	12 %	1.946
Travaux neufs	10.507	34 %	5.726
TOTAL	16.692	100 %	14.836



Ateliers - Route de Nexon, Limoges



Siège de Limoges Métropole - Bernard Palissy

2017	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Courriers reçus	101	124	108	121	110	127	96	53	72	90	112	102
Dont Tell my City	46	65	77	95	85	96	39	34	46	61	34	55
Courriers envoyés	54	49	73	38	76	78	43	21	18	25	41	53
Courriels envoyés	14	20	18	22	27	30	19	15	25	31	45	39
Notes reçues	7	8	4	6	3	4	7	12	16	16	7	8
Notes envoyées	31	16	12	16	23	23	37	9	15	16	17	18
Maillings	2	2	1	3	1	1	1	1	2	0	3	1
Lettre aux riverains	7	16	13	6	15	1	2	1	9	11	9	10
Demandes d'interventions	48	73	70	62	69	70	43	24	37	56	53	63
TOTAL	310	373	376	369	409	430	287	170	240	306	321	349

OPTIMISER L' ORGANISATION ADMINISTRATIVE

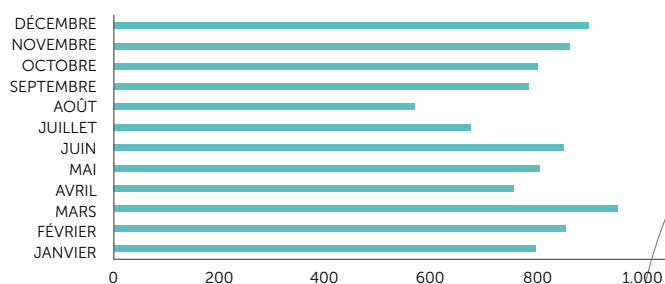
L'administration générale du secteur voirie s'est structurée comme tous les autres pôles de Limoges Métropole, en CRAF (Centre de Ressources Administratives et Financières) afin d'optimiser et d'uniformiser les fonctionnements.

Au-delà des missions d'interface avec les directions du Pôle ressources (marchés publics, délibérations, conventions mais aussi communication externe), le CRAF du PIRT gère les réclamations des usagers.

3.940 courriers ou mail traités.

9.615 appels téléphoniques (dont 2.486 réclamations).

APPELS TÉLÉPHONIQUES (TOUS OBJETS)/AN



OBJET	VALEUR 2017
Accidents	29
Encombrants/ordures ménagères	191
Entrées charretières	106
Ecoulement eaux pluviales	29
Eclairage public	21
Feux de trafic	6
Déjections animales	97
Réclamations travaux	516
Etat chaussée/trottoirs	415
Propreté/balayage	593
Neige et bacs à sel	25
Stationnement	136
Sécurité	123
Feuilles et branches	112

Le tableau suivant établit un comparatif des projets entre 2016 et 2017, des opérations commune par commune :

COMMUNE	NOMBRE D'ÉTUDES RÉALISÉES EN 2017	% D'ÉTUDES RÉALISÉES PAR COMMUNE EN 2017
Limoges	89	43,2 %
Aureil	2	1 %
Boisseuil	6	2,9 %
Bonnac-la-Côte	5	2,4 %
Chaptelat	1	0,5 %
Condat-sur-Vienne	8	3,9 %
Couzeix	9	4,4 %
Eyjeaux	3	1,5 %
Feytiat	9	4,4 %
Isle	14	6,8 %
Le Palais-sur-Vienne	3	1,5 %
Le Vigen	5	2,4 %
Panazol	16	7,8 %
Peyrilhac	3	1,5 %
Rilhac-Rancon	9	4,4 %
Solignac	3	1,5 %
Saint-Gence	5	2,4 %
Saint-Just-le-Martel	7	3,4 %
Verneuil-sur-Vienne	7	3,4 %
Veyrac	2	1 %
TOTAL	206	100 %

RATIONALISER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La nouvelle DET (Direction des Études Techniques), créée le 1^{er} avril 2017, a regroupé l'ensemble des agents œuvrant sur des missions de bureau d'études dispatchés sur plusieurs directions afin de **gagner en efficacité** (conception, coordination),

d'**uniformiser les procédures, de découpler les métiers et de développer la polyvalence.**

La Direction des Études Techniques est composée de 26 agents organisés en deux services : celui des études proprement dites et celui du suivi opérationnel (rôle transversal de suivi des marchés utiles à toutes les directions et des opérations avec garantie de tenue des engagements).

La DET assure des missions de maîtrise d'œuvre dans les domaines de la voirie et de l'assainissement et de l'eau potable essentiellement.

A ce titre, **le bureau d'études (maîtrise d'œuvre études)** travaille en amont des projets, réalisant des études de faisabilité, des documents graphiques, techniques et quantitatifs concourant à la constitution de Dossiers de Consultation des Entreprises, tant dans le domaine technique que dans celui de la conception paysagère.



Gestion éco-pastorale des bords de la Wazelle - Rilhac-Rancon

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

CONCEVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

- Etudes de MOE (Maîtrise d'Œuvre) pour la mise en dérivation du lac d'Uzurat (cabinet EGIS-Eau).
- Mise à jour et compléments du programme de gestion écologique des bords de route (cabinet THEMA-Environnement).
- Plan de gestion du domaine du Petit-Crouzeix à Feytiat (cabinet C. Laborde).
- Mise à jour de l'inventaire des zones humides de Limoges Métropole (cabinet Ratel-Conservatoire Botanique National du massif Central).
- Diagnostic écologique des quartiers NPRU de Limoges (cabinet ENCIS-Environnement).
- Inventaires préalables à la construction d'une passerelle sur l'A20 entre La Bastide et Puy-Ponchet (cabinets Vittier-Vincent).
- Assistance auprès de la Direction de la propreté pour l'étude écologique et la rédaction d'un dossier dérogatoire « Espèce protégée » dans le cadre du projet de déchèterie avenue Kennedy (régie).
- Etude sur le suivi de la qualité des cours d'eau (cabinet Borelys).

■ CHIFFRES-CLÉS

- 4.000 m² de surface de berges nettoyées.
- 163 km de cours d'eau entretenus.
- 24 stations de mesures de la qualité des cours d'eau.
- 71 sentiers recensés et diagnostiqués.
- 630 km de sentiers parcourus.

ENGAGER DES TRAVAUX ET DES EXPÉRIENCES NOVATRICES

• Travaux sur les cours d'eau :

- Travaux de restauration de la continuité écologique du ruisseau du Mas-Gigou à Couzeix.
- Travaux de stabilisation des berges de la Vienne à la base nautique de Limoges.

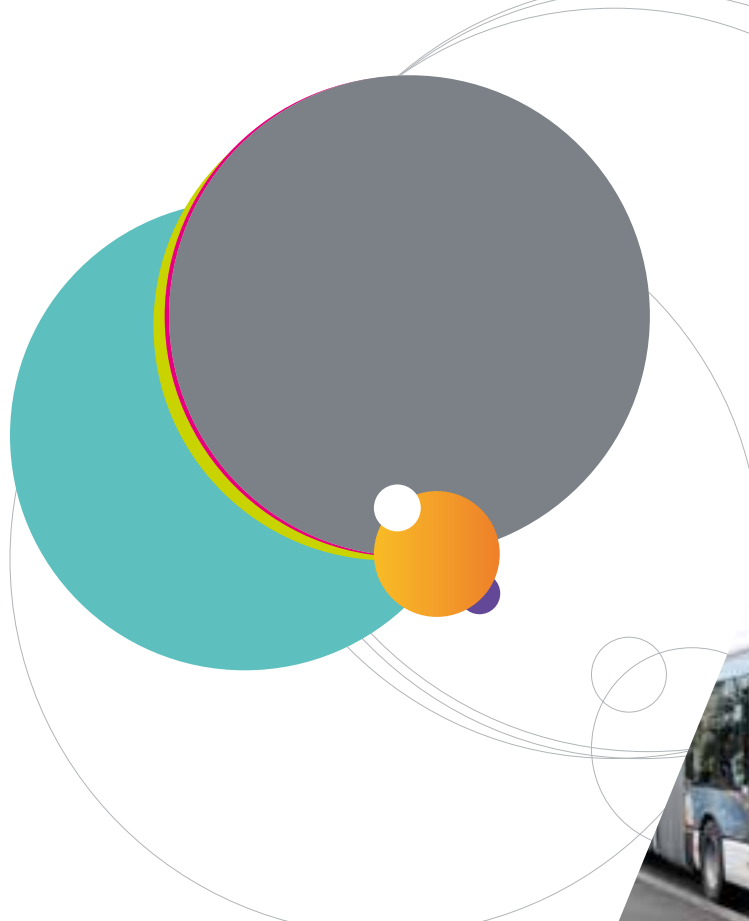
- Travaux d'aménagement pour la gestion éco-pastorale des bords de La Mazelle à Rilhac-Rancon.
- Travaux de restauration des zones humides.

• Sentiers et valorisation du patrimoine :

- Création d'une application-métier pour réaliser l'état des lieux des sentiers de randonnée (régie en collaboration avec le SIG).
- Recensement et diagnostic de l'ensemble des sentiers de randonnée du territoire communautaire (régie).
- Balisage de sentiers de randonnée pédestre : « Sentier des étangs et moulin » à Rilhac-Rancon, « Sentier du moulin de Chabrou » à Rilhac-Rancon, « Sentier des vallées » à Bonnac-la-Côte, « Sur les pas des Lémovices » à Saint-Gence, « Boucle de Solignac-La Borie » à Solignac, « Sentier du pont Colombier » à Veyrac, « Liaison Mas-Jambost » forêt des Vaseix à Limoges, soit 80 km de sentiers balisés sur 2017.



Travaux des berges de la Vienne - Limoges



SERVIR AU QUOTIDIEN UNE AGGLO DURABLE





PENSER DE NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENTS

PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DURABLE

Plan de Déplacements Urbains (PDU) :

Limoges Métropole est engagée dans la révision de son Plan de Déplacements Urbains (PDU) depuis juillet 2016. Quatre phases sont programmées :

- L'élaboration du diagnostic (8 mois).
- L'élaboration de scénarios (7 mois).
- Conception du programme d'actions (7 mois).
- Consultations obligatoires et adoption du PDU (8 mois).

En 2017, le diagnostic a été finalisé et la stratégie « Mobilité Durable Limoges Métropole 2030 » arrêtée.

V'Lim

Limoges Métropole a fait l'acquisition de 130 vélos supplémentaires (100 vélos à assistance électrique (VAE) et 30 vélos classiques) pour faire face aux demandes. Désormais des accessoires sont également proposés aux usagers : 5 remorques pour les enfants, 20 portes bébés et 20 sacoches.

■ CHIFFRES-CLÉS 2017

- Nombre de locations/contrats : 2.704 (1.708 VAE et 996 vélos classiques).
- Durée moyenne de location : 108 jours.
- 844 nouvelles locations de vélos.
- Locataires : 51 % hommes, 47 % femmes, 1 % professionnel (76 % d'habitants de Limoges, 3 % d'Isle, 2 % Panazol-Couzeix, 1 % Le Palais, Solignac, Verneuil, Feytiat, Condat).

Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables (SDIAC)

Première année de mise en œuvre du SDIAC avec 9 aménagements réalisés ou engagés sur les communes de Bonnac-la-Côte, Verneuil-sur-Vienne, Feytiat, Rilhac-Rancon, Veyrac, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel et Couzeix.

Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Poursuite de la collecte des programmations des communes pour que leurs choix de priorisations de mise en accessibilité soient réalisés.

Schéma Directeur Accessibilité-

Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-Ad'AP)

En 2017, le service mobilité a étudié la mise en accessibilité de 31 quais bus : 14 étaient à Limoges, 6 à Panazol, 4 à Feytiat, 3 à Condat-sur-Vienne, 2 à Isle, 1 à Boisseuil, 1 à Eyjeaux, 1 à Rilhac-Rancon.



Flotte V'Lim



Centre de régulation des feux de trafic



Accessibilité

- 572 points d'arrêts accessibles dont 51 arrêts aménagés en 2017 (travaux estimés à 644 751 Euros TTC)
- 116 véhicules accessibles, soit 92% du parc
- Service « Handibus » : 7 véhicules réservés aux personnes à mobilité réduite, 14 662 voyages réalisés en 2017

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

- 16 études menées sur des aménagements de sécurité.
- 1.746 autorisations d'urbanisme et 2042 permissions de voirie étudiés.
- 121 comptages et mesures de vitesses VL et PL réalisés.
- 23 études sécurité routière (dont 2 enquêtes flash suite à accidents mortels).

Le développement du Centre de Régulation du Trafic s'est poursuivi

46 études et programmations ont été effectuées pour l'amélioration et la gestion de la circulation. Un nouvel axe sur le parc d'activités Nord comprenant 5 carrefours à feux, a été raccordé sur le réseau fibre optique dans un souci de fiabilisation du fonctionnement des équipements et 17 carrefours ont été rénovés. 2544 interventions de maintenance (2.177 sur la commune de Limoges) ont été réalisées en 2017 dont 345 interventions en astreinte.

Le service mobilité reste ressource pour les systèmes de contrôle d'accès (bornes escamotables électriques) aussi bien au niveau de l'étude de dimensionnement que de la maintenance des équipements : 5 sites ont été mis en service dans le cadre de l'aménagement du centre-ville, rue du Consulat, rue du Temple, rue du Clocher, place Pinchaud et la rue Ferrerie.

En 2017, une rénovation complète du système vidéo de surveillance du trafic a été effectuée.

Deux opérations phares pour la Sécurité routière :

- « Laissez nous conduire » opération reconduite pour la nuit du 31 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018 : mise à disposition de 2 lignes de bus gratuites de 3 h à 8 h pour proposer et assurer des déplacements de fin de soirée sécurisés.
- Atelier « Mobilité » en partenariat avec l'association ALEAS; 6 personnes ont bénéficié d'une formation et de conseils sur la sécurité et l'usage du vélo en milieu urbain.

PROMOUVOIR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Mieux répartir les déplacements en milieu urbain

Le souhait d'un territoire durable, équitable et solidaire implique de mieux répartir les déplacements entre les différents modes



Transports en commun

de transport urbain et de freiner l'essor de l'usage exclusif de la voiture particulière.

La finalité est de concilier l'enjeu énergétique et environnemental avec celui de l'accessibilité aux emplois et aux services urbains. Pour cela, les leviers d'action concernent bien sûr le transport public, mais aussi les politiques urbaines, les politiques en faveur des transports doux, les politiques donnant leurs places respectives aux différents modes (cohabitation des VL, TC, vélos, piétons) en ville. C'est donc sur fond de limitation en ressources énergétiques naturelles, de respect de l'environnement, de nécessaire amélioration du cadre de vie et de maintien de l'activité économique, qu'il devient essentiel de développer une nouvelle politique de mobilité.

Limoges Métropole en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, souhaite mettre en place un réseau de transport modernisé, accessible à tous, réalisé avec des véhicules « propres » et confortables mais souhaite également renforcer l'usage des autres modes alternatifs à la voiture particulière afin de créer une chaîne de déplacement « vertueuse » par le biais notamment du développement des modes doux et en facilitant l'intermodalité.

■ LA MODERNISATION DU TRANSPORT PASSE PAR PLUSIEURS ACTIONS (DONT CERTAINES ONT DÉJÀ ÉTÉ MISES EN ŒUVRE) AVEC :

- La mise en place d'une nouvelle gamme tarifaire socialement plus équitable (mise en place au 1^{er} juillet 2016).
- Une intermodalité renforcée (avec le V'LiM depuis avril 2016 et avec les TER à compter de la rentrée de septembre 2016 et avec les services de transports interurbains à moyen terme).
- Une amélioration des dessertes des communes de seconde couronne (à compter de la rentrée de septembre 2016).
- Des études en cours sur la mise en œuvre de deux lignes structurantes exploitées avec des véhicules électriques circulant sur des voies dédiées (sites propres) et permettant une restructuration profonde du réseau avec la création de parcs-relais et de pôles d'échanges adaptés
- Une réflexion sur l'acquisition de véhicules « propres » électriques (nécessitant également la construction d'un second dépôt pour l'exploitant) afin de remplacer progressivement la flotte de bus fonctionnant au diesel par des véhicules présentant de meilleures performances environnementales.

L'exploitation du réseau des transports urbains a été confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM) dans le cadre d'une délégation de service public. Le délégataire assure la gestion et l'exploitation des services et des lignes du réseau, y compris le transport à la demande « Telobus » et le service réservé aux usagers en situation de handicap « Handibus ». La STCLM a en charge la maintenance des équipements fournis par la Communauté d'agglomération qui définit l'organisation des services de transports urbains, arrête la politique tarifaire, finance le matériel roulant et les principaux investissements (gros entretien, système d'exploitation, matériel billettique...).

LES ÉVOLUTIONS DE DESSERTE EN 2017

Isle (secteur Mérygnac)	Ligne 67 (création)
Chaptelat-Couzeix	Ligne 39 (création)
Rilhac-Rancon (secteur route des Bardys)	Création zone Telobus

Le TAD (transport à la demande) Zonal permet de connecter les usagers aux lignes TER à partir des gares de Peyrilhac, Saint-Jouvent, Nieul et Solignac-Le Vigen et à compter de septembre 2017, la gare de Saint-Priest-Taurion. À partir de ces gares, les usagers du réseau TCL peuvent emprunter les lignes TER jusqu'à la gare Limoges Bénédictins avec leur titre TCL sans supplément de tarifs.

■ CHIFFRES-CLÉS 2017

• Le parc d'exploitation c'est :

- 39 lignes régulières, dont 5 lignes de trolleybus, mais également 2 lignes de nuit, 5 lignes spécifiques les dimanches et jours fériés, 14 zones de transport à la demande et un service pour les personnes à mobilité réduite.
- 7 parcs-relais avec un total de 386 places de stationnement.
- Une production kilométrique annuelle d'environ 5.615.000 km (en nombre de km commerciaux et haut-le-pied, dont km sous-traités et techniques), dont environ 1.500.000 km effectués en trolleybus.
- 127 véhicules au total fin 2017 dont 27 trolleybus standard, 4 trolleybus articulés, 61 autobus standard, 22 autobus



Accompagnateur transports scolaire - Feytiat

articulés, 6 Midibus (navettes) et 7 TPMR (Handibus), acquisition par Limoges Métropole en 2017 de 6 autobus standard. 10 véhicules sous-traitants et 17 véhicules de services.

- 341 salariés dont 265 conducteurs.
- Une fréquentation commerciale de 15.870.000 voyages, en progression de + 3,67 % par rapport à 2016.
- Des dépenses d'exploitation totales de 23.000.000 € HT.
- Des recettes commerciales totales de 5.650.000 € HT.
- Une contribution financière de la collectivité de 17.450.000 € HT.

ORGANISER LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Limoges Métropole gère l'organisation des transports scolaires spéciaux pour les élèves domiciliés et scolarisés dans son ressort territorial. Ces circuits sont organisés, soit dans le cadre de marchés qui ont été conclus avec des transporteurs, soit dans le cadre de régies communales. L'élaboration des circuits est définie par Limoges Métropole en fonction des inscriptions enregistrées avant le 30 juin.

Les prestations comprises dans le schéma de transport sont structurées en services pour desservir des établissements d'enseignement ou des points de correspondance avec les lignes régulières départementales ou urbaines, ou avec d'autres

services de transports scolaires.

Afin de maîtriser au mieux les charges afférentes aux transports scolaires, les véhicules effectuent dans la mesure du possible, plusieurs rotations écoles/collèges, voire écoles/collèges/préacheminement sur lignes régulières des lycéens.

Les inscriptions et l'encaissement des participations familiales pour les circuits scolaires sont assurées directement par l'unité des transports scolaires de Limoges Métropole; cela permet une meilleure lisibilité pour les familles qui ne disposent que d'un seul interlocuteur pour les démarches (inscriptions, informations sur les horaires, règlement des participations familiales).

L'ensemble des accompagnateurs ont bénéficié de formations théoriques et de formations pratiques. Le principe étant de les sensibiliser aux risques encourus dans le cadre de leurs missions.

Septembre 2017 :

- 2.800 élèves inscrits.
- 1.100 points d'arrêts.
- 118 circuits.
- 71 véhicules.
- 77 accompagnateurs.
- 99 % des familles inscrites au dispositif d'envoi d'un SMS en cas d'épisode neigeux.





Benne de collecte de déchets ménagers

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE COLLECTE SÉLECTIVE

Limoges Métropole exerce la compétence relative à la gestion, à la valorisation et à l'élimination des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire depuis sa création.

Quatre types de collectes sont effectuées :

- Collectes dites en porte à porte.
- Collectes dites en apport volontaire (apport des usagers dans des contenants collectifs).
- Collectes spécifiques destinées aux professionnels.
- Collectes d'encombrants en porte à porte.

Parmi les 9 flux de déchets collectés et répondant à la définition des déchets ménagers et assimilés (DMA), les ordures ménagères résiduelles (OMr), les apports en déchèteries et les emballages recyclables représentent respectivement 46 %, 35 % et 12,5 % du gisement total collecté de 103.300 tonnes en 2017.

	EN TONNES	
	2016	2017
Papiers et emballages	89	43,2 %
Verre	2	1 %
Cartons (centre-ville)	6	2,9 %
Textiles	5	2,4 %
Piles	1	0,5 %
Encombrants	8	3,9 %
Biodéchets	9	4,4 %
Ordures ménagères résiduelles	3	1,5 %
Apport en déchèteries (hors réemploi)	9	4,4 %
TOTAL	102.080	103.300



DEEE

		EN KG/HAB./AN	
2016	2017	EVOLUTION EN KG/HAB.AN	EVOLUTION EN %
63,1	61,6	- 1,5	- 2,3
25,8	26	+ 0,2	0,7
1,9	1,8	+ 0,1	- 0,8
2,2	2,8	+ 0,6	30,4
0,066	0,068	+ 0,002	2,8
1,2	1,4	+ 0,2	13,2
0	0,3	+ 0,3	
224,9	225,8	+ 0,9	0,4
175,5	175,1	- 0,4	- 0,2
494,6	495	+ 0,4	0,1



Déchèterie rue Lebon - Limoges

HISTORIQUE DES DÉCHETS COLLECTÉS DEPUIS 2010 EN KG/HAB./AN

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Papiers et emballages	68,8	67,3	65,3	63,3	60,9	61,3	63,1
Verre	24,9	24,9	24,5	24,2	24,4	24,9	25,8
Cartons (centre Limoges)	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,8	1,9
Textiles	0	0	1,4	1,7	1,6	1,9	2,2
Piles	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0,1
Encombrants	0,5	0,6	0,7	0,5	0,5	0,9	1,2
Ordures ménagères résiduelles	241,5	237,5	232,2	228,3	232,2	228,1	224,9
Apports en déchèteries	137,4	152,3	143,1	146,6	172,1	163,6	173,7
TOTAL	475,1	484,3	468,9	466,3	493,5	482,4	492,8

Indice de réduction des DMA base 100 en 2010	100	101,9	98,7	98,2	103,9	101,5	103,7
Indice de réduction des OMr base 100 en 2010	100	98,3	96,1	94,5	96,2	94,4	93,1

Les efforts de prévention et de réduction des OMr par Limoges Métropole sont toujours effectifs avec une baisse des tonnages de 6,5 % entre 2017 et 2010 malgré une légère hausse entre 2016 et 2017 due à une reprise de l'activité économique.

Le gisement global des DMA se stabilise par rapport à 2016 (+0,1%) avec même une légère baisse des apports en déchèteries et en déchets verts en raison du succès rencontré par les actions déployées depuis 2016 dans le cadre du Territoire Zéro Déchet/ Zéro Gaspillage : gratuité du premier composteur individuel, gratuité du prêt de broyeurs électriques, participation financière à l'acquisition de tondeuses mulching et de broyeurs... Ce même gisement global des DMA reste en hausse de 4,2 % par rapport à l'année de référence de 2010.

Pour rappel, la loi de transition énergétique a défini un objectif global de réduction des DMA de 10 % entre 2010 et 2020.

AMÉLIORER LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

L'année 2017 a vu l'avancement des projets d'envergure concernant les installations de traitement :

Le projet de nouvelle déchèterie en remplacement de celle rue Samie à Limoges s'est poursuivi avec l'acquisition du terrain en juin, l'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter en octobre et l'attribution des marchés de travaux associés aux aménagements extérieurs.



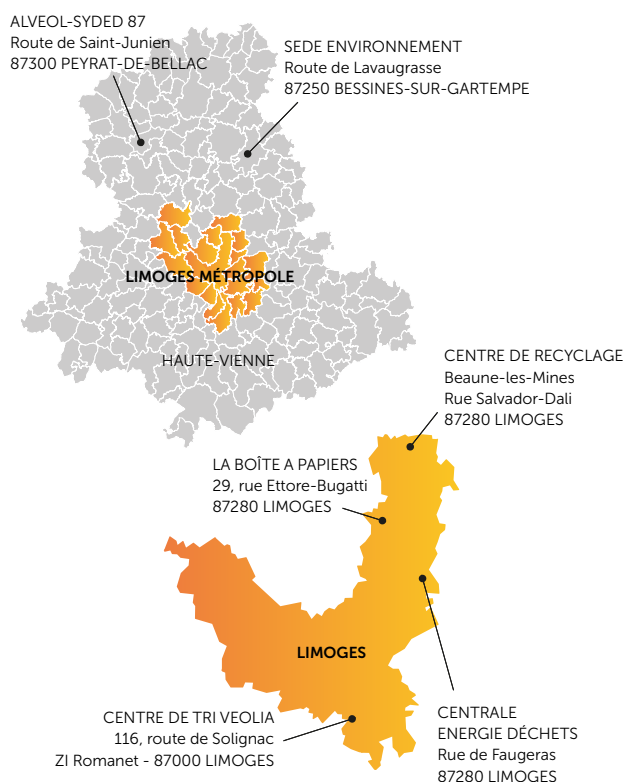
Déchèterie rue Kennedy - Limoges

Dans le cadre de l'élargissement des consignes plastiques prévu en France d'ici 2022, le projet d'agrandissement et de modernisation du centre de recyclage s'est également poursuivi



Centre de recyclage Beaune-les-Mines

avec la validation de la phase Avant-Projet Définitif, l'élaboration du porter à connaissance avec la remise à jour de l'étude de dangers et le dépôt de dossier de subvention auprès de l'Ademe. Les réflexions sur le devenir de la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole après 2027 ont également continué avec notamment les visites d'installations des élus de la Commission (Echillais Montpellier et Clermont-Ferrand) et le lancement d'une étude conjointe avec Evolis 23 et le Syded 87 sur la recherche d'un optimum technico-économique relatif au traitement des encombrants et des ordures ménagères résiduelles.

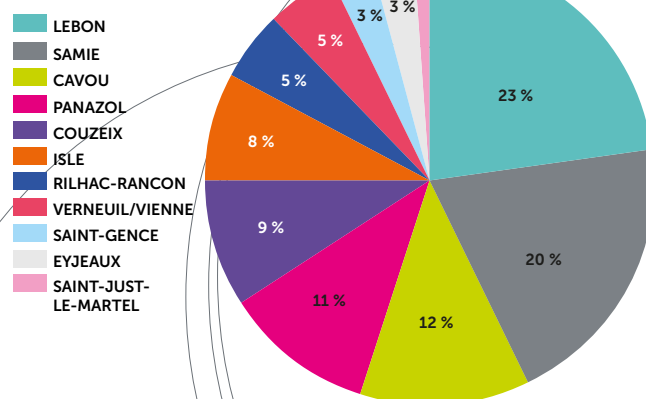


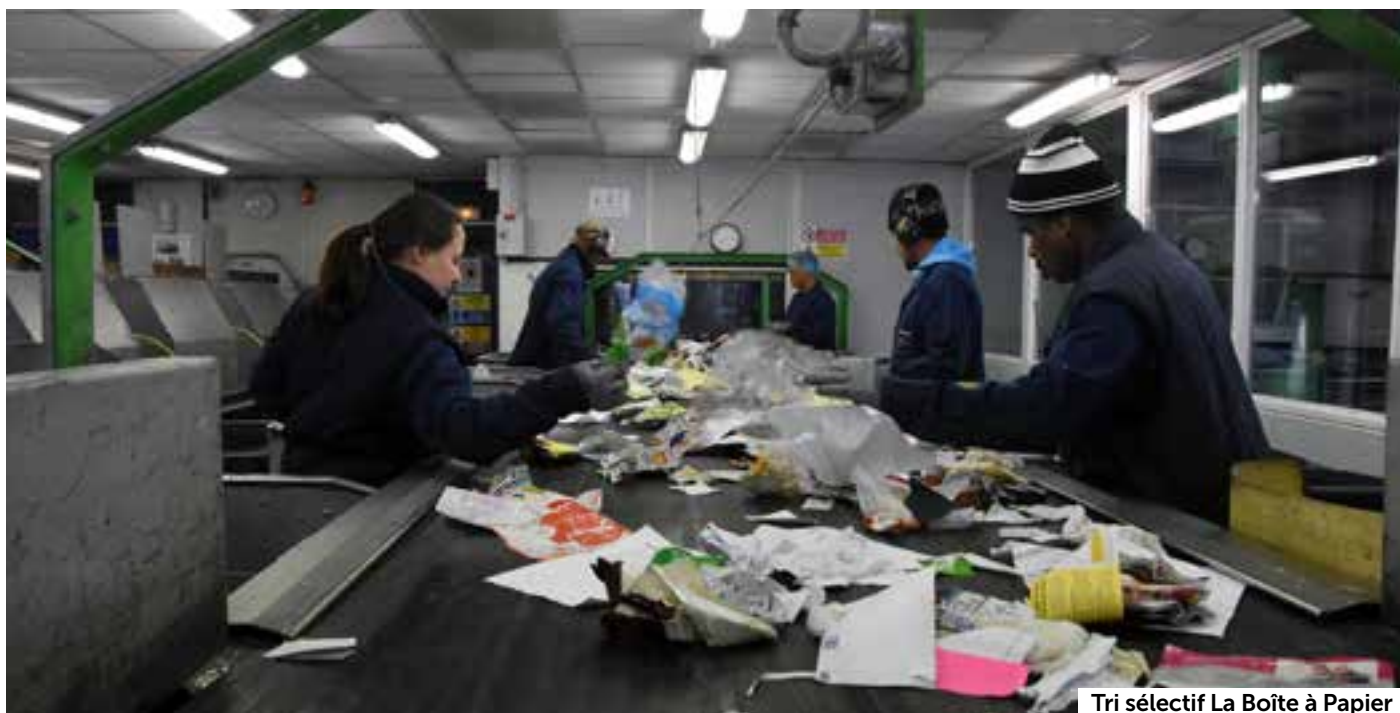
Localisation des installations où sont traitées les déchets de Limoges Métropole.

Répartition des passages en déchèteries en 2017

DÉCHÈTERIES	2016
Lebon	98.032
Samie	86.865
Cavou	52.688
Panazol	47.240
Couzeix	40.974
Isle	33.283
Rilhac-Rancon	21.843
Verneuil-sur-Vienne	21.633
Saint-Gence	11.174
Eyjeaux	11.070
Saint-Just-le-Martel	3.844
TOTAL	428.646

Nombre de passages en 2016 sur les déchèteries communautaires

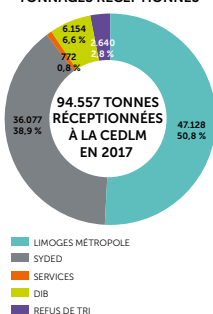




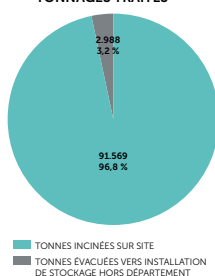
Tri sélectif La Boîte à Papier

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LA CENTRALE ENERGIE DÉCHETS

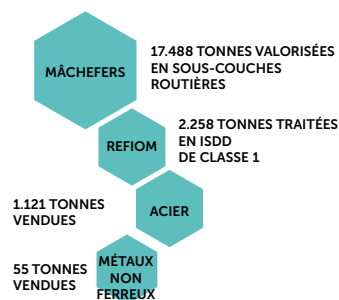
TONNAGES RÉCEPTIONNÉS



TONNAGES TRAITÉS



LES SOUS PRODUITS ISSUS DE LA CEDLM



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA CEDLM



- 40.884 MWh de chaleur fournie au réseau de chaleur de Beaubreuil (répondant à 97 % des besoins des utilisateurs)
- 10.711 MWh d'électricité produite (dont 55 % en autoconsommation)
- Performance énergétique 2017 au sens de l'arrêté préfectoral du 28 mai 2014 (0,42)

- La Centrale Energie Déchets permet de traiter les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble du département de la Haute-Vienne.

- Le Centre de recyclage permet notamment de trier les déchets recyclables et de composter les déchets verts des déchèteries.

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

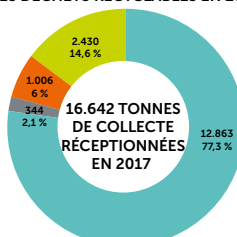
Les offres concrètes aux usagers en 2017

Depuis 2010, Limoges Métropole s'est engagée dans une politique de réduction des déchets à la source. En 2017, les actions engagées en 2016 concernant le lancement du nouveau plan d'action du Territoire Zéro Déchet/Zéro Gaspillage (avec

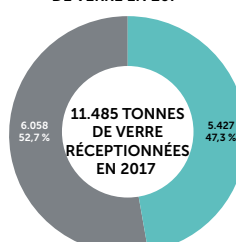
comme objectif de réduire de 15% la production de déchets entre 2010 et 2025) se sont poursuivies.

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LE CENTRE DE RECYCLAGE

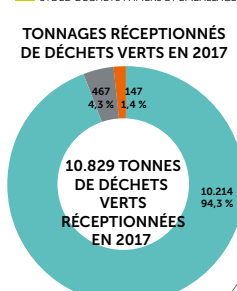
TONNAGES RÉCEPTIONNÉS DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2017



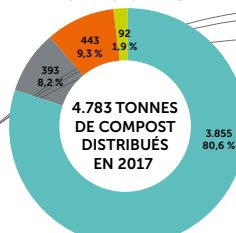
TONNAGES RÉCEPTIONNÉS DE VERRE EN 2017



TONNAGES RÉCEPTIONNÉS DE DÉCHETS VERTS EN 2017



TONNAGES DE COMPOST DISTRIBUÉS EN 2017



- 607 prêts gratuits de broyeurs.
- 343 broyages à domicile effectués par un agent de Limoges Métropole (15 €/heure).
- 72 demandes de participation financière pour l'achat de broyeurs de branches.
- 1.794 foyers ont bénéficié de ce composteur individuel en 2017 portant à près de 8.000 composteurs distribués par Limoges Métropole.



Prestation de broyage de branche - Service Propreté

- 37 nouveaux pieds d'immeubles équipés de dispositifs de compostage collectif, portant à 134 le nombre de résidences équipées et à 662 foyers qui compostent leurs déchets.
- 31 nouveaux professionnels gros producteurs de biodéchets se sont mis au compostage en 2017 portant à 123 le nombre de sites.
- Pour la seconde année, 161 demandes de participation financière pour l'achat de poulaillers et des poules.
- pour la seconde année également, participation financière de Limoges Métropole pour l'achat de tondeuse ou kit mulching.
- Distribution de 52 kits de culottes lavables pour que les familles puissent tester ce dispositif et a reçu 25 demandes de participation à l'achat de culottes lavables.
- 62.800 prêts de gobelets réutilisables tout au long de l'année lors de différentes manifestations sur son territoire.

L'agglomération a également soutenu financièrement différents projets associés à la réduction des déchets et au développement de l'économie circulaire : association Pain pour l'Emploi, La Banque Alimentaire et le CIBIAL, L'Atelier de Mademoiselle Chas.

■ UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE

Communication institutionnelle

Le magazine mensuel de l'Agglo « Le Métropol » a permis la publication de nombreux articles concernant la gestion des déchets (journées réemploi, distributions compost au Centre de tri, Ma vie zéro déchets, « Balance ton pneu » ou « Par ici la coquille »...).

Visites des installations et interventions en classe

Le Centre de recyclage a ainsi accueilli 2.784 visiteurs dont 87 % de scolaires par le biais des opérations de sensibilisation conduites dans les écoles par les ambassadeurs de la propreté ou par Limousin Nature Environnement. Ces visites se sont accompagnées par 39 interventions en classe pour sensibiliser le jeune public au geste de tri.

132 visiteurs ont également découvert le fonctionnement de la Centrale Energie Déchets. Ils ont pu visionner le film de présentation puis découvrir la salle de contrôle-commande donnant un très bon visuel sur la fosse à ordures ménagères.

Présence lors de manifestations

Une quinzaine de stands ont été tenus par les ambassadeurs de la propreté et de la réduction des déchets afin de communiquer sur la gestion globale des déchets et inciter les habitants de l'agglomération à poursuivre leur geste de tri en dehors de la maison, parmi lesquels :

- Stand d'information sur le tri sélectif et la réduction des déchets à la fête de quartier des Coutures, puis de Beaubreuil et des Portes-Ferrées
- Stands pour la Recycling Party et Le Pique-Nique Zéro Gaspi.
- 5 docu-débats sur la réduction des déchets, une journée à l'Hôpital mère-enfant pour la Semaine de l'allaitement maternelle.

Communication de proximité

Le guide du tri à l'attention des usagers a été refait en fin d'année 2015. Ce guide plus complet que le précédent reprend et synthétise l'ensemble des bons gestes à mettre en œuvre pour trier tous les flux de déchets existants (bac bleu, colonnes à verre, déchets d'activité de soins à risques infectieux, déchèteries, compostage...). Près de 10.000 interventions ont été effectuées auprès des usagers par l'équipe d'ambassadeurs de la propreté, lesquels informent quotidiennement les riverains sur le tri, la réduction des déchets, et de manière plus générale sur l'ensemble de la gestion des déchets ménagers.



Visite de scolaire au Centre de recyclage



Station d'épuration de Limoges Métropole

ASSAINISSEMENT

La gestion des eaux usées répond aux enjeux de santé et salubrité publique et la gestion des eaux pluviales permet de prévenir l'incidence de l'accroissement des surfaces imperméables, liées à l'urbanisation, par la maîtrise des ruissellements et des systèmes de collecte avant restitution dans le milieu naturel.

L'ensemble des missions relatives à l'assainissement a fait l'objet en 2016, d'un renouvellement de certification en matière de qualité, sécurité et environnement (ISO 9001 et ISO OHSAS 18001), délivré par l'AFAQ-AFNOR.



CRÉER, RÉHABILITER ET MODERNISER LES RÉSEAUX

Des investissements de mises aux normes et de réhabilitations des systèmes existants.

- Restructuration des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration de la commune de Chaptelat : 1.500.000 €.
- Travaux liés au PRU LA Bastide, allée Véronèse, rue Détaillé, allée Seurat, allée Manet : 1.674.000 €.
- Travaux de réfection de réseau d'assainissement collectif, des branchements unitaires et création d'une station d'épuration au village de Conore à Peyrilhac : 344.000 €.

- Travaux d'assainissement : rue de Provence, 160.000 €; impasse Charles-Bichet à Limoges, 257.000 €; lotissement des Farges au Vigen, 83.000 €; rue André-Malraux à Panazol, 45.000€; rue de Dion-Bouton à Limoges, 187.000€.

Réhabilitations de réseaux d'assainissement par des techniques sans tranchée : avenue Ernest-Ruben, rue Franchet-d'Esperey, boulevard Gambetta, rue Fernand-Raynaud, rue Surcouf, place de la République et rue Forsfeld à Condat-sur-Vienne : 640.000€.

Extension du réseau de collecte des eaux usées : La Croix-du-Thay à Isle : 145.000 €.

Divers travaux sur les eaux pluviales : bassin d'orage des Casseaux, 294.000 € HT; rue Franchet-d'Esperey à Limoges, 284.000 € HT; allée et rue du Puy-Réjaud à Limoges, 386.000 €, rue Turgot, rue Marceau, rue Lafayette à Limoges, rue Balzac au Palais-sur-Vienne, rue de Texonnieras à Couzeix, déchèterie de Rilhac-Rancon, construction d'ouvrage de rétention d'eaux pluviales, village de La Plagne et allée Léonard-Reignier à Feytiat, 71.000 € HT.

Etude d'opportunité pour la sécurisation, la modernisation et l'optimisation énergétique de la station principale d'épuration.

- En 2016 : 1^{re} phase de diagnostic patrimonial, performanciel et énergétique.
- En 2017 :
 - 2^e phase : élaboration des solutions technico-économiques.
 - 3^e phase : plan pluriannuel d'investissements.

Coût de l'étude : 132.000 € HT dont 95.000 € HT financés par l'Agence de l'Eau et le partenariat Action Climat (Etat, Région, ADEME).

Etude et mise en place du diagnostic permanent afin de répondre à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 pour l'évaluation continue des flux collectés et déversés par temps de pluie.

Programme sur 3 ans avec l'aide de l'Agence de l'Eau (70 %) : 18 points de mesures réglementaires à créer. Sur 2017, études de 14 points de mesures et du système de supervision.



Atelier filtre-press

MAINTENIR DES TARIFS EQUITABLES

Le tarif :

Une évolution modérée de + 2,5 % sur le tarif de base permet de compenser les baisses des volumes facturés tout en maîtrisant au mieux l'évolution des dépenses fixes de fonctionnement et de maintenir un autofinancement suffisant pour les investissements à venir.

Le tarif unique pour les 17 communes fondatrices s'établit à 1,353 € TTC et se décompose ainsi : 1,050 € HT + 0,18 € de taxe de l'Agence de l'Eau + 0,123 € de TVA à 10 %.

L'harmonisation du tarif de la commune de Couzeix, a été prévu lors de son intégration au sein de Limoges Métropole sur une période de 6 ans, conduisant au tarif unique en 2020. Le tarif de Couzeix étant de 1,201 € HT en 2016, soit un tarif de 1,519 € TTC, il suivra alors une variation de - 1,5% pour 2017 et s'établit à 1,183 € HT, soit un tarif de 1,499 € TTC.

Concernant la commune de Chaptelat, l'harmonisation du tarif a été prévue lors de son intégration sur une période de 6 ans, conduisant au tarif unique en 2023. Compte tenu de cette intégration récente, le tarif appliqué en 2016 est resté maintenu sur 2017 à savoir 1,166 € HT soit 1,481 € TTC. Il est précisé que ces tarifs sont proportionnels aux volumes consommés, dans un souci de justice sociale, il n'est pas appliqué d'abonnement. Sur 34 villes de + de 90.000 habitants les prix de l'assainissement s'échelonnent de 0,971 € HT/m³ (Strasbourg) à 2,062 € HT/m³ (Le Havre). La moyenne est 1,317 € HT/m³ et la médiane est de 1,242 € HT/m³.

CONTRÔLER LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

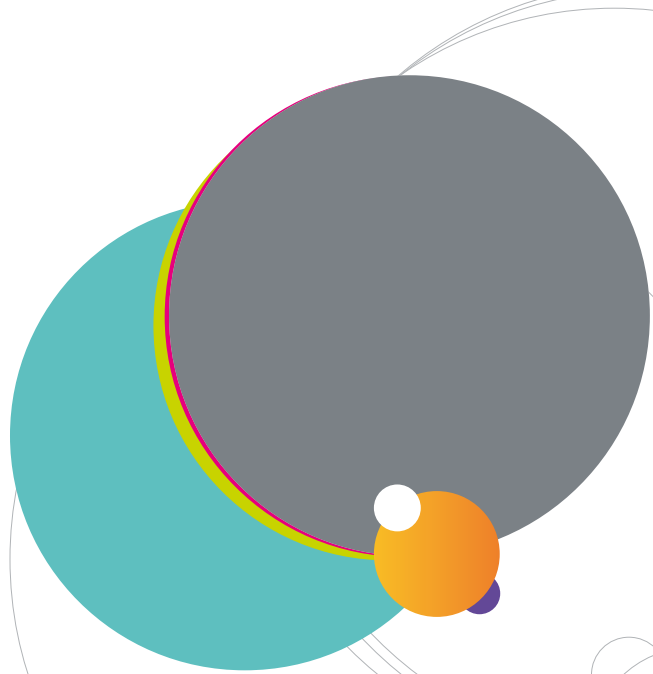
Les missions du SPANC sont les suivantes :

- Réalisation des contrôles techniques des installations.
- Missions d'informations/communication et de conseils aux usagers et acteurs du domaine (terrassiers, maîtres d'œuvre...).
- Examens et émissions d'avis techniques sur les dossiers d'urbanisme (PLU, permis d'aménager, permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables).

- 181 contrôles d'assainissement réalisés lors de transactions immobilières.
- 1.211 visites de contrôles de fonctionnement et d'entretien.
- 47 installations (dont 20 classées non acceptables ont fait l'objet de travaux de mise en conformité vérifiés par le SPANC.
- 44 dossiers de réhabilitations enregistrés dans le cadre du programme d'opérations groupées avec des aides financières de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne.



Assises nationales de l'assainissement collectif à Limoges



MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES





Séminaire des encadrants

LES RESSOURCES HUMAINES

RATIONALISER L'ORGANISATION DES SERVICES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES À METTRE EN ŒUVRE

Limoges Métropole a poursuivi ses réflexions sur l'optimisation des organisations des services communautaires :

- La Direction des ressources techniques a repris en régie directe la gestion de l'ensemble du patrimoine bâti, des fluides et de la téléphonie, de l'achat et de la gestion des stocks. Une cellule support technique permet d'assurer tous les travaux de logistiques et d'entretien. La mission maîtrise de l'énergie concrétise notre engagement en matière de développement durable en interne mais aussi en soutien technique aux communes membres.
- La création d'une Direction des études techniques réunissant les deux bureaux d'études existants permet de gagner en efficacité sur la conception et la coordination des travaux, d'uniformiser les procédures administratives associées, décloisonner les métiers techniques et développer la polyvalence.
- La création d'une unité gestion du Plan local d'urbanisme qui assure toutes les nouvelles procédures d'évolution de PLU des communes membres depuis le 30 mars 2017.

La réorganisation des services communautaires, dans une logique de rationalisation des moyens, a permis de nombreux **redéploiements internes** de personnel, limitant ainsi les créations de poste visant à satisfaire ces nouveaux besoins. La mobilité est ainsi un levier important de la politique RH.

Limoges Métropole s'est parallèlement engagé sur différents dispositifs en faveur de **l'emploi des jeunes et des publics éloignés de l'emploi, en recrutant, depuis le 1^{er} janvier 2016, 19 emplois d'avenir.**

À l'automne 2017, la Mission Locale a informé Limoges Métropole de l'impossibilité de conclure de nouveaux contrats et de renouveler les contrats en cours. Après évaluation en lien avec les directions concernées, 12 jeunes ont été maintenus e poste avec, dans un premier temps, un statut de contractuel.

CONSTRUIRE DES PARCOURS PROFESSIONNELS

À l'échelle de l'EPCI, un plan de formation pluriannuel (2016-2017-2018) de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole est articulé autour de quatre axes stratégiques, pour renforcer le volet formation au sein de l'EPCI, en développant une logique de stratégie cohérente et non plus d'une simple compilation de demandes individuelles.

Management : les 150 agents actuellement en position d'encadrement ont commencé à bénéficier d'une formation assurée par un prestataire spécialisé, à partir d'un cahier des charges défini à l'initiative de la DRH, qu'il s'agisse du management stratégique (direction générale, directeurs), intermédiaire (chefs de service) ou de proximité (chefs d'équipe). Deux volets : un tronc commun et un parcours plus individualisé.

Santé et sécurité

Un état des lieux initial a été conduit et réalisé en partenariat avec les directeurs et les assistants de prévention. La planification et le suivi des demandes ont ensuite été élaborés par la coordinatrice de la formation et des parcours professionnels (recrutée à cet effet) et l'agent chargé des fonctions d'inspection. Outre les marchés relatifs aux autorisations de conduite et aux habilitations électriques, la DRH a travaillé sur la passation du marché décomposé en 4 lots : risques chimiques, risques liés aux activités, secours et travail en hauteur.

Optimisation des compétences

L'exploitation par la DRH des comptes rendus d'entretiens professionnels a permis de définir des thématiques transversales à l'ensemble des directions communautaires, notamment en fonction d'enjeux définis comme prioritaires par la Direction générale des services. La DRH identifie les thématiques susceptibles de mobiliser suffisamment d'agents pour former un groupe en INTRA.

Déclinaison des projets de direction

Egalement identifiée à partir des comptes rendus d'entretiens professionnels par la DRH, ces formations sont destinées à



Exercice d'incendie Rue Bernard Palissy - Limoges

l'acquisition, au développement ou à la consolidation des compétences techniques, liées au poste de travail occupé par l'agent, propre à chaque périmètre de l'ensemble des directions communautaires.

Ces deux derniers axes représentent plus de 220 formations réalisées en 2017.

Enfin la DRH a instauré le principe d'une rencontre individuelle avec chaque agent nouvellement affecté sur un poste (mobilités, internes, recrutements externes...) dans les 3 mois qui suivent leur arrivée afin de faire un point sur leurs besoins en formation.

Depuis 2016, 150 agents ont été reçus en entretien de parcours professionnel par la DRH.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DÉVELOPPER LA POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les conditions de travail : le Comité technique en date du 13 octobre 2016 a approuvé à l'unanimité l'attribution de titres de restauration à l'ensemble des agents communautaires. Le nombre de titres de restauration attribué par mois et par agent est défini en fin d'année en fonction de l'impact sur la masse salariale sur le budget suivant. Ce chiffre a été fixé à 12 pour la première année de mise en œuvre du dispositif.

Ces dispositions ont été actées par délibération en date du 30 juin 2017. Le marché a été attribué à la société Edenred. La première phase de communication vers les agents a été lancée en fin d'année via les supports interne (Métro'News, intranet, messagerie électronique). La phase opérationnelle est prévue pour le 1^{er} janvier 2018.

- Valeur faciale du titre : 7,50 €.
- Financement Limoges Métropole : 60 %.
- Reste à la charge de l'agent : 4,50 €
- 0 à 12 titres par mois maximum.
- Système mixte carte-support papier, au choix de l'agent.

La politique santé et sécurité

Mise en service du module accidentologie sur le nouveau portail santé, sécurité : formation des utilisateurs « déclarants » pour une mise en production tout début 2018.

2 CHSCT ont été organisés :

- Définition de la procédure de déclaration et suivi des accidents et incidents.
- Refonte du schéma de prévention (assistants, conseillers, ACFI).
- Mise en œuvre du groupe de travail canicule afin de définir un Plan canicule porpre à Limoges Métropole pour l'été 2018.

Enfin deux exercices d'évacuation ont été organisés sur le site de Palissy dont un avec l'intervention du SDIS.

STRUCTURER LA COMMUNICATION INTERNE

Mise en œuvre de projets au service du collectif de travail : accompagnement des agents concernés par la deuxième phase du déménagement à Palissy et celui de Ferdinand-Buisson, installation de deux permanences par mois au siège de Limoges Métropole, montage du dossier AMAP pour les agents communautaires (une première réunion de présentation de la ferme collective de La Tournerie le 22 décembre et une première livraison prévue le 26 janvier 2018), participation au projet Défi éco-watt pour sensibiliser les agents aux gestes à accomplir au travail pour réaliser des économies énergétiques (lancement début janvier 2018), mise en place du principe de covoiturage à Palissy. Une cérémonie des nouveaux recrues et promus a été organisée le 16 novembre à L'Aquapolis en présence des représentants des organisations syndicales. Ce moment de convivialité permet au président de rappeler aux personnes présentes les grandes lignes de la politique RH. C'est aussi un temps d'échange où les « anciens » rencontrent « les nouveaux » et profitent de ce moment particulier pour faire connaissance.

Des supports de communication qui s'affirment

- Métro'News : 4 parutions permettant de revenir sur les changements d'organisation (création DET, DRT, la nouvelle fonction « Achats », la création d'une unité de gestion du Plan local d'urbanisme...) mais aussi de valoriser le travail des agents (participation des agents du centre de recyclage au projet de rénovation du centre, ambassadeurs de la propreté, agents du cabinet, les travaux assainissement et voirie effectués en régie...) mais aussi le premier séminaire des encadrants à Veyrac qui a lancé un programme pluriannuel de formation des managers de l'Agglo destiné à créer une véritable culture commune.



- Un numéro spécial a été proposé en milieu d'année pour présenter aux agents communautaires les bases du projet de Modernisation du réseau de transport en commun (BHNS).
 - Intranet : le nouveau site intranet a été mis en service au 1^{er} trimestre. Il se veut un outil pratique pour les agents (procédures de saisine entre services, infos RH vie professionnelle/ vie personnelle, logiciels utilitaires (badgeuse, réservation véhicules...), postes à pourvoir, lien avec le COS... mais aussi un point d'information sur l'actualité de notre EPCI et sur celle des services. Ainsi **42 actualités ont pu être mise en ligne, 25 postes proposés au recrutement présentés**, des informations sont mises à jour chaque semaine (astreintes, menus...) d'autres le sont au fil de l'eau. Une rubrique interactive citations du jour « Souriez c'est bon pour la santé » a été créée avec un concours à la clé permettant de booster la fréquentation du site.
 - La messagerie électronique et l'affichage (notamment pour les agents ne disposant de messagerie) restent des outils efficaces permettant de toucher rapidement tous les agents communautaires. Ce support est utilisé notamment pour la diffusion de toutes les notes de services (mobilités, nominations, congés, fonctionnement des installations de Palissy...) mais aussi en accompagnement de l'installation des badgeuses et enfin pour les propositions à titre culturel comme les répétitions à l'Opéra destinée au personnel. Ils représentent une centaine de messages pour l'année.
- En association avec la communication externe, un travail de recensement des besoins en matière de communication (revue de projets) a été engagée auprès de tous les directeurs. Elle devrait permettre une meilleure gestion des demandes en terme de calendrier, d'associations transverses ou de choix des supports de communication.

Quelques données chiffrées :

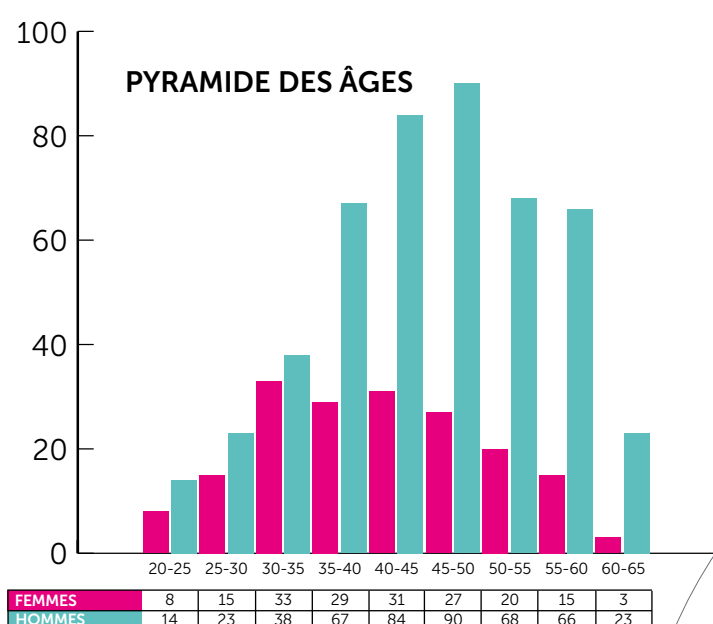
ABSENTÉISME 2017 654 agents permanents	Nb jours d'absence	Nb moyen de jours d'absence par agent	Taux d'absentéisme
Maladie ordinaire	6.448	9,86	2,70 %
Maladie professionnelle	328	0,50	0,14 %
Accident du travail	3.066	4,69	1,28 %
Congés de longue maladie	2.505	3,83	1,05 %
Congés de longue durée	3.407	5,21	1,43 %
Congés pour grave maladie	273	0,42	0,11 %
TOTAL MALADIE	16.026	24,50	6,71 %
Maternité	839	1,28	0,5 %
Paternité	190	0,29	0,08 %
Autorisations spéciales d'absence	843	1,29	0,35 %
TOTAL ABSENCES	17.898	27,37	7,50 %

L'Association des DRH de grandes collectivités a mis en place un observatoire de l'absentéisme permettant de procéder, à partir de données communes, à des études comparatives. Cette étude faisait apparaître pour 2016 un **taux d'absentéisme dû à la maladie à 8,20 %**, dont 4,42 % pour la maladie ordinaire.

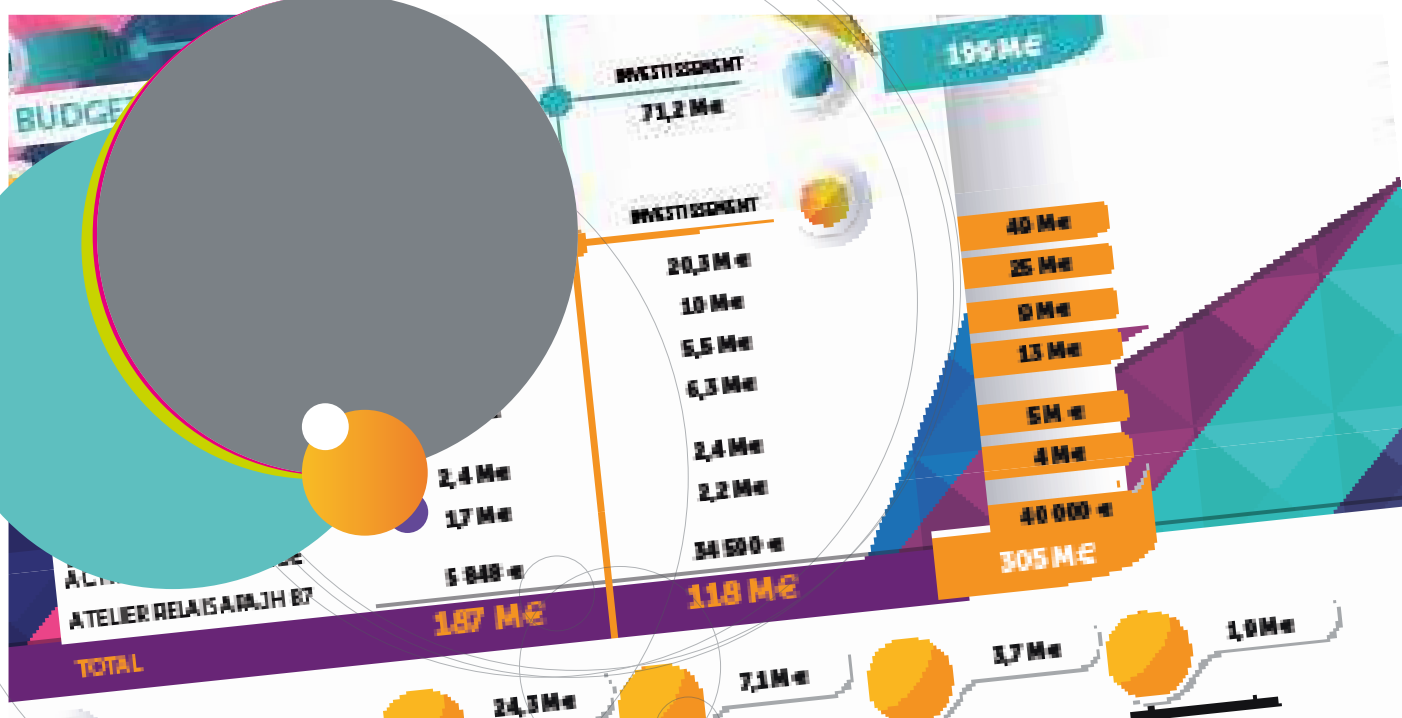


RÉPARTITION HOMMES-FEMMES	FILIÈRE ADMINISTRATIVE			FILIÈRE TECHNIQUE			FILIÈRE SPORTIVE	SANS FILIÈRE	TOTAL
	A	B	C	A	B	C	B		
FEMMES	27	34	48	12	21	27	1	11	181
	109			60				26	
HOMMES	17	10	6	17	78	319		26	473
	33			414					
TOTAL	44	44	54	29	99	346	1	37	654
	142			474					

27,7 % des effectifs sur postes permanents sont des femmes. La proportion de femmes est de **76,8 %** dans la filière administrative et de **12,6 %** dans la filière technique.



L'âge moyen des agents permanents est **43 ans** (41 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes).



MAÎTRISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

LE BUDGET

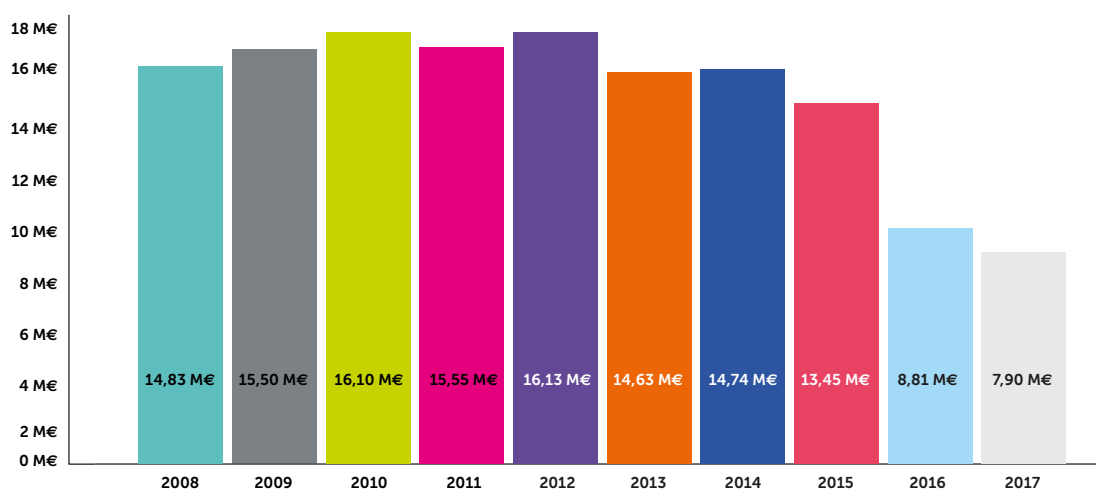
L'exécution budgétaire

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	113.287.305 €	127.861.230 €	49.825.709 €	40.915.309 €	163.113.014 €	168.776.538 €
TRANSPORTS URBAINS	26.726.881 €	28.783.353 €	8.164.664 €	5.417.238 €	34.891.545 €	34.200.591 €
ASSAINISSEMENT	14.751.774 €	17.059.464 €	7.760.011 €	4.571.365 €	22.511.785 €	21.630.829 €
CENTRE DE RECYCLAGE	3.357.979 €	3.286.514 €	568.485 €	532.656 €	3.926.464 €	3.819.170 €
LOTISSEMENTS D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES	1.546.505 €	1.546.505 €	2.282.592 €	2.264.996 €	3.829.097 €	3.811.501 €
PARC LA GRANDE PIÈCE	5.447.269 €	5.447.269 €	9.833.871 €	10.338.966 €	15.281.141 €	15.786.235 €
PARC OCÉALIM	1.964.304 €	1.964.304 €	2.023.579 €	1.203.229 €	3.987.883 €	3.167.533 €
ATELIER RELAIS APAJH	4.2444 €	5.826 €	35.423 €	10.935 €	39.667 €	16.761 €
TOTAL	167.086.21 €	185.954.465 €	80.494.334 €	65.254.693 €	247.580.595 €	251.209.157 €

	RÉSULTATS DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016
BUDGET PRINCIPAL	5.663.524 €	3.323.897 €	8.987.421 €
TRANSPORTS URBAINS	-690.954 €	2.888.082 €	2.197.128 €
ASSAINISSEMENT	-880.956 €	4.077.824 €	3.196.868 €
CENTRE DE RECYCLAGE	-107.294 €	4.580.531 €	4.473.237 €
LOTISSEMENTS D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES	-17.595 €	-53.089 €	-70.685 €
PARC LA GRANDE PIÈCE	505.095 €	-785.068 €	-279.973 €
PARC OCÉALIM	-820.350 €	-127.028 €	-947.378 €
ATELIER RELAIS APAJH	-22.906 €	0 €	-22.906 €
TOTAL	3.628.562 €	13.905.149 €	17.533.712 €



Evolution de l'épargne nette du budget principal



La dette de Limoges Métropole

ENCOURS DE DETTE	TAUX MOYEN DE LA DETTE AU 31/12/2017	CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT	STRUCTURE
BUDGET PRINCIPAL (compris CEDLM) 132,3 M€	2,28 %	6,1 ans	Taux fixe 64 %
TRANSPORTS URBAINS 27,2 M€			
ASSAINISSEMENT COLLECTIF 15,6 M€			
CENTRE DE RECYCLAGE 0,8 M€			Taux variable 24 %
LOTISSEMENTS ECONOMIQUES 1 M€			
PARC LA GRANDE PIÈCE 0,9 M€			
PARC OCÉALIM 132,3 M€			Taux sur Livret A 12 %
ATELIER RELAIS APAJH 0,09 M€			
TOTAL 183,7 M€			

Les ressources de Limoges Métropole : 207 M€

Tous budgets confondus, mouvements réels de fonctionnement et d'investissement, hors opérations réciproques entre budgets et hors comptes de stock.

■ LA FISCALITÉ : 112,6 M€

Les impôts et taxes constituent la part prépondérante des recettes réelles, soit **54 %**.

Cette fiscalité est perçue auprès des entreprises et des ménages :

- Cotisation foncière des entreprises (CFE).
- Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.
- Redevance d'occupation du domaine public.
- Versement transport.
- Taxe d'habitation (TH).
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

■ LES DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 37,5 M€**De l'Etat :**

- Dotation globale de fonctionnement (DGF).
- Compensations fiscales.
- Récupération de TVA.

Du département, de la région, de l'Europe :

- Subvention de fonctionnement et d'équipements.

De divers organismes :

- Subvention pour la gestion des déchets (Eco-emballages, ADEME, Eco-folio).
- Subventions pour l'assainissement et l'aménagement des eaux (ADEME et Agence de l'Eau).

■ LES VENTES DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS : 25,8 M€**Gestion des déchets :**

- Ventes de produits résiduels.
- Prestations de traitement et de collecte.

Assainissement collectif et non-collectif :

- Prestations de collecte et de traitement des eaux.
- Prestations de branchements.
- Raccordements au réseau.

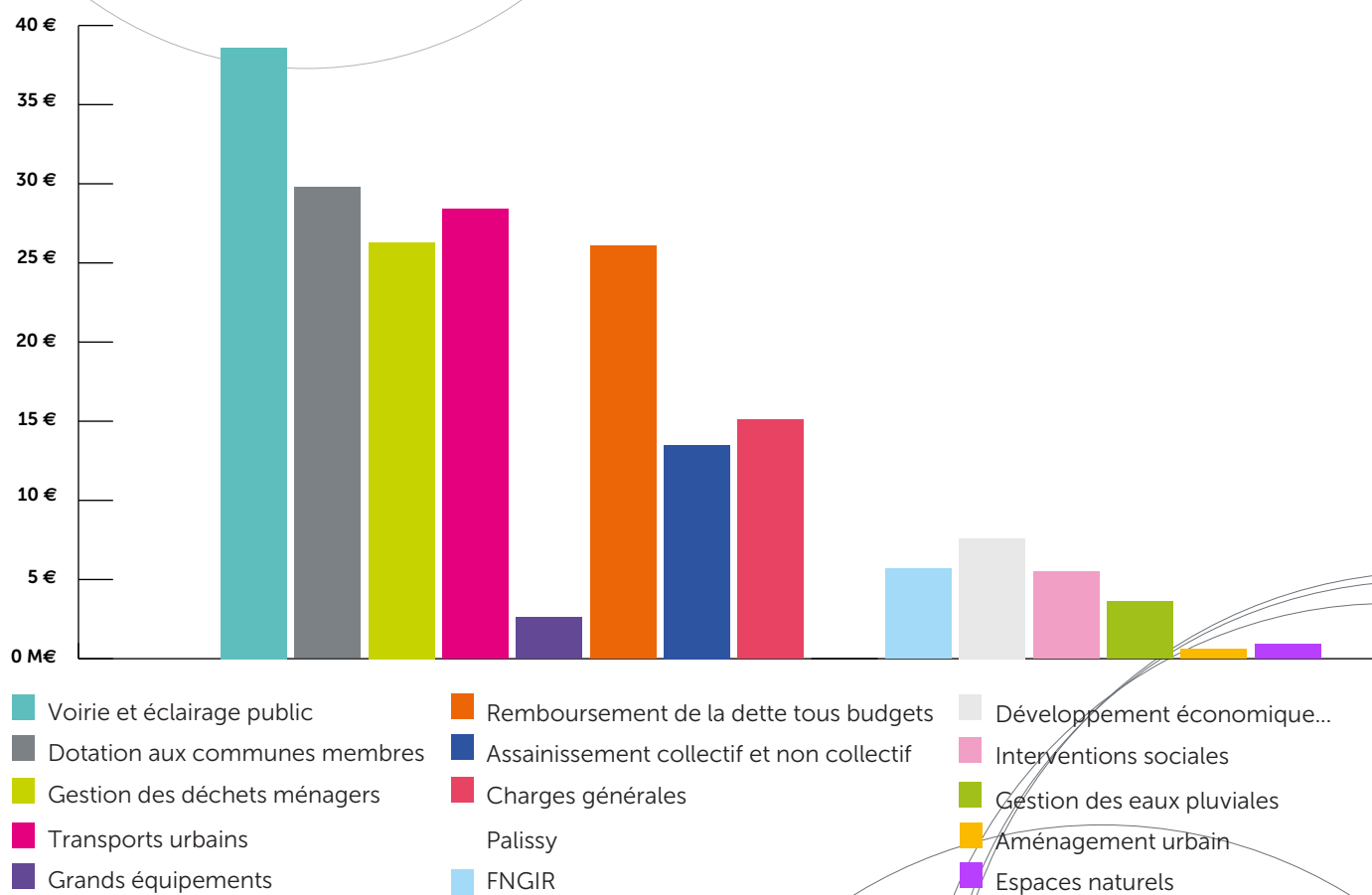
Divers :

- Mise à disposition de personnel, locations, AC négatives, remboursements de dommages, raccordements au réseau.

■ L'EMPRUNT : 21 M€**■ LES RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS : 9,6 M€****■ LES COÛTS DES PRESTATIONS RÉALISÉES PAR SECTEUR**

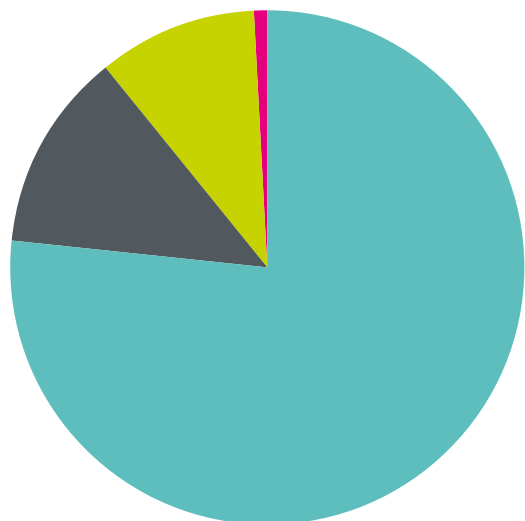
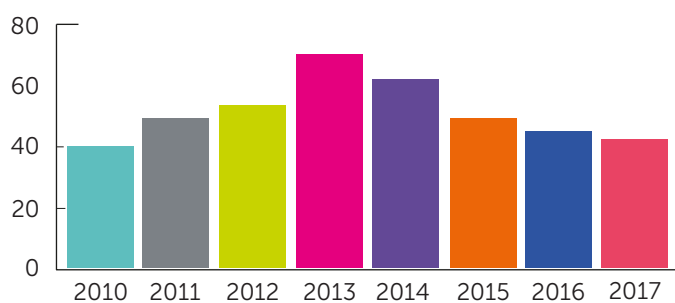
Tous budgets confondus, mouvements réels de fonctionnement et d'investissement, hors opérations réciproques entre budgets et hors comptes de stock.

Voirie et éclairage public	38,6 M€
Dotation aux communes membres	29,8 M€
Gestion des déchets ménagers	26,3 M€
Transports urbains	28,4 M€
Grands équipements	2,6 M€
Remboursement de la dette tous budgets	26,1 M€
Assainissement collectif et non-collectif	13,5 M€
Charges générales	15,1 M€
Palissy	0 M€
Reversement au Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	5,7 M€
Développement économique et touristique	7,6 M€
Interventions sociales (dont habitat, PLIE, mission locale, accueil des gens du voyage)	5,5 M€
Gestion des eaux pluviales	3,6 M€
Aménagement urbain	0,6 M€
Préservation des milieux naturels et aménagements des eaux	0,9 M€



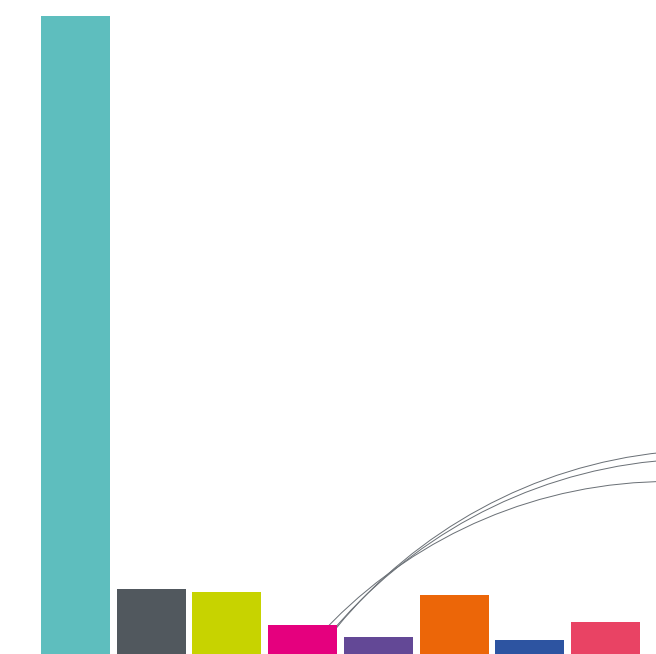


■ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE (DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : **43,2 M€**)
Evolution des dépenses d'équipement



■ Budget principal **76,9 %**
■ Assainissement **12,4 %**
■ Transport **10 %**
■ Centre de recyclage **0,7 %**

■ LES DÉPENSES D'EQUIPEMENT POUR LE BUDGET PRINCIPAL : **33,4 M€**
Evolution des dépenses d'équipement par secteurs d'activités



■ Voirie **21,1 M€**
■ Développement économique **2,2 M€**
■ Propreté **2,1 M€**
■ Le Vélodrome **1 M€**
■ Transports **0,6 M€**
■ Développement social **2 M€**
■ Espaces naturels **0,5 M€**
■ Eaux pluviales **1,15 M€**



Zénith Limoges Métropole



Aquapolis

GÉRER LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET PROFESSIONNALISER LA CONTRACTUALISATION

■ LE CENTRE AQUATIQUE L'AQUAPOLIS

Limoges Métropole a fait le choix de confier l'exploitation du Centre aquatique communautaire L'Aquapolis à la société Vert Marine, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), par voie d'affermage (2015-2020), avec pour objectifs de :

- Participer à un rééquilibrage sectoriel pour répondre à la demande des écoles primaires et des établissements secondaires situés sur le territoire communautaire.
- Satisfaire les besoins des habitants du territoire allant de la petite enfance aux seniors en passant par les familles, pour l'apprentissage et la pratique de la natation ainsi que pour offrir des activités aquatiques centrées sur la santé, le loisir et la remise en forme.
- Disposer d'un équipement aquatique normalisé pour l'entraînement et l'excellence sportive permettant l'organisation ponctuelle de manifestations sportives de niveau national.

Plus de 410.000 entrées

- Soit plus 1.038.000 d'entrées cumulées depuis l'ouverture de l'équipement et 2.600 abonnés.
- 51 classes accueillies sont prises en charge par Limoges Métropole (20 communes et 1.221 séances de 40 mn). Soit plus de 1.220 représentants; une participation financière de 59 k€ TTC.
- 7 clubs accueillis (Pôle espoirs « Ligue Nouvelle-Aquitaine natation », Comité départemental de natation, ASPTT sections

natation et waterpolo, CAPO, Comité régional handisport, Team Triathlon 87).

- 3 disciplines représentées (natation course, waterpolo, triathlon).

- 3 championnats réguliers de waterpolo accueillis (équipes N2 et N3 ainsi que la PRO A dames de l'ASPTT).

244 k€ TTC de prise en charge financière par Limoges Métropole.

- 2 manifestations sportives accueillies (Championnats de France universitaire de waterpolo porté par le Comité régional du sport universitaire du 22 au 23 mars 2017; championnat régional de natation porté par la Ligue Nouvelle-Aquitaine natation du 1^{er} juillet 2017 au 3 juillet 2017).



■ LE ZÉNITH LIMOGES MÉTROPOLE

Limoges Métropole a confié à la société S-PASS la gestion et l'exploitation du Zénith, dans le cadre d'une DSP. Le contrat d'affermage couvre la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2021, soit 8 ans.



Zénith Jeunes en Scènes - Saison 2

■ ZOOM SUR JEUNES EN SCÈNE 2017

2^e saison de la soirée tremplin organisée par Limoges Métropole et S-PASS pour promouvoir les jeunes talents et inciter les spectateurs de tous âges à venir au Zénith Limoges Métropole.

- 37 candidatures : plus de 5.400 votes pour départager les 12 groupes pré-sélectionnés, 10 groupes sur scène. Un parrain : Sansséverino.

1^{er} prix : organisation d'une tournée de plusieurs dates dans les festivals ou scènes de la Nouvelle-Aquitaine; lauréat Chapitre V; 2^e prix, réalisation d'un Electronic Press Kit (EPK), lauréat Jalal; 3^e prix, bon d'achat dans un magasin de musique, lauréat KassioPaix.

■ LES CHIFFRES CLÉS DE 2017

- **46 spectacles**
- **124.015 spectateurs**
- **14 manifestations privées**
- **50 jours d'occupation pour des manifestations.**
- **Soirée tremplin « Jeunes en scène » saison 2, le 14 octobre.**

■ LE VÉLODROME

Description de l'équipement :

- Piste de format olympique 250 m de long/7 m de large.
- Piste d'échauffement de 125 m de long/4 m de large.
- Des locaux mutualisés avec le gymnase municipal de Bonnac-la-Côte (dont un local de stockage pour le matériel et un atelier de mécanique).
- Une homologation de niveau 4 permettant d'accueillir des compétitions de niveau national.

Le chantier :

- Septembre 2014 : début des travaux de terrassement.
- Juillet 2016 : fin du coulage des pistes.
- Septembre 2016 : test de la piste par la Fédération française de cyclisme.
- Mai 2017 : homologation en catégorie 4 par la Fédération française de cyclisme.
- 8 entreprises sont intervenues pour la réalisation des pistes dont 6 entreprises locales.
- 805 heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre du guichet territorial clauses sociales de Limoges Métropole.



Vélodrome Raymond Poulidor - Bonnac-la-Côte



Vélodrome Raymond Poulidor - Bonnac-la-Côte

- 2 juin 2017 : mise en service du Vélodrome.
- 1^{er} semestre 2019 : ouverture totale après achèvement des travaux de couverture.

L'exploitation :

Durant cette première phase d'exploitation, avant la pose de la couverture, le Vélodrome est accessible aux seuls licenciés de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) ainsi qu'aux licenciés de l'Union Française des Ouvres Laïques et de l'Education Physique (UFOLEP). L'accès de tous ces licenciés se fait à titre gracieux et avec l'encadrement de l'éducatrice sportive.

Les co-financements :

- Piste et abords : 3 M€ HT/1,3 M€ de participations financières; 0,5 M€ région Nouvelle-Aquitaine; 0,4 M€ Etat (Cendre National pour le Développement du Sport – CNDS); 0,4 M €; Europe (Fonds Européen de Développement Régional – FEDER).
- Couverture : 1,7 M€ HT/600.180 € de participations financières; 300.090 € de l'Etat (Fonds de Soutien à l'Investissement Local - FSIL); 200.060 € du département Haute-Vienne; 100.030 € région Nouvelle-Aquitaine).

- 130 jours d'ouverture
- 1.160 entrées (dont 11,12 % de femmes)
- 2 compétitions organisées par les clubs locaux et le Comité départemental de cyclisme ayant rassemblé une centaine de participants
- 2 journées découvertes pour les écoles de vélo ayant regroupé 80 enfants
- 1 journée découverte lors de la fête des sports de Bonnac-la-Côte ayant permis à 30 personnes de faire un essai sur la piste

CONSTRUIRE LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

Dans un contexte de rationalisation des dépenses locales, les lois de réforme des collectivités territoriales (RCT) du 16 décembre 2010 et MAPTAM du 27 janvier 2014 systématisent la réflexion au sein des intercommunalités sur les possibilités de mutualisation comme outil de plus grande efficacité des politiques publiques.

Une feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre de ce schéma est en cours d'élaboration. Ainsi, au printemps 2017, un diagnostic via un questionnaire dématérialisé a été adressé aux communes membres afin de connaître les pratiques et les moyens consacrés à trois missions identifiées : affaires juridiques, ressources humaines et systèmes d'information.

A l'automne, un atelier thématique collaboratif s'est réuni pour chaque thématique avec les responsables des communes membres pour partager autour des enjeux et besoins communs et proposer une priorisation dans leur mise en œuvre opérationnelle.

Le rapport annuel sur l'état de la mutualisation en 2017 a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil communautaire de mars 2018.



SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES PROJETS ET DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES

GÉRER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE AU REGARD DES PROJETS

Le service est en charge des négociations, des rédaction d'actes authentiques passés sous la forme administrative, de la gestion des DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner), du suivi des demandes d'intégration de voies ou de lotissements dans le domaine public communal, de la gestion locative, ainsi que des conseils divers aux services et aux communes en matière de foncier.

11 actes d'acquisition en 2017 :

- Terrains pour la réalisation d'une nouvelle déchèterie communautaire à Limoges, avenue du Président-John-Kennedy, propriété Ville de Limoges (199.700 €).
- Transfert de l'Atelier-Relais, propriété de la commune de Verneuil-sur-Vienne, faisant l'objet d'un crédit-bail au profit de l'Association APAJH87, situé à Verneuil-sur-Vienne, lieu-dit « Les Landes ».
- Terrains dans la cadre des mesures compensatoires à Bonnac-la-Côte, lieu-dits « La Basse-Côte » et « Les Bruyères », propriété Debord (10.000 €) et à Limoges, lieu-dit « Bouty », propriété Grassin d'Alphonse (5.592,40 €).
- Un terrain dans le cadre de la voie de liaison Nord à Limoges rue Frédéric-Bastiat, propriété Louvre Hôtels Group (44 €).
- Un terrain pour la compétence Habitat, au Palais-sur-Vienne, lieu-dit « Le Chatenet », propriété des consorts Teytaud (105.000 €).
- Un terrain pour le projet de ceinture maraîchère, à Verneuil-sur-Vienne, lieu-dit « Le Parc », propriété de la Communauté de communes du Val de Vienne (110.000 €).
- Deux locaux à usage de bureaux pour la relocalisation de la Mission Locale de l'agglomération de Limoges, dans l'immeuble en copropriété « Baudin-Révolution » à Limoges, propriété de la SNC Constellation et de la Caisse Régionale RSI (600.000 €).

- Terrains pour la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales, à Isle lieu-dit « Le Gondaud », propriété des consorts Raynaud (39.700 €).
- Un ensemble immobilier à Limoges, 71, rue de Nexon, pour le stockage des bacs de collecte des déchets et le regroupement des services techniques de Limoges Métropole, propriété de la SARL « Les Ifs » (780.000 €).
- **1 acte de cession** : terrains pour la construction d'un espace socio-culturel à Panazol, rue de la Filature, acquéreur commune de Panazol (60.000 €).
- **2 actes de constitution de servitudes pour les réseaux d'assainissement** : Isle, avenue Gourinchas (suppression du poste de relèvement des eaux usées); Verneuil-sur-Vienne, lieu dit « Greignac » (projet de création d'une STEP).
- **Suivi des dossiers de ventes du développement économique avec le notaire** : cession régularisée, terrain sur La Grande Pièce : vente à la SCI LUDELFLO LES JONQUILLES (M. Suchaud), lotissement Labou-Tansi.
- **Suivi des 16 contrats de location immobilière en gestion.**

Gestion des DIA :

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole exerce de plein droit le Droit de préemption urbain (DPU) depuis le 28 mars 2017. La délibération du 30 mars 2017 a délégué aux communes l'exercice du DPU dans les zones de préemption déjà existantes, à l'exception :

- Des zones d'activités économiques identifiées dans les documents d'urbanisme des communes à vocation économiques et industrielles (zones UE, UI, 1AUe, 1AUi, 2AUe, 2AUi) de la compétence de Limoges Métropole.
- Des emplacements réservés inscrits au bénéfice de la Communauté d'agglomération dans les plans locaux d'urbanisme, pour les équipements publics et projets d'intérêt communautaires, et pour la création de voies nouvelles ou l'élargissement des voies propriété de Limoges Métropole.



- Le cas échéant, des secteurs d'aménagement pour lesquels le concessionnaire avait reçu délégation du DPU.

43 dossiers DIA traitées
 27 à Limoges
 7 à Couzeix
 6 à Feytiat
 2 à Boisseuil
 1 à Le Vigen

Les 1011 marchés conclus (+10,8%) se décomposent comme tel :

- 346 marchés de fournitures (- 8,5 %)
- 520 marchés de services (+ 18,7 %), dont 59 de prestations intellectuelles (+ 15,6 %)
- 4 marchés TIC (- 50 %)
- 141 marchés de travaux (+ 53 %).

SÉCURISER LES PROCÉDURES ET LES ACTES JURIDIQUES

Le service juridique offre une assistance juridique et administrative aux services de l'établissement public et aux communes de l'agglomération.

2017 a vu se confirmer l'évolution déjà constatée en 2016 quant aux besoins importants et croissants des services et des communes membres, dont les saisines n'ont cessé de progresser.

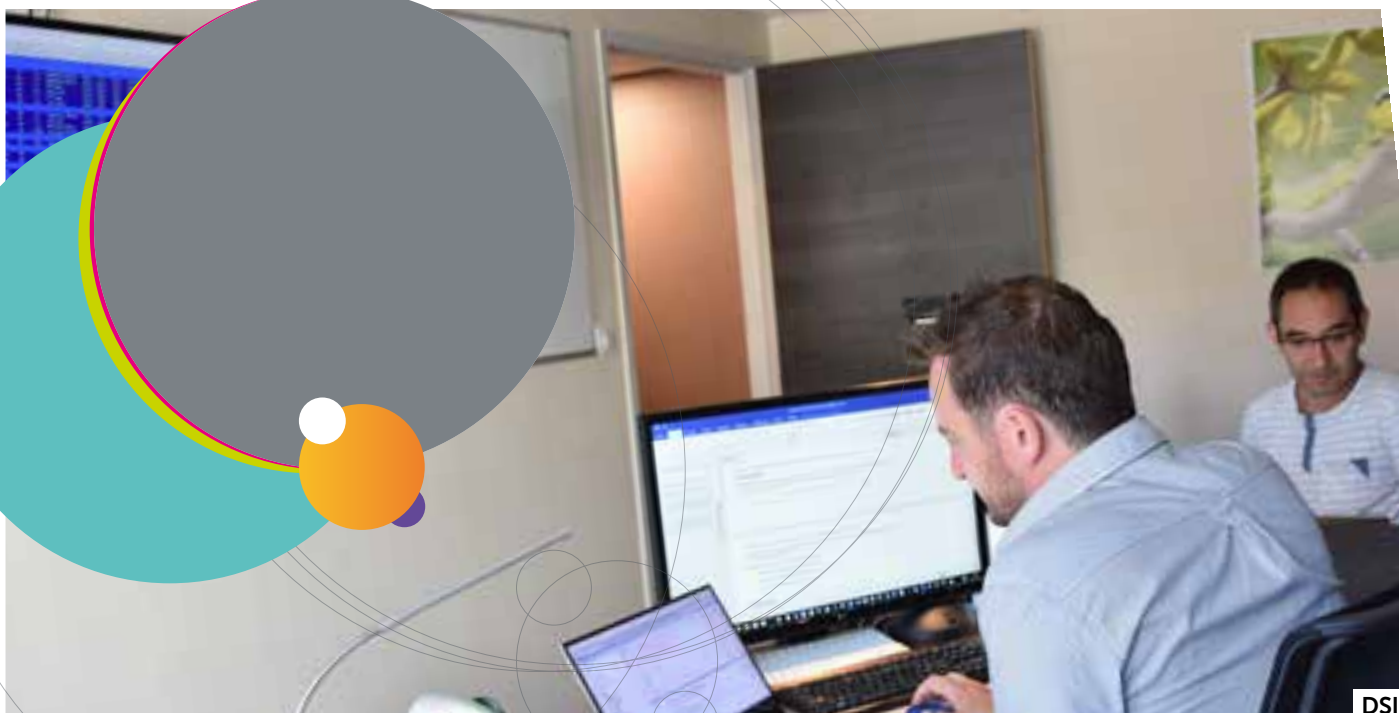
Le service assure également la gestion et du suivi des dossiers d'assurances de Limoges Métropole (contentieux, expertises...) :

- 77 dossiers dommages aux biens (en baisse)
- 5 vols-vandalisme, dans les locaux comme sur la voie publique (en légère baisse)
- 84 dossiers risques automobile.

OPTIMISER LES MARCHÉS PUBLICS

La création de la fonction achats a permis, après évaluation des besoins, la rédaction de la nouvelle nomenclature des catégories homogènes de fournitures et services, à utiliser à compter du 01/01/2018, ainsi que l'élaboration des guides sur la négociation et le sourcing.

- 184 procédures de montants supérieurs à 25.000 € (+ 22,7 %) qui ont donné lieu à la conclusion de 334 marchés (+ 43,3 %), dont : 170 formalisés (+ 22,3 %), 25 subséquents (+ 31,3 %) et 139 à procédure adaptée (+ 85,3 %)
- 677 « petits achats » de montants inférieurs à 25.000 €



CONSOLIDER LES RESSOURCES TECHNIQUES DE L'EPCI

CONSTRUIRE LE SYSTÈME D'INFORMATION

La DSI a pour mission (entre autres) :

- Piloter, coordonner et contrôler les activités de l'infogéreur.
- Contribuer activement à la réflexion stratégique sur le fonctionnement et les évolutions du système d'information de Limoges Métropole.
- Proposer et mettre en œuvre la politique et la stratégie du Système d'information (SI) dans le domaine du traitement informatisé ou numérique de l'information relative aux activités de l'EPCI, à la recherche, l'acquisition, à la documentation, à la gestion et au bénéfice de toutes les composantes et services de l'EPCI.
- Garantir une vision transversale d'un SIG novateur en tant qu'outil opérationnel, stratégique et décisionnel (métier, grand public et partenaires).
- Conduire le plan d'évolution des SI LM dans le cadre des budgets acceptés et conformément aux changements technologiques décidés par la direction générale.
- S'assurer du bon usage du SI par les directions métiers

L'année 2017 a été très dense et déterminante pour la construction d'un système d'information fiable, performant et autonome, au service des projets communautaires. Parmi les faits marquants on peut citer :

- Réalisation du premier inventaire physique de l'ensemble du parc (PC et écran) en vue de la préparation du projet de renouvellement du parc matériel de Limoges Métropole ainsi que du parc éditique en vue de la préparation du projet de location du parc impression avec un seul mainteneur.
- Acquisition d'un parc homogène à 95 % sur une durée de cycle de vie à 5 ans avec un plan de renouvellement inclus.
- Création de la DSI avec les fonctions de base (SIG, études, infra, pilotage Econocom).
- Evaluation, démonstration, accompagnement, tests, conduite du changement et préparation de la mise en place d'un SIG transverse.

- Recherches et état des lieux global sur l'ensemble des infrastructures réseaux (MAN, WAN, LAN, WiFi...) via la mise en place d'un groupe de travail, les opérateurs et usagers réseaux (PIRT, DRT, Orange, Axione...).
- Création d'une boucle locale fibre et location espace d'hébergement au sein de l'infra de l'Université de Limoges.
- Construction réseau Wifi grand public, professionnel et invité (ESTER, Palissy et Nexon) en mode autonome.

La désimbrication et démutualisation avec les installations ville de Limoges s'est poursuivie : la messagerie + mobilité (Traveler), l'ensemble du SIG (infra + support + process), la gestion de l'antivirus (SOPHOS), des infrastructures WiFi (exploitation + support en interne), la gestion des dossiers d'urbanisme (infra + support + processus).

Chantiers structurels SIG

Pour la DTI : la gestion de la voirie (maîtrise d'ouvrage et exploitation), états de chaussées, ouvrages d'art, patrimoine vert et réseaux.

Pour le Pôle qualité de vie les espaces naturels : observatoire de la biodiversité et sentiers de randonnées).

Pour la Direction aménagement développement : habitat, gestion et instruction des documents d'urbanisme.

Pour la Direction des transports et déplacements : mobilité durable, BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), transports scolaires.

Pour la DET : convergence entre les univers DAO et SIG, optimisation et rationalisation des moyens et des méthodes.

Chantiers structurels infrastructures et exploitation

- Connaissances de la cartographie réseaux : mise en place d'un groupe de travail pour partager les connaissances sur le réseau fibre des différents services (DSI, DRT, DTI Patrimoine et réseaux, DTD Mobilité, DAJ Foncier et Assurance).



© Photo : C. RAMA

Application «Balades & vous»

- Recherche d'un local adapté et sécurisé pour salle serveurs.
- Installation du Wifi pro pour tous les sites de Limoges Métropole.
- Renouvellement du parc de PC suite à l'inventaire physique réalisé et l'obsolescence constatée : remplacement de 310 postes vétustes (sur 458) et de 185 écrans.

Chantiers structurels études

- 25 projets bouclés en 2017 avec pour objectif la satisfaction des besoins des services mais aussi la sécurisation et l'exigence maximale en matière de continuité de service : KIMOCE, ELISE, DIAG BOX, Sedit (paie), Sherpa Litteralis WebGestion des subventions (MGDIS), RESOCAD (DEAN), CORIM (GMAO)...

L'ensemble de ce travail de fond a nécessité une structuration des ressources humaines, avec notamment le levier des formations pour monter en compétences et assurer une autonomie technique dans tous les domaines et bien sur une réflexion globale sur la stratégie DSI de Limoges Métropole.

OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE BÂTI DES STOCKS, DES VÉHICULES ET DES FLUIDES

Le service patrimoine et ingénierie bâtiment assure :

- **La gestion et l'entretien technique du parc bâti existant soit en régie soit en confiant des prestations à des entreprises spécialisées.** Ce parc bâti, patrimoine de Limoges Métropole, représente 66.000 m² répartis sur le Zénith Limoges Métropole, le Centre aquatique L'Aquapolis, le siège de Limoges Métropole rue Bernard-Palissy, les 11 déchèteries, le Centre de recyclage, les 7 aires d'accueil des gens du voyage, les bâtiments du parc d'activités ESTER technopole, les locaux V'LIM, les différents locaux des services techniques (station de traitement des eaux usées, bâtiments de la Direction des travaux et infrastructures, de la Direction de l'assainissement et des espaces naturels, de la Direction de la propreté).

- 690 interventions de maintenance des locaux ont été réalisées en 2017.

- **Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre relatives à des constructions ou des réhabilitations.** L'année 2017 a été marquée également, pour le service, par

la préparation (études préliminaires, audits, établissement de programmes et de cahiers des charges...) des travaux d'envergure qui marqueront les années à venir, ainsi que par plusieurs réalisations de construction et d'amélioration. On peut citer par exemple :

- Aménagement de 1.200 m² de bureaux pour la Mission Locale avenue Baudin : maîtrise d'œuvre interne, travaux réalisés.
- Poursuite des études de modernisation et d'extension du Centre de recyclage.
- Poursuite des études de réhabilitation énergétique des bâtiments d'ESTER Technopole. Estimation : 8.000.000 € TTC sur 4 ans.
- Création d'une nouvelle déchèterie Kennedy : coût des travaux bâtiment estimé à 1.455.000 € TTC, passation des marchés, pour des travaux qui débuteront en février 2018.
- Préparation des travaux liés à l'aménagement de l'ancien local de La Poste, situé rue de Nexon, destiné à de la Direction de la Propreté : passation des marchés, pour des travaux, d'un montant de 730.000 €, qui débuteront en avril 2018.
- Couverture du Vélodrome : appui technique auprès de la DET. Début des travaux prévu en mai 2018.
- Construction d'un nouveau dépôt bus : partie bâtiment estimée à 1.200.000 € HT, programme technique élaboré par la DRT à partir du programme fonctionnel remis par la DTD.





ZOOM SUR PALISSY

Le nouveau siège de Limoges Métropole, situé au 19, rue Bernard-Palissy, a été inauguré en janvier 2017. Près de 150 agents (10 directions) ont pu intégrer leurs nouveaux locaux en octobre 2016, puis en janvier 2017.

L'objectif de Limoges Métropole était de regrouper sur un seul et même site tous les services administratifs afin :

- D'assurer aux usagers une meilleure lisibilité et qualité du service public.
- De mutualiser les moyens et les équipements nécessaires au bon fonctionnement des services.
- De faciliter les échanges interservices.

- De diminuer, à court et à moyen terme, les coûts de fonctionnement et d'exploitation des bâtiments.
- D'inscrire l'opération dans une volonté de qualité environnementale dans le cadre de son Agenda 21.

Limoges Métropole a procédé principalement à des travaux de second œuvre de rénovation et de restructuration d'un bâtiment existant :

- Restructuration d'environ 3.000 m² de locaux existants (+ 75 places de parking).
- Amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (zone ERP).



© Photo : C. RAMA

Magasin Route de Nexon - Limoges Métropole

Les différents travaux de réaménagement ont été réalisés à 100 % par des entreprises locales (Haute-Vienne) pour un coût global de 3,6 M d'euros, co-financés par Limoges Métropole, l'État (au titre de la distinction de Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte), l'Europe (Fonds Européens de Développement Régional) et la région Nouvelle Aquitaine.

Le service méthodes et gestion technique s'est structuré avec notamment la mise en place d'un magasin, à l'échelle de Limoges Métropole.

- **Gestion des achats et des stocks** : le volume des commandes s'établit pour l'année à 1.860.200 €, tous budgets confondus, pour un total de 1.727 commandes passées. 4.738 demandes d'objet ont été saisies par le service, qui s'occupe également des dotations des personnels en vêtements de travail.

- **Gestion du parc automobile** : un audit du parc automobile de l'EPCI (156 véhicules légers) a été mené par le service, aboutissant à un Plan Pluriannuel d'Investissement, de 560.000 € sur les cinq prochaines années.

En plus des missions courantes (suivi de l'entretien et des contrôles techniques), le service a contribué à la mise en place d'un logiciel de réservation des véhicules, pour tous les utilisateurs de la Communauté d'agglomération.

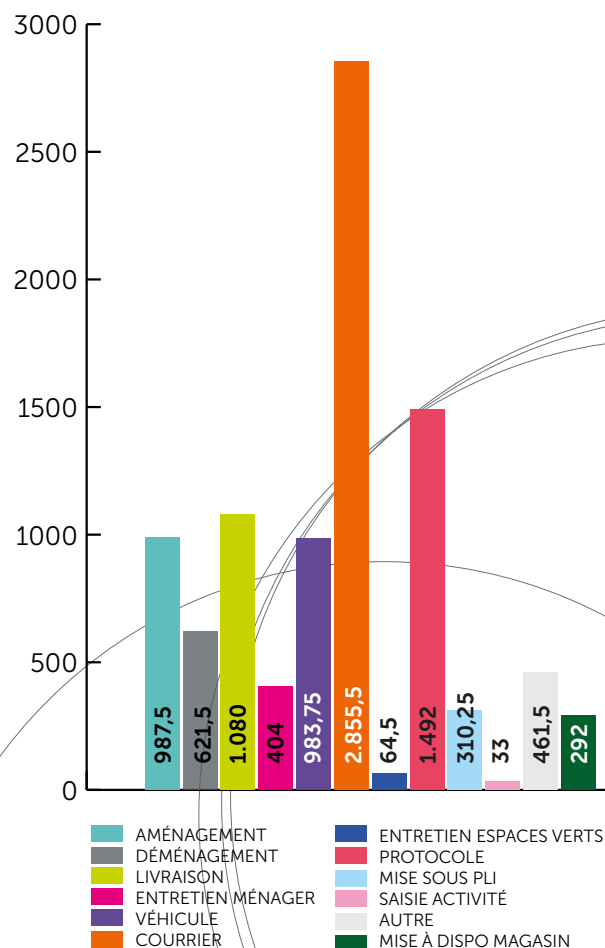
- **Cellule support technique** assure les missions logistiques diverses, au service de l'ensemble des directions de Limoges Métropole : navettes courrier, distribution d'informations aux riverains, mise en place de manifestations, manutentions diverses, déménagements...

Les missions liées au courrier et aux réceptions/protocole constituent les deux principales sources d'activité, en volume horaire.

- **Cellule énergie fluides téléphonie et télécommunication** : en sus des missions quotidiennes de gestion du parc et des consommations, l'année 2017 a été consacrée au travail préparatoire à la passation d'un marché de téléphonie (fixe, mobile, Internet), qui prendra en compte, dès le début de l'année 2019, les besoins des services de l'Agglo, ainsi que de 11 communes membres, participant au groupement de commandes crée à cette occasion.

- **Cellule gestion technique** : mise en place de divers marchés (vérification des organes de sécurité incendie, maintenance ascenseurs, sonorisation de la salle du bureau communautaire...) et gestion des ventes réalisées par l'Agglo sur la plate-forme Agorastore (en 2017, 13 000 € de matériel d'occasion).

ACTIVITÉS EQUIPE SUPPORT TECHNIQUE SUR L'ANNÉE 2017





Pocub Presse

PROMOUVOIR LES ACTIONS ET LES PROJETS DE L'AGGLO

SOUTENIR LES ÉLUS DANS LEUR TRAVAIL

Le cabinet accompagne le président et les élus dans leurs missions quotidiennes, valorise l'action de l'agglomération et entretient des relations de qualité entre notre EPCI, ses partenaires institutionnels et les habitants de notre intercommunalité.

Le cabinet gère les représentations et les déplacements des élus communautaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Agglo (déplacement à Diofior, Sénégal, dans le cadre de la coopération décentralisée).

Il se charge de rédiger les éléments nécessaires aux prises de parole des élus et à leur bonne information dans le cadre de leurs représentations et interviews médias (une dizaine de notes ou discours réalisés chaque semaine).

En étroite collaboration avec le DGS et les services, le cabinet prépare les réunions nécessitant la présence d'élus.

Le cabinet du président pilote l'organisation d'événementiels (organisation protocolaire, logistique nécessaire, en lien avec la Direction des ressources techniques...).

- **16 grandes manifestations organisées en 2017 par Limoges Métropole** : cérémonie des vœux de Limoges Métropole, inauguration du siège de Limoges Métropole, ouverture de la piste du Vélodrome, inauguration des rues du centre-ville de Limoges, Jeunes en Scène saison 2..
- **6 signatures officielles de convention et de charte de partenariat** : Pacte Territorial d'Insertion, Convention avec Enedis sur la mobilité électrique, Charte partenariale avec l'Université de Limoges...
- **16 réunions publiques** d'information sur les travaux du centre-ville, sur l'entrée de Chaptelat dans l'Agglo, sur la montée en débit numérique dans les communes...
- **12 déplacements de délégation de Limoges Métropole** : véhicules autonomes à Civaux, unité de valorisation énergétique à Echillais, usine Amétyst à Montpellier...



Salon Franc h Tech





Partenaria de match avec le CSP Limoges

- **35 visites de terrain et inaugurations** : visites d'entreprises (SILPC, Life Design Sonore, Defretin, Massy Voyages, Texelis), visites de chantiers d'espaces naturels, d'assainissement et de voirie (étang de La Bussière à Chaptelat, berges de l'Auzette, avenue Saint-Surin, quartiers des Homérides à Beaubreuil, rue du Mas-Loge à Landouge, Espace Saint-Exupéry à Panazol, berges de la Vienne, centre-bourgs de Boisseuil, Solignac et Verneuil, rond-point Schuman), inaugurations de ruchers à Peyrilhac et Veyrac et de la STEP à Peyrilhac...

- **32 participations à de grands événements** : organisation et animation du stand de l'Agglo à la Foire-Exposition de Limoges, participation de l'agglo, au Tour du Limousin, aux Foulées du Populaire, à la course cycliste Le Poinçonnet-Limoges Métropole, aux Championnats universitaires de waterpolo à L'Aquapolis, aux Championnats régionaux de natation Nouvelle-Aquitaine, au Festival de l'agriculture et de l'élevage, aux Rallye des Pépites...

Le cabinet gère également les relations médias, rédige les communiqués et dossiers de presse, réalise une revue de presse, veille à la présence de l'agglomération dans les médias, organise des conférences de presse sur des thématiques précises, invite les médias lors de visites sur le terrain en présence des élus et répond aux sollicitations des journalistes.

- 175 dossiers de presse et communiqués de presse ont été réalisés en 2017
- 24 fiches presse réalisées pour les 7 conseils communautaires de 2017
- Plus d'une centaine de demandes de presse traitées et ayant donné lieu à un entretien avec un élu ou une mise en relation avec les services de l'Agglo

Divers partenariats (clubs sportifs, festivals) sont gérés par le cabinet. En lien avec la Direction de la communication, il veille à la présence de l'agglomération sur les supports de nos partenaires et assure la visibilité de l'Agglo sur le territoire (réalisation d'objets promotionnels, affichage).

Enfin, le cabinet veille à la qualité des relations entre l'EPCI et les habitants de l'agglomération : il se charge de répondre aux courriers liés à l'action globale de l'intercommunalité, conseille

les services dans la rédaction des courriers de réponse aux réclamations techniques.

Depuis 2016, le cabinet est en charge du suivi global de la coopération décentralisée avec l'ICSO-Intercommunalité de Communes du Siné Occidental au Sénégal.

TRANSPARENCE DE L'ACTION DE LIMOGES MÉTROPOLE

Une communication multi-supports alliant attractivité et proximité

INFORMATION

Magazine territorial

Le Métropol - magazine mensuel / 28 pages / 10 numéros par an / 118000 ex.

- **Favoriser une information de proximité** auprès des habitants sur les services de Limoges Métropole (traduction de la politique communautaire), les initiatives et les acteurs du territoire, la vie des communes, etc... Diversité du traitement de l'information : dossier de fonds, interviews, brèves, etc.

COMMUNICATION DIGITALE

Début d'une approche éditoriale « cross-média »

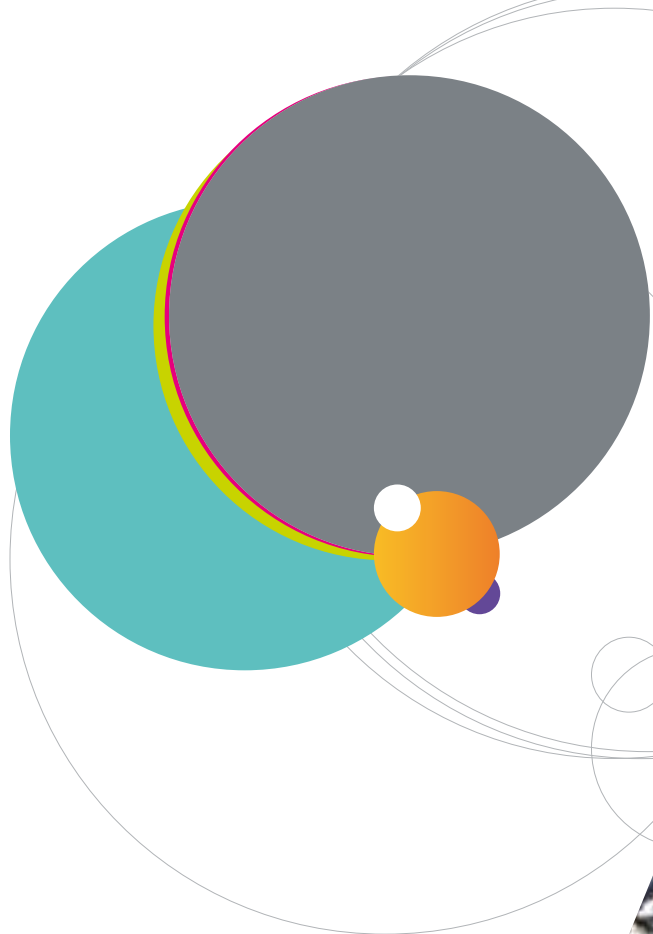
- **Site internet** : Amorce de la réflexion autour de la refonte pour disposer d'un outil répondant aux codes actuels (épuré) et permettant un juste équilibre entre accès direct aux services et vitrine institutionnelle.

- **Réseaux sociaux (FB et Twitter) à utilisation croissante** : Manifestations en présence d'élus / événements organisés par Limoges Métropole / services de l'agglo à destination des habitants / offres d'emploi / le Métropol et ses déclinaisons / activités des établissements et des entités partenaires : Zénith, ESTER, L'Aquapolis, Office de tourisme principalement, etc.

PROMOTION

Des campagnes de communication dédiées relayées par divers canaux complémentaires

- **Affiches, flyers, insertions publicitaires, etc...** Au total près de 150 réalisations permettant de promouvoir les actions, services et événements de Limoges Métropole à destination des habitants.



ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

A.J. Assurances et patrimoine

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.02

Marchés publics

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.78.19

DIRECTION DES ASSEMBLÉES

ET DES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.74

DIRECTION DES FINANCES

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.95

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.97

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.00

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.78.89

CRAF PÔLE RESSOURCES ET MOBILITÉ

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.11

PÔLE INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES TECHNIQUES

DIRECTION TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

90, rue de Nexon - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.88.10

CRAF DU PÔLE TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

32-34, rue Ferdinand-Buisson - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.78.04

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

25, boulevard Gambetta - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.78.51

DIRECTION DES ÉTUDES TECHNIQUES

32-34, rue Ferdinand-Buisson - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.78.00

PÔLE DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.42.25.56

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES SOCIALES

Insertion, habitat

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.16

MISSION "POLITIQUE DE LA VILLE"

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.42.25.54

CRAF PÔLE DÉVELOPPEMENT

19, rue Bernard-Palissy - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.93

AIRES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES DES GENS DU VOYAGE

Couzeix

Buxerolles - 87270 Couzeix - 05.55.36.07.06

Feytiat

Lessart - 87220 Feytiat - 05.55.06.97.79

Isle

L'Etoile - 87170 Isle - 05.55.36.42.61

Le Palais-sur-Vienne

Le Puy-Vert - 87410 Le Palais-sur-Vienne - 05.55.35.54.03

Limoges

Aire Django-Reinhardt - Rue Django-Reinhardt
87000 Limoges - 05.55.50.07.72

Panazol

Le Puy-Moulinier - 43 Route du Puy-Moulinier -
05.55.30.83.66

Aire de grand passage

Le Puy-Andraud - 87220 Feytiat - 05.55.37.33.53



PÔLE TRANSPORTS

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

Transports urbains et scolaires

32-34, rue Ferdinand-Buisson - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.61 - 05.55.45.78.78 (transports scolaires)

PÔLE QUALITÉ DE VIE

DIRECTION DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

71 rue de Nexon - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.30 - N° Vert : 0.800.86.11.11 (appel gratuit)

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ESPACES NATURELS

Assainissement collectif

9, place Léon-Betoulle - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.62.26

Service clientèle

Accueil renseignements : 05.55.45.62.36

Réseaux d'assainissement

106, route de Nexon - 87000 Limoges - 05.55.31.40.07

Station de traitement des eaux usées

106, route de Nexon - 87000 Limoges - 05.55.31.40.07

Assainissement non-collectif

9, place Léon-Betoulle - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.98.88

Espaces naturels

86-88, boulevard Gambetta - 87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.84.90

DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Couzeix : 32, avenue Maryse-Bastie
Parc Océalim - 87270 Couzeix - 05.55.36.07.06

Eyjeaux : Poulénat

Les Cornudes - 87220 Eyjeaux - 05.55.30.42.55

Isle : Parpayzat

Route de Balézy - 87170 Isle - 05.55.50.02.35

Limoges

- Lebon : ZI Nord - Rue Philippe-Lebon 87280 Limoges
05.55.37.41.44

- Samie : ZI Sud Magré-Romanet - Rue Léonard-Samie
87000 Limoges - 05.55.06.15.08

- Cavou : Rue du Cavou - Landouge 87000 Limoges
05.55.50.95.25

Panazol : Rue d'Arsonval

Route de La Planche-d'Auze - 87350 Panazol - 05.55.30.62.60

Rilhac-Rancon :

Rue Henri-Granger - 87570 Rilhac-Rancon - 05.55.39.70.01

Saint-Gence : Puy-Boursaud - 87510 Saint-Gence
05.55.08.21.85

Saint-Just-le-Martel : Le Petit-Bonnefond

87590 Saint-Just-le-Martel - 05.55.09.23.01

Verneuil-sur-Vienne : Vialbost - 87430 Verneuil-sur-Vienne
05.55.48.08.76

CENTRALE ÉNERGIE DÉCHETS

Avenue de Faugeras - 87000 Limoges - 05.55.35.48.81

CENTRE DE RECYCLAGE

Le Petit-Beaune - 87280 Limoges - 05.55.36.60.60

ANNEXES

LA MAISON DU V'LIM

13, boulevard de Fleurus, à Limoges
N° vert : 0.800.94.05.55 ou 06.19.59.35.65 - vlim@agglo-limoges.fr

L'AQUAPOLIS

Centre aquatique de Limoges Métropole

359, avenue Aristide-Briand, à Limoges - 05.87.19.31.67
www.vert-marine - com/centre-aquatique-limoges-metropole-87

ZÉNITH LIMOGES MÉTROPOLE

16, avenue Jean-Monnet - ZI Nord Limoges
www.zenithlimoges.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

12, boulevard de Fleurus, à Limoges - 05.55.34.46.87
info@limoges-tourisme.com

LIMOGES HABITAT

224, rue François-Perrin, à Limoges - 05.55.43.45.00

ESTER LIMOGES TECHNOPOLE

87069 Limoges - 05.55.42.60.00 - www.ester-technopole.org



LIMOGES MÉTROPOLE

LIMOGES MÉTROPOLE
19, rue Bernard-Palissy
CS 10001
87031 Limoges Cedex 1
05.55.45.79.00
www.agglo-limoges.fr